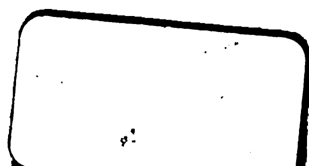




INSCRIPTIONS ROMAINES

DE

FRÉJUS

PAR

A. HÉRON DE VILLEFOSSE,

MEMBRE RÉSIDANT DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,
CONSERVATEUR-ADJOINT AU MUSÉE DU LOUVRE

ET

H. THÉDENAT,

MEMBRE RÉSIDANT DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,
ANCIEN SUPÉRIEUR DU COLLÈGE DE JUILLY

AVEC 1 PLANCHE
ET 15 FIGURES INTERCALÉES DANS LE TEXTE.

TOURS
PAUL BOUSREZ, IMPRIMEUR
5, RUE DE LUCÉ, 5

PARIS
CHAMPION LIBRAIRE
15, QUAI MALAQUAIS, 15

1885



TÊTE DE JUPITER
EN MARBRE BLANC
TROUVÉE À FRÉJUS (VAR)

HÉLIOG. DUJARDIN.

INSCRIPTIONS ROMAINES

DE

FRÉJUS

(FORUM-JULII)

INSCRIPTIONS ROMAINES

DE

FRÉJUS

PAR

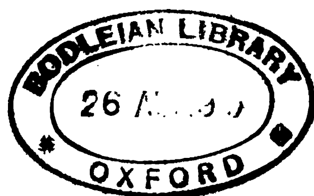
A. HÉRON DE VILLEFOSSE ET H. THÉDENAT

AVEC 1 PLANCHE ET 15 FIGURES INTERCALÉES DANS LE TEXTE.

TOURS
PAUL BOUSREZ, IMPRIMEUR
5, RUE DE LUCÉ, 5

PARIS
CHAMPION, LIBRAIRE
15, QUAI MALAQUAIS, 15

1884


BODLEIAN LIBRARY
OXFORD

LISTE

DES

ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

Afin d'éviter des renvois bibliographiques trop détaillés dont la répétition serait fastidieuse, nous avons jugé utile de placer en tête de ce travail une liste des abréviations adoptées pour désigner les principaux ouvrages, manuscrits ou imprimés, auxquels nous renvoyons le lecteur :

Manuscrits.

Bouhier. = *Inscriptions et monuments antiques* recueillis et expliqués par le président Bouhier (Bibl. Nat., f. fr., n. 20317).

Peiresc A. = Peiresc, *Inscriptiones antiquae* (Bibl. Nat., f. lat., n. 8957).

Peiresc B. = Peiresc, *Inscriptiones antiquae* (Bibl. Nat., f. lat., n. 8958).

Peiresc C. = Correspondance littéraire de Peiresc, t. I (Bibl. Méjanes, à Aix en Provence, n. 1019).

Séguier. = *Correspondance, opuscules et papiers de Séguier sur les antiquités et inscriptions* (Bibl. de

Nimes, n. B 13795; 13810; 13810,12; B 13814, 22) (1).

Solier. = *Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae* [*libri*], auctore Julio Raymundo Soliero (Bibl. Méjanes, à Aix en Provence, n. 797) (2).

Imprimés.

Alexandre. = *Inscriptions trouvées à Fréjus* (dans la *Revue archéologique,* nouv. série, t. III (1861), 1er article, p. 370 à 375 ; 2e article, p. 458 à 466).

Alliez. = *Les îles de Lérins, Cannes et les rivages environnants.* Paris, 1860, in-8°.

Allmer. = *Revue épigraphique du midi de la France,* t. I, 1878-1883. Vienne, in-8°.

Antelmi. = *De initiis ecclesiae Forojuliensis dissertatio historica, chronologica, critica, profano-sacra.* Aquis-Sextiis, 1680, in-4°.

Antelmi. = *Assertio pro unico S. Eucherio Lugdunensi episcopo* (opus posthumum). Parisiis, 1726, in-4°.

Aubenas. = *Histoire de Fréjus, Forum Julii, ses antiquités, son port,* accompagnée de trois planches. Fréjus, 1881, in-8°.

Blanc. = *Épigraphie antique du département des Alpes-Maritimes.* Nice, 1878-1880, 2 vol. (avec table séparée), in-8°.

Bonstetten. = *Carte archéologique du département du Var.* Toulon, 1873, in-4°.

(1) Nous avons toujours soin de citer le n° du mss. de Séguier, auquel nous renvoyons; mais tous ces mss. ne sont pas paginés, ce qui rend souvent les indications peu précises.

(2) Il existe en outre trois copies de ce manuscrit, l'une à Aix, les deux autres à Marseille (voir l'*appendice*).

BOUCHE. = *La chorographie ou description de Provence et l'histoire chronologique du mesme pays.* Aix, 1664, 2 vol. in-f°.

BOURQUELOT. = *Inscriptions antiques de Nice, de Cimiez et de quelques lieux environnants.* Paris, 1850, in-8° (extr. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* t. XX, p. 43 à 146).

CARLONE. = *Vestiges épigraphiques de la domination gréco-massaliote et de la domination romaine dans les Alpes-Maritimes* (dans *Congrès archéologique de France,* XXXIV° session tenue à Paris en 1867. Paris, 1868, in-8°, p. 297 à 462).

CESSOLE. = *Notizie sul monumento dei trofei d'Augusto di Torbia et sulla via Giulia Augusta* del conte Giuseppe Anselmo Ilarione Spitalieri di Cessole (dans *Memorie della reale Accademia delle scienze di Torino,* serie II, tom. V, scienze morali, storiche e filologiche, p. 161 à 184 [avec une planche d'inscriptions]. Torino, 1843, in-4°.

C. I. L. = *Corpus inscriptionum latinarum.*

DESJARDINS. = *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger.* Paris, 1869, in-8°.

DISDIER. = *Description historique du diocèse de Fréjus;* manuscrits de Girardin et d'Antelmy, publiés par l'abbé J.-B. Disdier. Draguignan, 1872, in-8°.

DONI. = *Inscriptiones antiquae.* Florentiae, 1731, in-f°.

FABRETTI. = *Inscriptiones antiquae quae in aedibus paternis asservantur.* Romae, 1702, in-4°.

FERRERO. = *L'ordinamento delle armate romane.* Torino, 1878, in-4°.

GARCIN. = *Dictionnaire historique et géographique de la Provence ancienne et moderne.* Draguignan, 1835, 2 vol. in-8.

GIRARDIN. = *Histoire de la ville et de l'église de Fréjus*, par M. G. C. D. C. D. E. T. Paris, 1729, 2 vol., petit in-12.

GRUTER. = *Inscriptionum romanarum corpus absolutissimum*, 1616, in-f°.

HENZEN. = *Collectionis Orellianae supplementa*. Turici, 1856, in-8° (III° vol. du recueil d'Orelli). — Voir Orelli.

HERZOG. = *Galliae Narbonensis provinciae romanae historia;* accedit appendix epigraphica (1). Lipsiae, 1864, in-8°.

HERZOG. = *De quibusdam praetorum Galliae Narbonensis inscriptionibus dissertatio historica*. Lipsiae, 1862, in-8°.

LONG. = *Recherches sur les antiquités romaines du pays des Vocontiens*, 3° mémoire (dans les *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des I. et B.-L.* (1849), 2° série, *Antiquités de la France*, t. II, p. 78 et sv. Paris, 1849, in-4°.

MAFFEI. = *Galliae antiquitates quaedam selectae*. Parisiis, 1733, in-4°.

MAFFEI. = *Museum Veronense*. Veronae, 1749, in-f°.

MILLER. = *Nouvelles observations sur l'inscription grecque-latine trouvée à Fréjus* (dans la *Revue archéologique*, nouv. série, t. IV (1861), p. 10 et sv.).

MILLIN. = *Voyage dans les départements du midi de la France*. Paris, 1807 à 1811, 4 vol. in-8°, avec atlas in-f°.

MOUGINS DE ROQUEFORT. = *Notice sur quelques poteries sigillées de Fréjus et d'Antibes* (dans *Congrès archéologique de France*, XLIII° session tenue à

(1) Nous citons les n°s de l'appendix epigraphica.

Arles en 1876. Paris, 1877, in-8°, p. 872 à 886).

MURATORI. = *Novus thesaurus veterum inscriptionum.* Mediolani, 1739-1742, 4 vol. in-f°.

NOYON. = *Statistique du département du Var.* Draguignan, 1846, in-8° (1).

ORELLI. = *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio.* Turici, 1828, 2 vol. in-8°. — Voir Henzen.

PAGI. = *Dissertatio hypatica seu de consulibus Caesareis ex occasione inscriptionis Forojuliensis Aureliani Augusti.* Lugduni, 1682, in-4°.

ROUSSE. = *Histoire de Fréjus.* Nice, 1862, pet. in-12°.

ROUSSE. = *Fréjus ancien et moderne.* Fréjus, 1866, in-8°.

SENEQUIER. = *Fréjus ancien et moderne;* mémoire historique inséré dans l'*Annuaire du Var* [par M. Senequier]. Draguignan, 1836, in-18.

SPON. = *Miscellanea eruditae antiquitatis.* Lugduni, 1685, in-f°.

SYMEONI. = *Illustratione de gli epitaffi e medaglie antiche* di M. Gabriel Symeoni, Fiorentino. In Lione, per Giovan di Tournes, 1558, in-8° (2).

TEXIER. = *Mémoire sur la ville et le port de Fréjus* (dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des I. et B.-L.*, 2e série, *Antiquités de la France*, t. II, p. 169 et sv. Paris, 1849, in-4°.

TISSERAND. = *Histoire civile et religieuse de la cité de*

(1) Il existe une première édition de cet ouvrage datée de 1838 et sans nom d'auteur.

(2) L'édition française de cet ouvrage est intitulée : *Les illustres observations antiques* du seigneur Gabriel Syméon Florentin, en son dernier voyage d'Italie, l'an 1557. A Lyon, par Jan de Tournes, 1558, in-8.

Nice et du département des Alpes-Maritimes. Nice, 1862, 2 vol. in-8°.

VILLENEUVE. = *Rapport sur les fouilles faites à Fréjus en* 1803 (dans *Collection de discours administratifs et académiques, de notices historiques, mémoires, rapports et autres ouvrages littéraires* de M. le comte de Villeneuve, t. II, p. 1 et sv. Marseille, 1829, 2 vol. in-4°.

WILMANNS. = *Exempla inscriptionum latinarum*. Berolini, 1873, 2 vol. in-8°.

ZACCARIA. = *Excursus litterarii per Italiam*. Venetiis, 1754, in-4°.

ZACCARIA. = *Istituzione antiquario-lapidaria o sia introduzione allo studio delle antiche latine iscrizioni*. Roma, 1770, in-8°.

INTRODUCTION

On ne sait rien des premières origines de Fréjus. Le texte le plus ancien où il en soit fait mention est une lettre de Plancus à Cicéron, datée de l'an de Rome 711 = 43 av. J.-C. (1). Cette ville dut son nom *Julium* à une colonie que César y envoya, vers l'année 710 = 44; mais rien ne prouve que César en ait été le fondateur (2). Elle est désignée par les auteurs sous le nom de *Forum Julium* (3), Φόρον Ἰούλιον (4), Φόρος Ἰουλίου (5), *Forum Julii* (6), *Forum divi Julii* (7). Ses habitants se nommaient *Forojulienses* (8). Elle reçut, en l'honneur de la légion octava, le nom de *colonia Octavanorum* (9). Pline

(1) *Ad familiares*, l. X, ep. 15, 3, et 17, 1.

(2) Ern. Desjardins, *Géographie historique de la Gaule*, t. II, p. 175, songe à y voir l'emplacement du *Portus Oxybiorum* de Strabon, IV, I, 10.

(3) Tacite, *Ann.*, l. II, c. LXIII.

(4) Strabon, l. IV, c. I, 9.

(5) Ptolémée, l. II, c. X, 5.

(6) Pomponius Mela, l. II, c. V, 3; Pline, H. N., l. III, c. V, Tacite, *Hist.*, l. III, c. XLIII; *Itiner. Anton.* 297, 4; 505, 1 et 2 (éd. Parthey et Pinder); *Anonym. Ravenn.*, V, 3, p. 339, 21 (éd. Pinder et Parthey); *Table de Peutinger*, segm. II, A.

(7) *Anonym. Ravenn.*, IV, 28, p. 243, 15.

(8) Tacite, *Ann.*, l. IV, c. V; *Hist.*, l. II, c. XIV; l. III, c. XLIII; *Agricola*, c. IV; Pline, H. N., l. XXXI, c. XLIV, 1 : *Notitia Galliarum*, 16 (dans *Geographi latini minores*, éd. A. Riese, 1878, p. 144); C. I. L., t. V, n° 7907; t. VI, n. 1452; Wilmanns, *Exempla*, n. 2199.

(9) Pomponius Mela, l. II, c. V; Pline, H. N., l. III, c. V, 5. Ce fait n'est pas isolé; d'autres villes reçurent en même temps des surnoms analogues : *Narbo Decumanorum*, *Baeterrae Septimanorum*, *Arelate Sextanorum*, *Arausio Secundanorum*; Pomponius Mela, *loc. cit.*, cf. Herzog, *Gall. narb. hist.*, p. 81.

lui attribue les surnoms *Classica* et *Pacensis* (1). Une inscription la nomme *Forum Julium Pacatum* (2). Elle est appelée *oppidum* (3), *civitas* (4), *colonia* (5). Elle appartenait à la *provincia Narbonensis*.

Auguste y établit un port militaire, ou au moins un arsenal maritime qui reçut les vaisseaux conquis à la bataille d'Actium (6). De là lui vint son surnom *Classica*. La flotte de Fréjus eut une courte existence, elle fut supprimée dans les premiers temps de l'Empire, peut-être en l'an 22 avant J.-C., lorsque la Narbonnaise devint une province sénatoriale (7).

Fréjus est la patrie du poète Cornelius Gallus (8),

(1) Pline, H. N., l. III, c. v, 5 : « *Forum Julii Octavanorum colonia, quae Pacensis appellatur et Classica.* »

(2) *Bullettino dell'Inst. arch.*, 1848, p. 21 ; Henzen, n° 5231 ; Willmanns, n. 2210.

(3) Tacite, *Ann.*, l. IV, c. v.

(4) Gruter, p. 470, n° 6 ; Willmanns, n. 2199. Cette inscription nous fait en même temps connaître un patron de la colonie de Fréjus ; *Anonym. Ravenn.*, IV, 28, V, 3 ; *Notitia Galliarum*, 16.

(5) Tacite, *Ann.*, l. II, c. LXIII ; *Hist.*, l. II, c. XIV, et l. III, c. XLIII ; *Agricola*, c. IV ; Pline, H. N., l. III, c. v, 5 ; Pomponius Mela, l. II, c. v ; Ptolémée, l. II, c. x, 5.

(6) Tacite, *Ann.*, l. IV, c. v. : « *proximumque Galliae littus rostratae naves praesidebant, quas Actiaca victoria captas Augustus in oppidum Forojuliense miserat valido cum remige* ; » Strabon, l. IV, c. I, 9 : καὶ τὸ ναύσταθμον τὸ Καίσαρος τοῦ Σεβαστοῦ, ὃ καλοῦσι Φόρον Ἰούλιον.

(7) Ern. Desjardins, *Géographie de la Gaule d'après la Table de Peutinger*, édit. in-8, p. 437 ; Allmer, *Inscriptions de Vienne*, t. I, p. 421, dit par erreur l'an 27 ; E. Ferrero, *L'ordinamento delle armate romane*, p. 159 ; *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Saglio, v° CLASSIS.

(8) Saint Jérôme, *Chronicon*, olymp. CLXXXVII, 3 ; cf. *Hist. littér. de la France*, t. I, p. 101.

qui fut procurator en Égypte et que Virgile a chanté (1), — du beau-père de Tacite, Julius Agricola (2), — de Valerius Paullinus, ami de Vespasien et son partisan actif dans la lutte qu'il eut à soutenir contre Vitellius (3).

Une inscription de Tivoli nous apprend que Torquatus Novellius Atticus, un des plus célèbres buveurs de l'antiquité (4), mourut à Forum Julii, à l'âge de quarante-quatre ans, pendant qu'il était proconsul de Narbonnaise (5).

Fréjus était, à l'époque romaine, une colonie ancienne et florissante, *vetus et illustris colonia* (6), située sur la voie Aurélienne, dans la Gaule Narbonnaise, à quelques milles de la frontière; elle était arrosée par le fleuve *Argenteus* (7) (aujourd'hui rivière d'Argent). C'était, au point de vue militaire, une position importante, et Tacite l'appelle *claustra maris* (8). Les historiens ne parlent pas de son commerce qui, eu égard à sa situation, devait être assez florissant. Pline nous apprend qu'on y préparait avec le *lupus*, loup marin, une espèce de garum appelé *alex* (9).

Fréjus était administré par des *duumviri* (10), et était inscrit dans la tribu *Aniensis*.

(1) *Ecl.*, X.

(2) Tacite, *Agricola*, c. IV.

(3) Id., *Hist.*, l. III, c. XLIII. — Le gentilicium *Valerius* se retrouve dans plusieurs inscriptions de Fréjus (voyez nos nos 37 à 40).

(4) Pline, H. N., l. XIV, c. XXII, 144.

(5) Borghesi, *Œuvres*, t. V, p. 8.

(6) Id., *Agricola*, c. IV.

(7) Pline, H. N., l. III, c. V. 5; Ptolémée, l. II, c. X, 5.

(8) Tacite, *Hist.*, l. III, c. XLIII; cf. l. II, c. XIV, et Strabon, l. IV, c. I, 10.

(9) H. N., l. XXXI, c. XLIV, 1.

(10) C. I. L., t. V. n. 7907; t. X, n. 4868.

L'attribution de Fréjus à la tribu *Aniensis* a été contestée, ou tout au moins considérée comme douteuse. Il nous parait nécessaire d'éclairer complètement cette question encore obscure.

On connait, outre Fréjus, quatre villes appelées dans l'antiquité *Forum Julii* ou *Forum Julium:* à l'extrémité nord-est de la dixième région, *Forum Julii*, aujourd'hui Cividale en Frioul (1); dans la neuvième région *Forum Julii Iriensium*, appelé aussi *Iria*, sur la voie Emilienne, aujourd'hui Voghera (2) ; enfin Pline signale en Ombrie les *Forojulienses cognomine Concubienses* (3), et, en Bétique, la ville d'*Illutirgi*, surnommée *Forum Julium* (4).

Quatre noms de tribus se rencontrent dans les inscriptions attribuées à des Forojulienses ; ce sont les noms des tribus *Scaptia* (5), *Quirina* (6), *Voltinia* (7), *Arniensis* (8), *Aniensis* (9).

Les habitants de *Forum Julii* en Frioul étaient inscrits dans la tribu *Scaptia* (10). C'est un fait démontré par les inscriptions de cette localité, et admis sans contestation.

(1) C. I. L., t. V. p. 163, n°s 1758 à 1784.

(2) C. I. L., t. V, p. 828, n°s 785 et 7375.

(3) H. N., l. III, c. XIX, 2. — Sur les *Forum Julii* d'Italie, cf. Mommsen, *Die italischen Burgercolonien von Sulla bis Vespasian*, dans l'*Hermes*, t. XVIII (1883), p. 181 en note.

(4) *Ibid.*, l. III, c. III, 6. — Nous ne parlons pas des *pagani pagi Forojuliensis;* Mommsen a classé parmi les suspectes l'inscription qui les mentionne (C. I. L., t. III, n° 423*).

(5) C. I. L., t. V, n°s 1765, 1767.

(6) C. I. L., t. X, n° 6674.

(7) Gruter, p. 776, n° 6; Herzog, n° 46.

(8) C. I. L., t. VII, n° 48.

(9) Nos n°s 14 et 30, et l'appendice.

(10) C. I. L., t. V, n°s 1765 et 1767.

On ne sait pas de quelle ville étaient citoyens les *Forojulienses* inscrits dans les tribus *Quirina*, *Voltinia* et *Arniensis*. Chacun d'eux n'est d'ailleurs connu que par un seul exemple.

Si l'on en croit Grotefend, c'est à *Forum Julii* en Frioul qu'il faut attribuer les inscriptions dans la tribu *Aniensis* (1), et à *Forum Julii* en Narbonnaise, les inscriptions dans la tribu *Voltinia* (2). Nous avons vu plus haut ce qu'il faut penser de la première de ces deux assertions; quant à la dernière, aucune des trois inscriptions citées par Grotefend à l'appui de son opinion n'est probante: les *Julienses* de la première inscription sont, à tort, identifiés avec des *Forojulienses*; rien ne démontre à quel *Forum Julii* appartient la seconde; la troisième fait mention d'une ville nommée *Forum Augusti*, et non pas *Forum Julii*.

Herzog hésite, sans se prononcer, entre les tribus *Voltinia* et *Aniensis* (3).

Suivant Huebner, qui prête à tort cette opinion à Herzog, Fréjus aurait été inscrit à la fois dans les tribus *Voltinia et Aniensis* (4).

Kubitschek adopte la tribu *Aniensis* (5).

Toutefois Mommsen ne regarde pas le fait comme absolument démontré, puisque dans le dernier volume paru du *Corpus inscriptionum latinarum*, il écrit : « [Forum Julium Narbonense] fuit *fortasse* tribus anien-

(1) *Imperium Romanum tributim descriptum*, p. 56.

(2) *Ibid.*, p. 118.

(3) P. 165, note 30.

(4) C. I. L., t. VII, ad n. 48.

(5) *De Romanarum tribuum origine ac propagatione*, p. 189, note 686.

« sis (1). » Il est cependant plus explicite dans un autre endroit du même volume : « Forum Julium propter « tribum [Aniensem] intellege provinciae Narbonen-« sis (2) ». Et dans le dernier numéro de l'*Ephemeris epigraphica,* récemment paru, il nous apprend que Otto Hirschfeld adoptera cette opinion dans le tome XII du Corpus consacré aux inscriptions de la Narbonnaise (3).

Après avoir réuni toutes les inscriptions de Fréjus, nous regardons comme absolument démontré que les citoyens de cette colonie étaient inscrits dans la tribu *Aniensis*. Parmi les inscriptions de provenance certaine, trouvées dans le sol même de Fréjus, deux seulement portent l'indication de la tribu, et c'est la tribu *Aniensis* (4). D'autres inscriptions appartenant probablement au territoire de Fréjus et provenant de Caillan, de Pignans et de Cagnosc mentionnent des individus inscrits aussi dans la tribu *Aniensis* (5). Ces faits permettent de rattacher à Fréjus les *Forojulienses Aniensi tribu,* dont les inscriptions ont été trouvées hors de la Narbonnaise ; nous donnons dans un appendice les textes de ces inscriptions.

Nous n'avons pas l'intention de mettre en tête de ce recueil une notice sur Fréjus. Il nous suffit d'avoir cité les textes anciens qui s'y rapportent. Nous renvoyons le lecteur désireux de plus amples détails à l'excellent livre de M. Aubenas et aux travaux de Texier et de Victor Petit. Les témoignages de l'antiquité établissent

(1) C. I. L. t. X, ad n. 6674.
(2) *Ibid.*, ad n. 6230.
(3) *Ephemeris epigraphica*, t. V, p. 202.
(4) Nos n°s 14 et 30.
(5) Bonstetten, p. 14, 1 ; 23 ; 30.

d'ailleurs l'importance de *Forum Julii*. Il y a donc lieu, à première vue, d'être surpris du petit nombre de monuments antiques qui peuvent avec certitude être attribués à cette ville. Mais ce fait s'explique. Au XVI[e] et au XVII[e] siècle, Fréjus n'eut pas, comme d'autres villes, Aix ou Nimes, par exemple, la bonne fortune de compter parmi ses citoyens une série d'antiquaires se transmettant, avec la tradition scientifique, les documents archéologiques relatifs à l'histoire locale. Cela tient à la décadence rapide de Fréjus, décadence dont nous n'avons pas à examiner les causes multiples.

A diverses époques, le sol de Fréjus a fourni de précieuses antiquités. Après avoir passé par les collections d'Antelmi et de Peiresc, ces objets ont été dispersés et on en a perdu la trace.

La rareté des pierres de taille dans le pays a été, pour les monuments antiques, une cause de destruction. Les gradins de l'amphithéâtre ont servi à construire les tours de la cathédrale ; des débris romains sont encastrés dans l'enceinte du moyen âge (1). Sans aucun doute, les pierres régulièrement taillées sur lesquelles on grave d'habitude les inscriptions ont été les premières victimes de cette pénurie. Il est donc certain que bon nombre de monuments ont ainsi disparu sans laisser aucun souvenir.

Du temps de Bouche, une inscription de Fréjus (n° 1) avait été transportée à Aix dans le jardin du conseiller de Pennefort, qui devint plus tard celui des Pères Minimes ; elle paraît perdue aujourd'hui.

Du reste, l'histoire des monuments dont la découverte a été enregistrée est un véritable martyrologe.

(1) Cf. Texier, p. 253, et notre n° 38.

Citons les principaux. Une statue en pierre noire, découverte du temps de François I[er] et représentant un soldat (?) fut envoyée presque immédiatement à Fontainebleau (1). Une belle statue de marbre, qu'on appela Vénus Uranie et qui, offerte d'abord au Président d'Oppède, fut ensuite, par ses ordres, transportée à Paris vers 1650 (2). Un terme, à deux faces, également envoyé à Paris en 1725 (3). Un très beau trépied de bronze, trouvé près de la mer; propriété d'Antelmi, puis de Peiresc, il fut ensuite conservé dans le Cabinet de l'abbaye de Sainte-Geneviève; après la Révolution, il se trouvait au Cabinet des antiques de la Bibliothèque impériale (4); il n'y est plus aujourd'hui. Un beau camée, représentant les trois Grâces, fut, en 1600, transporté à Rome et vendu à Lelio Pasqualino; il passa ensuite entre les mains de Buoncompagno (5). Peiresc devint possesseur des collections réunies « par Pierre et Nicolas Antelmi (6) consistant en

(1) Bouche, t. I, p. 248; Girardin, t. I, p. 110; cf. notre n. 39.

(2) Bouche, *ibid.*, Girardin, t. I, p. 63; Millin, t. II, p. 491; Garcin, t. I, p. 452.

(3) Girardin, *ibid.*, p. 64. D'après la description faite par Girardin ce double hermès devait représenter *Bacchus* et *Ariane*. Le chapitre le fit transporter à Paris pour l'offrir au cardinal de Fleury, ancien évêque de Fréjus. Cf. Aubenas, p. 620.

(4) Girardin, t. I, p. 67-69; Millin, t. II, p. 491. Cf. Spon, *Miscellanea*, p. 118; Montfaucon, *Antiquité expliquée*, t. II, part. I, pl. LIII, fig. 3, p. 138; Aubenas, p. 621 à 626.

(5) Bibl. nat., mss. de Peiresc. f. fr., n° 9530, f° 199 : « Extrait « de l'itinéraire de M. Rubens, faict à Rome, chez le s[r] Lelio « Pasqualino. La chasse des trois Charitez vestües aprez des « petits amours juchez dans les branches d'une vigne en forme « d'arbre, avec des bastons, comme la décrit Anacréon, en « camayeul rond d'excellente main, trouvé à FREIVS, l'an 1599. »

(6) Peiresc reçut en effet de Nicolas Antelmi un grand nombre

« médailles, cachets, urnes, lampes, inscriptions, « tablettes... etc. (1),... et où on voyait aussi plu« sieurs statues de marbre, de bronze et cuivre (2). »

Nous tenons à signaler d'une façon particulière, et

d'objets antiques provenant de Fréjus. On conserve à la bibliothèque Méjanes, à Aix, plusieurs lettres ou copies de lettres extraites de la correspondance d'Antelmi et de Peiresc; nous en citerons quelques passages : *Nicolas Antelmi à Peiresc :* « Les « deux pierres desquelles je vous avois parlé, estant à Aix, sont « embarquées pour Marseille de jeudi dernier; j'estime que « vous en aurez reçu des nouvelles par celuy à qui je les ay « adressées, suivant votre ordre..... à Fréjus, ce 25 juillet 1628. » (Peiresc C, p. 492 et 523.) — *Peiresc à Antelmi :* « Ce mot ne sera que « pour vous accuser réception de vos beaux livres, en attendant « l'arrivée de la barque sur laquelle vous avez encore fait char« ger d'autres pierres et fragments d'antiquité..... A Boigency, « ce 16 juin 1630. » (Ibid., p. 498.) — *Nicolas Antelmi à Peiresc :* « .... Je vous envoie encore un panier rempli de vieux frag« ments antiques, dans lequel il y a deux testes, et dautant que « vous m'avez recommandé de conserver tout, pour n'y faillir « j'y ai mis plusieurs choses inutiles. Commandés s'il vous plait, « qu'on fouille bien dans le foin dudi panier, affin qu'il ne se « perde rien..... A Fréjus, ce 18 may 1632. » (Ibid., p. 494 et 526.) A la suite de la lettre précédente : « *Mémoire de ce qui fut en« voyé led. jour au s^r Peiresc.......* Un panier rempli de diverses « antiquailles, où il y a deux testes de marbre de Satyre, et « deux plats de terre antique. » (P. 495 et 527.) — Il est probable que le dépouillement complet de la correspondance de Peiresc, dont la plus grande partie est conservée à la bibliothèque de Carpentras, fournirait d'autres renseignements du même genre.

[Boigency est probablement Belgentier.]

(1) Girardin, t. I, p. 70.

(2) Id., *ibid.*, p. 66. — Sur les antiquités trouvées à Fréjus, outre les auteurs cités, cf. Papon, *Voyage de Provence* (Paris, 1787, 2 vol. in-12), t. I, p. 356 et sv.; Garcin, t. I, p. 452-453, signale la découverte faite de son temps « dans la terre dite Bellevue... « de tombeaux... avec figures de plusieurs dieux et une tête qu'on

nous avons fait reproduire en héliogravure une *tête de Jupiter* (1), en marbre blanc, découverte à Fréjus, en 1822, près de la Porte dorée, lors des fouilles entreprises par la municipalité; cette tête, heureusement, est restée dans la ville. Elle mesure, dans son état actuel, avec l'amorce du cou, 0m40 de hauteur; elle appartenait donc à un buste ou plutôt à une statue colossale du maître des dieux. C'est certainement une des belles têtes antiques sorties du sol de la Gaule. Par une singulière bonne fortune, cette tête est presque intacte; la figure n'a pour ainsi dire subi aucune mutilation : cet état exceptionnel de conservation fait vivement regretter la perte du corps. Les traits du dieu sont pleins de grandeur et de majesté; la chevelure et la barbe qui donnent à la sculpture tout son effet, sont traitées avec une largeur et un brio qui dénotent un artiste de profession. Par son style, elle rappelle les deux grands et célèbres bustes de Marc-Aurèle et de Lucius Verus trouvés en 1720, à Acqua Traversa, près de Rome, et conservés aujourd'hui au musée du Louvre (2). Elle doit remonter au moins à l'époque des Antonins. Mérimée, qui visita Fréjus en 1834, a porté sur ce morceau antique le jugement suivant : « On « a tiré [il s'agit des fouilles de la Porte dorée] quel« ques fragments de statues parmi lesquelles je n'ai « distingué qu'une tête de Jupiter d'un *assez beau style*,

« présume être celle de la statue d'Agrippa »; voy. aussi le comte de Villeneuve et Aubenas, *passim.*

(1) Cf les têtes de ce dieu réunies, par J. Overbeck, *Atlas der griechischen Kunstmythologie*, taf. II, III.

(2) Comte de Clarac, *Description du Musée royal des Antiques*, nos 138 et 140; *Musée de sculpture antique et moderne*, pl. 1090, n. 3301 C, et pl. 1092, n. 3299 E; Bouillon, *Musée des Antiques*, t. II, bustes.

« sculpté à l'effet, comme un ouvrage destiné à la « décoration (1) ». Nous pensons que Mérimée, dans son appréciation d'ailleurs bienveillante, était resté au-dessous de la vérité.



Fragment d'une statue de femme assise, trouvé à Fréjus.

Quelques personnes croient que cette tête de Jupiter doit être rapprochée d'un fragment de statue, de pro-

(1) *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, 1834, p. 251 à 255. — M. Charles Lenthéric, selon son habitude, a copié le jugement de Mérimée (voir, à ce sujet, l'ouvrage de M. Aubenas, p. 602-604).

portions plus fortes que nature, conservé également à Fréjus. Ce morceau, qui représente la moitié inférieure du corps d'une statue drapée et assise, est aussi fort intéressant, mais il ne peut avoir appartenu à une statue de Jupiter. On connaît un certain nombre de marbres représentant Jupiter assis, sur lesquels le vêtement du dieu est généralement disposé d'une façon différente.

Jupiter assis porte le plus souvent un manteau ou une draperie négligemment jetée, qui recouvre les jambes, laissant le haut du corps à nu (1); il n'a pas ce double vêtement serré, qui devait couvrir le corps tout entier et qui nous paraît plutôt appartenir à une *divinité féminine* (2). Nous sommes très portés à croire que le fragment de Fréjus est la partie inférieure d'une statue assise de femme, à tête tourelée, représentant la ville elle-même, ou une *Tutela*, divinité protectrice de la ville. Nous ne possédons rien malheureusement de la partie supérieure, ce qui seul pourrait nous autoriser à émettre une opinion plus assurée. « Ce morceau de « marbre, écrivait Victor Petit en 1867 (3), qui est d'une « finesse remarquable, reste depuis plus de trente ans « gisant à terre, dans une arrière-cour encombrée de

(1) Un intéressant exemple de l'agencement de draperies don nous voulons parler, se voit sur la belle statue assise d'Ancyre, publiée par A. de Longpérier (*Gazette archéologique*, 1881, pl. 13 ; *Œuvres*, t. III, p. 415 ; cf. J. Overbeck, *loc. cit.*, pl. I, et Clarac, *Musée*, pl. 397, 398, 405, 406, 410 A.

(2) Voir les statues féminines assises, dans Clarac, *Musée*, pl. 433, 438 B, G, H, 441, 454, 468, 474, 498 A, D, 501, 521, 522. Toutes ces statues, comme celle de Fréjus, portent un double vêtement, une tunique talaire et un manteau un peu plus court que la tunique.

(3) *Congrès archéologique de France*, XXXIIIe session, 1867, p. 356.

« bois et de tuiles, tandis que rien ne serait plus facile « que de le mettre à l'abri des intempéries des saisons, « en le déposant à 2 mètres de là, dans le grand vestibule « qui précède l'escalier intérieur de la Mairie, vestibule « vide, où sont déjà quelques morceaux de sculpture « et quelques terres cuites antiques. » Grâce à M. Aubenas, le vœu de Victor Petit est aujourd'hui réalisé (1).

Fréjus a possédé des savants, historiens plutôt qu'antiquaires, qu'il serait injuste de passer sous silence. Ils utilisèrent les monuments antiques pour écrire l'histoire de leur pays. S'ils ne nous ont pas conservé les pierres elles-mêmes, ils ont au moins sauvé de l'oubli beaucoup d'inscriptions en les transcrivant dans leurs ouvrages. Antelmi au XVIIe siècle, Girardin au XVIIIe, furent les historiens de Fréjus. Bouche et l'oratorien Papon (2), dans leurs histoires de Provence, Raymond de Solier, Séguier, Peiresc et le président Bouhier, dans leurs

(1) Mais il a fallu longtemps ! Il a fallu surtout l'arrivée au pouvoir d'une municipalité intelligente, pour arracher à la ruine et à l'oubli les souvenirs du brillant passé de Fréjus. En 1846, vingt ans avant Victor Petit, A. de Caumont avait déjà pris la défense des antiquités de Fréjus : « L'abandon dans lequel se « trouvent quelques fragments de statues de marbre, découverts « dans les bains, à l'occasion des fouilles qui furent faites, il y « a quelques années, aux frais du gouvernement, sous la « direction de M. Texier, membre de l'Institut, a vivement « peiné M. de Caumont : *il a fait une visite à M. le Maire, pour* « *le prier de les faire disposer dans une salle de l'hôtel-de-ville.* « Ces fragments sont en ce moment jetés pêle-mêle par terre, « dans un couloir à ciel ouvert, et rempli d'immondices, attenant à l'hôtel-de-ville. » (*Bulletin monumental,* t. XII, 1846, p. 527.)

(2) *Histoire de Provence,* Paris, 1778-1786, 4 vol. in-4. — Nous n'indiquons ici que les titres des ouvrages qui ne figurent pas dans notre liste bibliographique.

haut que les antiquités de Fréjus ont été dispersées, mais toutes n'ont probablement pas été détruites. Parmi celles dont la découverte n'a pas été mentionnée, il en est sans doute qui restent ignorées dans les musées ou dans les collections particulières. Puisse ce travail attirer l'attention des collectionneurs et des conservateurs de musées qui auraient des inscriptions provenant de Fréjus, et les déterminer à les signaler.

INSCRIPTIONS VOTIVES.

1.

Inscription signalée par Solier parmi celles de Fréjus. — Perdue.

sic APPOLLINI EX V · L · M
sic PRAECEPT · ET CRECES

Copie de Solier.

Appollini ex v(oto) l(ibentes) m(erito) Praecept(us) et Cre[s]ce[n]s.

Le cognomen, ou nom servile, *Praeceptus*, est très rare. C'est sans doute le même nom qui se rencontre en abrégé sur une inscription de Capoue :

A · RVBRIVS · A · F · PRAEC (1).

On connaît de nombreux exemples de la forme *Cresces* pour *Crescens* (2).

Girardin a réuni cette inscription à une autre qui en est cependant complètement distincte (cf. notre n° 36).

(1) C. I. L., t. X, n° 3783.
(2) Cf. Wilmanns, *Exempla*, à la table des cognomina, v° CRESCENS.

Il est probable qu'il avait transcrit les deux textes à la suite l'un de l'autre; il n'a pas pensé à les séparer. De cette confusion est né le texte suivant, que nous reproduisons d'après Muratori :

APOLLINI
EX V · L · M
PRAECEPT
ETCRESCES
L TREBONIO
L · F HERED
EX · TEST

Girardin a pensé retrouver là l'épitaphe d'un « poëte « Trebonius, qui voulait que son tombeau fût sous la « protection d'Apollon, auquel il le consacra par un « vœu (1) » !

Muratori est beaucoup plus sage : « Uti animadvertit « Bimardus, habentur heic geminae inscriptiones, altera « votiva *Apollini*, altera sepulcralis *Trebonio*. Prior « occupat quatuor priores lineas; tres posteriores « altera. »

Pour la seconde inscription, voyez notre n° 36.

Au temps de Bouche, la première inscription avait été transportée de Fréjus à Aix « au jardin du con- « seiller de Pennefort, qui est aujourd'hui celui des « Pères Minimes. » Elle ne se trouve pas actuellement au musée d'Aix; on ignore ce qu'elle est devenue.

Solier, p. 104; — Solier x; — Bouche, t. I, p. 55 (en quatre lignes, APPOLLINI|EX V · L · M|RECEPTV|ETCRESCES), et p. 249 (en deux lignes, d'après Solier); — Bouhier,

(1) T. I, p. 55.

f° 207, n. CCLXXX (en deux lignes, d'après Bouche-Solier; — Girardin, t. I, p. 115 (en deux lignes); — Muratori, p. 22, n. 12 (en quatre lignes); — Rousse, *Fréjus*, p. 126, d'après Girardin; — Bonstetten, p. 20, n. 2, d'après Girardin; — Aubenas, p. 751, n. 16, d'après Girardin.

2.

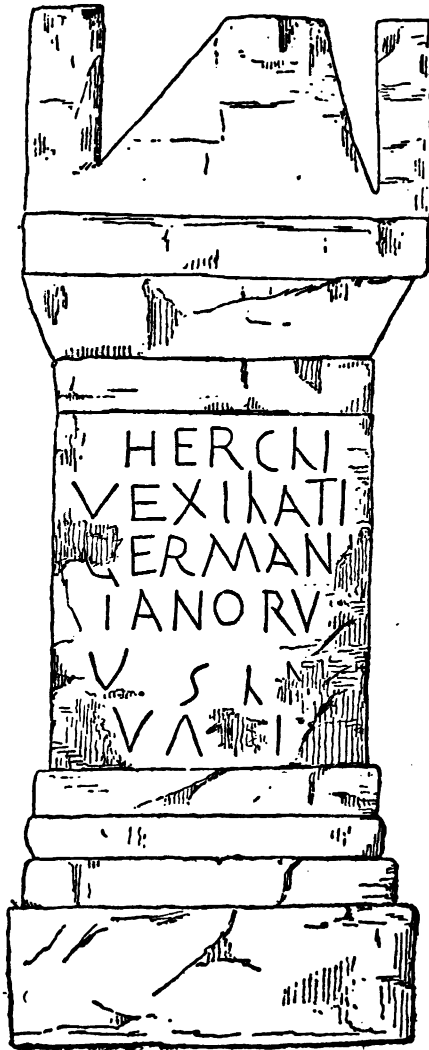
Petit autel en pierre calcaire, trouvé à Fréjus, et donné à la ville, en 1883, par M. Armand, maçon, propriétaire d'une partie de la citadelle de l'Ouest (bastion Saint-Antoine). Haut. 0^m27; larg. à la base, 0^m12. — Au musée de l'Hôtel-de-Ville.

HERCLI
VEXILATI
GERMAN
IANORV
V S L M
. . VA . .

Notre copie ; voir le dessin ci-joint qui reproduit le monument à la moitié de ses dimensions.

Herc[u]li Vexilati German(us) Ianoru (filius) v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).....

Cet *ex-voto* se rapproche par sa forme et ses dimensions de certains petits autels votifs, également en pierre calcaire, découverts à Saint-Saturnin d'Apt et conservés au musée d'Avignon. On en a trouvé de semblables sur d'autres points de la Narbonnaise, notamment à Vaison et à Nimes.



Autel votif à Hercule (n° 2)

Le surnom *Vexilas*, qui accompagne le nom d'Hercule, rappelle par sa terminaison les surnoms bien connus de Mercure, *Dumias* (1) et *Clavarias* (2). Le dédicant porte un nom romain ; son père est encore désigné par un nom barbare, probablement ligure.

3.

Parmi les inscriptions de Fréjus, Solier cite la suivante. — Perdue.

PRO SAL
ANTONIN
TAVROBOLI
VM FECIT
m. D · M · I

Copie de Solier.

Pro sal(ute) Antonin(i) taurobolium fecit [matri] d(eum) m(agnae) I(daeae).

Ce texte paraît incomplet, car le nom de celui qui a fait le taurobole n'est pas exprimé. Il n'est pas possible que les trois lettres de la dernière ligne soient les initiales des *tria nomina*. Ce sont les abréviations ordinaires des noms de la *magna mater ;* dans une petite inscription votive de Rome, elles sont ainsi rejetées à la fin du texte (3).

Les inscriptions tauroboliques, trouvées en Gaule, ne

(1) Héron de Villefosse, *Bullet. des Antiq. de France*, 1880, p. 234.
(2) H. Thédenat, *Ibid.*, 1881, p. 164 et 179.
(3) C. I. L., t. VI, n° 496 ; cf. n. 345, *d(eae) m(agnae)*.

sont pas antérieures à l'année 160. La plus ancienne est celle qui mentionne le taurobole offert à Lyon, en cette année 160, pour l'empereur Antonin le Pieux (1). Viennent ensuite celles de Lectoure, de l'année 176 (2); celle de Tain, de l'année 184 (3); celle d'Orange, du règne de Commode (4); celles de Lyon, des années 190, 194 et 197 (5); celle de Narbonne, du règne de Septime Sévère et de Caracalla (6); celle de Lectoure, de l'année 239; et neuf autres de la même localité, de l'année 240 (7), etc.

Il est difficile de dire quel est, parmi les empereurs ayant porté le nom d'Antonin, celui qui est désigné dans cette inscription.

Solier, p. 104; — Solier-Méjanes, p. 214, l. 3 et 4, TAVROBOLIVM||FECIT; — Solier-Marseille, p. 47, TAVROBOLI||VMFECIT; — Solier *x*.

4.

Le texte de cette inscription nous a été conservé par Peiresc. D'après le dessin qui se trouve dans un des

(1) Boissieu, *Inscr. ant. de Lyon*, p. 24; Allmer, *Rev. épigr. du midi de la France*, t. I, n. 9.

(2) Allmer, n. 198; Ferdinand Cassassoles, *Notices historiques sur la ville de Lectoure*, Auch, 1839; pièces justificatives, p. 39 à 44.

(3) Chaulieu, *Mémoires sur diverses antiquités de la Drôme*, p. 1 à 66; Boissieu, p. 28; Allmer, n° 10.

(4) Herzog, n. 407.

(5) Boissieu, p. 31 à 36; Allmer, n. 11, 12, 13.

(6) Herzog, n. 7.

(7) Ferd. Cassassoles, *loc. cit.*

manuscrits du célèbre antiquaire, il était gravé sur un autel cubique surmonté d'une large corniche.

« Pierre trouvée dans l'enclos de la ville de Fréjus. — « Est à nostre pouvoir. » PEIRESC. — Perdue.

N A S
VALERIVS GRACILIS
D S P

Copie de Peiresc.

N(umini) (1) *A(ugusti) s(acrum). Valerius Gracilis d(e) s(uo) p(osuit).*

Peiresc A, f° 233.

5.

« Inscription découverte, il y a une vingtaine d'an- « nées, aux environs de l'ancienne chapelle Saint-Pierre, « dans la propriété de feu Mme Dufau ; elle a été donnée « à la collection archéologique de Fréjus par l'un de « ses héritiers, M. Martini, avocat à Paris. » AUBENAS. — Au musée de l'hôtel de ville.

Elle est gravée sur l'épaisseur d'un des côtés longs d'une tablette rectangulaire en marbre, longue de 0m,90, large de 0m,35, épaisse de 0m,05. Ni les trois autres côtés de la tablette ni ses surfaces planes ne portent d'inscription (2).

POMPEIA M F QVARTA V S L M

Notre copie.

Pompeia, M(arci) f(ilia), Quarta, v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito).

(1) Le mot *numen* s'abrège assez fréquemment par un N seul; voy. les exemples donnés dans le *Bulletin des Antiquaires de France*, 1883, p. 265.

(2) On a trouvé, à Cividate di Val Camonica (Camunni), des

Il est digne de remarque que cette inscription ne porte pas le nom de la divinité à laquelle se rapporte le vœu. Peut-être la tablette était-elle engagée dans la base d'une statue, ou placée dans un sanctuaire. Elle était par là même dédiée au dieu qu'on y honorait.

Aubenas, p. 761, n. 33.

inscriptions votives, gravées comme celle-ci sur des tranches de tablettes en marbre, C. I. L., t. V, nos 4936 et 4941.

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES

6.

En 1861, en enlevant une partie des terres de la butte Saint-Antoine, située sur la gauche du canal des Moulins, pour construire la chaussée du chemin de fer de Toulon à Nice, on trouva plusieurs inscriptions (n°s 6, 11, 26, 41). La commune de Fréjus, représentée par son maire, M. de Blacas, et l'administration du chemin de fer se disputèrent la possession de ces monuments. Pendant les débats un entrepreneur, chargé d'une partie des travaux, fit briser les pierres et les utilisa dans la construction du remblai (1). La loi devrait avoir des peines exemplaires pour les délits de ce genre. M. Alexandre, membre de l'Institut, alors de passage à Fréjus, avait heureusement copié les inscriptions. Grâce à lui, le texte en a pu être conservé. Nous les reproduirons à leur place. Voici la première.— Perdue.

ALBANO
TALLVTIVS
PATER

Copie d'Alexandre.

Albano Tallutius pater.

Cette inscription était gravée sur un cippe arrondi à la partie supérieure, de même dimension à peu près que

(1) Cf. Aubenas, p. 548 et 754.

l'inscription bilingue trouvée au même endroit (n° 41). Le cippe n'offrait aucune trace d'ornementation et paraissait n'avoir eu ni socle ni corniche.

Alexandre, p. 458; — Aubenas, p. 754, n. 20.

7.

Inscription signalée par Solier parmi celles de Fréjus. — Perdue.

ANNIA SECVNDA
VXOR VIVA
SIBI ET SVIS

D'après Solier-Méjanes.

Annia Secunda, uxor, viva sibi et suis.

Ce texte semble être incomplet. Annia Secunda a élevé ce tombeau à son mari, et a préparé en même temps une sépulture pour elle et pour les siens. Le nom du défunt, précédé de la formule habituelle D · M · , devait former les premières lignes de l'inscription; sans cela le mot *uxor* qui commence la seconde ligne n'aurait aucune signification. On peut cependant supposer que le mari était nommé sur une autre pierre aujourd'hui perdue, placée à côté de celle-ci; les deux inscriptions auraient alors appartenu à un tombeau de famille.

Sur la même page de son manuscrit, Solier donne séparément une autre inscription, que Bonstetten et Aubenas, trompés sans doute par la disposition typographique des deux textes dans l'ouvrage de Bouche, ont réunie par erreur à celle d'Annia Secunda. Nous en reparlerons plus loin (voir notre n° 43).

Solier, p. 103; il ne donne pas le mot SVIS à la l. 3; — Solier-Méjanes, p. 214, avec le mot SVIS à la l. 3; — Solier-Marseille, p. 47 et Solier x, conformes à Solier; — Bouche, t. I, p. 248; — Bouhier, p. 206, n. CCCLXXII; — Bonstetten, p. 20, n. 9; — Aubenas, p. 746, n. 6.

8.

« M. Nicolas Anthelmy avoit l'inscription suivante, « tirée d'une pierre qu'on déterra de son temps en creu- « sant dans un endroit de notre campagne. Il en fit pré- « sent à M. l'abbé de Peyresch, qui la rapporte en ses « ouvrages. » GIRARDIN.

Peiresc l'a en effet transcrite dans un de ses manuscrits avec l'indication suivante : « *Forojulii, eruta* 1628, « *apud D. Antelmium.* »

Aussitôt après la trouvaille de cette inscription, Antelmi en avait transmis la copie à Peiresc, à la suite d'une lettre écrite de Fréjus et datée du 25 juillet 1628; cette lettre existe dans un des recueils manuscrits de la bibliothèque d'Aix (1). — Perdue.

ANTHO · CAESARIS
TRIERARCHO · LIVIANO
C · IVLIVS · IASO · F · C

L. 1, le T et le H sont liés; l. 1, le I et le S, et l. 2, le O final, sont plus petits que les autres lettres.

Copie de Peiresc.

Antho Caesaris (servo), trierarcho, Liviano, G(aius), Iulius Iaso f(aciendum) c(uravit).

(1) Peiresc C, p. 492; cf p. 523 : *Lettre de M. Nicolas Antelmi,*

Il n'est pas surprenant de voir un esclave commandant d'un navire, car l'inscription est des premiers temps de l'empire. Or, sous Auguste, comme sous Tibère, les capitaines de navire, de même que les équipages, appartiennent tous à la *familia* de l'empereur (1).

Après avoir été esclave de Livie, Anthus avait été probablement donné à Tibère par sa mère. Le qualificatif *Livianus* est destiné à rappeler qu'il avait appartenu à Livie. On rencontre au Ier siècle de notre ère un certain nombre d'exemples analogues (2).

M. E. Ferrero a omis cette inscription dans son ouvrage sur les flottes romaines (3).

Peiresc B, fº 27 vº; — Peiresc C, p. 492, cf. p. 523; — Antelmi, *de Initiis*, p. 23; — Girardin, t. I, p. 107; —

chanoine de Fréjus. « A M. de Peiresc à Aix. Les deux Pierres desquelles je vous avois parlé estant à Aix, sont embarquées pour « Marseille de jeudi dernier; j'estime que vous en aurez reçeu des « nouvelles par celuy à qui je les ay adressées suivant votre « ordre. Je n'ay peu pour encore attendre la maladie de mon « neveu, faire marquer la distance d'où l'une desd. Pierres s'est « trouvée à l'Estérel; je le feray sans faute incontinent que « mond. neveu pourra monter à cheval pour le désir que j'ay « de vous témoigner le soin que j'ay de vous pouvoir rendre « quelque bon service..., à Fréjus, ce 25 juillet 1628. » Cf. Séguier, bibl. de Nîmes, mss. 13816, n. 12, 2, un des feuillets non chiffrés de la fin; cf. Antelmi, p. 23. — La pierre trouvée à l'Esterel, dont parle Antelmi, est évidemment une borne milliaire; le désir que Peiresc avait de connaître à quelle distance elle se trouvait de Fréjus, en est la preuve.

(1) Cf. Mommsen, *Schweizer Nachstudien*, dans l'*Hermes*, t. XVI (1881), p. 463-464.

(2) Les exemples sont nombreux dans les inscriptions des grands columbarium de Rome, publiées dans la 2e partie du t. VI du *Corpus latin*.

(3) *L'ordinamento delle armate romane*, Torino, 1878, in-4º.

Muratori, p. 779, n° 8; — Rousse, *Fréjus*, p. 123; — Bonstetten, p. 21, n. 17; — Aubenas, p. 748, n. 12.

9.

« Extat siquidem in Urbe fragmentum quoddam. » ANTELMI. — Perdue.

D M *et m*
AN*toniae*..............................
M · AVR · AN*tigoni*(?)...........
PR*aef* · CLASSI*s*.... *coniugis*
AP. . . . .

Copie d'Antelmi.

D(iis) M(anibus) [et m(emoriae)] An[toniae.....] M(arci) Aur(elii) An[tigoni] (?)..... *pr[aef(ecti)] classi[s]..... [conjugis]*.....

La l. 2 est assez difficile à compléter, et nous ne proposons notre restitution que sous toutes réserves; l. 5, les lettres AP..... étaient sans doute les premières du nom de celui qui avait élevé le monument; venaient ensuite les lettres F · C · ou toute autre formule analogue.

Antelmi, *de Initiis*, p. 23; — Girardin, t. I, p. 108; — Muratori, p. 794, n° 2; — Herzog, n° 297; — Desjardins, p. 438; — Rousse, *Fréjus*, p. 123; — Bonstetten, p. 20, n° 10; — Ferrero, p. 224, n° 32; — Aubenas, p. 749, n° 13.

Ferrero classe cette inscription parmi les suspectes: « È sospetta questa iscrizione attribuita all'armata stan« ziata da Augusto in *Forum Iulii*. » Il ne donne pas la

raison de ce jugement. L'inscription ne se rapporte certainement pas à la flotte de Fréjus, mais elle nous paraît authentique.

10.

Solier signale cette inscription parmi celles de Fréjus. — Perdue.

BACCHIVS Ɔ
VRBANAE· L
SVAE

Copie de Solier.

Le L de la l. 2 appartient peut-être à la l. 1, si toutefois l'inscription n'est pas brisée à droite ou mal transcrite ?

Bacchius mulieris l(ibertus) Urbanae suae ?

Solier, p. 104; — Solier-Marseille, p. 47; — Solier *x,* BACHIVS.

11.

Inscription trouvée en 1851 dans la butte Saint-Antoine, à gauche du canal des Moulins (voir le n° 6).— Perdue.

.. ARICBALO · AMIC.
.. RI P PRIMA · A . . . . .
X L· ERES • EX · TESTAM
ENTO · F · ET · SIBI
(*Deux mains enlacées*).

Copie d'Alexandre.

L. 1, A R, dans le premier mot, et A M, dans le second,

sont liés. Dans les deux premières lignes, quelques lettres ont disparu.

La pierre qui portait ce texte était à peu près carrée, d'environ 0m,60 de côté, de peu d'épaisseur et bordée d'une moulure. Les lettres étaient gravées superficiellement et leur forme était irrégulière.

Alexandre fait observer avec raison que le nom incomplet... *aricbalus* est d'origine phénicienne. Sa terminaison *bal* l'indique assez. Il est, en effet, hors de doute qu'il faut compléter *b*ARICBALO ; c'est une forme romanisée du nom punique *Baricbal*, *Barigbal*, *Baribal,* dont il existe de nombreux exemples (1). Le mot qui suit doit se lire AMIC*a*RI ; c'est le nom du père de Baricbalus (2) ; la filiation est indiquée suivant l'usage punique. Le texte, à défaut de la pierre originale, pourrait être ainsi amélioré :

*b*ARICBALO · AMIC
*a*RI · F · PRIMA · A*nn*
XL · ERES · EX · TESTAM
ENTO · F · ET · SIBI

[B]aricbalo Amic[a]ri f(ilio)..... a[nn](orum) XL. Eres ex testamento f(ecit) et sibi.

Les tablettes d'hospitalité et de patronat, délivrées à C. Silius Aviola par plusieurs villes d'Afrique, et découvertes dans une vallée des Alpes, fournissent également des noms puniques disposés de la même façon : un tel, fils d'un tel (3).

(1) C. I. L., t. VIII, à la table ; cf. De-Vit, *Totius latinitatis onomasticon*, v° *Barigbal*; R. Cagnat, *Explorations épigraphiques et archéologiques en Tunisie*, 1er fasc., 1883, p. 65, n. 148.

(2) Cf. C. I. L., t. VIII, n° 10525..... Ammicaris f., et n° 68 Ammicar Milchatonis f. ; cf. t. V, n° 4920.

(3) C. I. L., t. V, n° 4919, 4920, 4921.

Alexandre, p. 460; — Miller, p. 18; — Aubenas, p. 755, n° 22.

12.

Inscription mentionnée par Solier parmi celles de Fréjus. — Perdue.

M · COELIO
AGRICOLAE
PARENTES
V · AN · VIII · M
III D · VIII

M(arco) Coelio Agricolae parentes. V(ixit) an(nis) VIII, m(ensibus) III, d(iebus) VIII.

Remarquons le surnom *Agricola,* usité dans la ville qui avait donné le jour au beau-père de Tacite.

Solier, p. 104; — Solier-Méjanes, p. 216, l. 1 et 2, M · COELIO||AGRICOLAÈ PARENTES; — Solier-Marseille, p. 48, l. 1 et 2, M · COELIO||AGRICOLAE; — Solier *x,* l. 4, V · ANNIS; — Bouche, t. I, p. 249; M · COELIO AGRICOLAE||PARENTES||V · ANNIS VIII · M · III · D · VIII; — Bouhier, p. 208, n. CCCLXXXII; — Girardin, t. I, p. 114; même texte que Bouche, sauf pour la dernière ligne, V · ANNIS · VIII · M · III · D · VIII · H.; — Muratori, même texte que Girardin (*misit Bimardus*), p. 1143, n° 7; — Herzog, d'après Muratori, n° 305; — Rousse, *Fréjus*, p. 126; — Bonstetten, p. 20, n° 3; — Aubenas, p. 746, n° 5.

Le H qui termine la dernière ligne dans la copie de Girardin pourrait être la première lettre du mot *h(oris)....* ou de la formule *h(ic)* [*s(itus) e(st)*].

13.

Inscription signalée par Solier parmi celles de Fréjus. — Elle existe aujourd'hui à Callian (voir les n°s 18 et 22), où Zongo Ondedeï, évêque de Fréjus, le célèbre confident de Mazarin, avait une maison de campagne.

« A la mairie (de Caillan), beau cippe en marbre blanc ; « encadrement de feuillage en volutes. » BONSTETTEN.

C · COELIO
C · ET · L · LIB
SESTERTIO
C · COELIO · C · L · FELICI
$\overline{\text{VI}}$VIR
C · COELIVS C · L · FAVSTVS
$\overline{\text{VI}}$VIR · FRATER FECIT

Copie de Bonstetten. — Le trait horizontal qui surmonte le chiffre dans le mot $\overline{\text{VI}}$VIR, est emprunté à la copie de Solier.

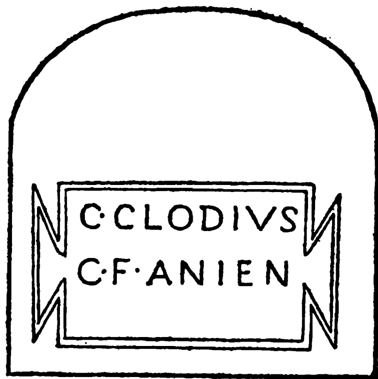
G(aio) Coelio, G(aii) et L(ucii) lib(erto), Sestertio, G(aio) Coelio, G(aii) l(iberto), Felici seviro, G(aius) Coelius, G(aii) l(ibertus), Faustus sevir frater fecit.

Solier, p. 104, avec une division différente des lignes; l. 2, LIBE ; l. 4, FOELICI; l. 6, O L · ; — Solier *x*, l. 4, C · COELIO C · FOE ; — Bouche, t. I, p. 248, d'après Solier; — Bouhier, p. 207, n. CCCLXXV; — Henry. *Recherches sur les antiquités des Basses-Alpes,* p. 143, l'indique d'après Papon, *Hist. de Provence*, t. I, p. 218, comme trouvée à Reillane ; — Garcin, t. I, p. 218; — Bonstetten p. 14, n. 3.

14.

« Cette pierre, déterrée à 1 kilomètre et demi de « Fréjus, sur la propriété de Mme Christine, a été offerte « par M. le docteur Mireur, son gendre, à la collection « d'antiquités de la ville. » AUBENAS.

Stèle en pierre, arrondie à la partie supérieure. Hauteur, 0m,59; largeur, 0m,55. L'inscription est gravée



dans un cartouche rectangulaire muni d'ailerons. Il y avait place pour une troisième ligne qui n'a pas été ajoutée. — Au musée de l'hôtel de ville.

C · CLODIVS
C · F · ANIEN

Notre copie.

G(aius) Clodius, G(aii) f(ilius), Anien(sis), ou Anien(si tribu).

Nous préférons lire ici *Aniensis* au lieu de *Aniensi tribu,*

qui est la transcription ordinaire du nom de la tribu. Les lettres *Anien* ne constituent pas l'abréviation régulière du nom de la tribu *Aniensis*. Il est possible que, conformément à un usage, peu répandu il est vrai, mais dont on connaît plusieurs exemples, on ait fait du nom de la tribu un adjectif se rapportant au personnage.

Un soldat, originaire de Fréjus, et enterré à Mayence, où on a retrouvé son épitaphe, est désigné de la même manière :

M. Julius, Marci f(ilius), Aniensis, Foro Iuli (1).

Un des exemples les plus remarquables de cette manière d'indiquer la tribu se voit sur un fragment d'inscription, conservé au Luc (Var), dans le jardin de M. Aube, notaire ; le monument a été élevé par C. Julius Seneca, à plusieurs membres de sa famille. La tribu n'est pas, comme cela se fait d'habitude, mentionnée après chaque nom ; mais elle est indiquée par l'adjectif *Aniensis*, placé à la fin de l'inscription, et se rapportant à tous les personnages (2). — Sur la tribu *Aniensis* et l'inscription des habitants de Forum Julii dans cette tribu, voir plus haut l'introduction.

C · IVLIVS · SENECA · SIBI · ET *..iulio.s*
PERATO · PATRI · TVRPAE · NIGR*i f.matri..*
IVLIO · OPTATO · L · IVLIO · MA*ximo..iu*
LIO · GRATO · FRATRIBVS ......
F · PVLCHRAE · VXORI · C *iulio sene*
CAE · F · IVLIAE · C · F · MATER*nae nept*
ANIENSIBVS · *pos*

G(aius) Iulius Seneca, sibi et [.. Iulio S]perato patri; Turpae Nigr[i f(iliae) matri];.. Iulio Optato, L(ucio) Iulio

(1) Brambach, C. I. R., n° 1159.

(2) Cette inscription a été souvent publiée : Tisserand, t. I,

Ma[ximo,.. Iu]lio Grato, fratribus;..... f(iliae), Pulchrae, uxori; G(aio) [Iulio Sene]cae f(ilio); Iuliae G(aii) f(iliae) Mater[nae, nept(i)], Aniensibus, [pos(uit)].

Nous pouvons citer d'autres exemples de cet usage; on a trouvé en Afrique des *Arnenses* aux environs d'Hippone (1), à Sétif (2), à Tupusuctu (3); un *Papirius,* à Thubursicum Numidarum (4); un *Polianus* (?), à Lambaesis (5); un *Quirinus,* à Sicca Veneria (6); en Espagne, un *Quirinalis*, à Tarraco (7), et un *Scaptianus,* à Asturica-Augusta (8); en Pannonie inférieure, un *Collinaris,* à Alt-Ofen (9); et enfin en Bretagne, à Bathonia, un *Arniensis* (10).

Aubenas, p. 762, n° 34.

p. 45, avec de nombreuses fautes de transcription qui rendent son texte inintelligible; — Carlone, p. 449, n° 274, d'après Tisserand et avec les mêmes fautes; — Bonstetten, p. 23, au mot GONFARON, d'après une notice manuscrite de M. Aube; texte exact; l. 4, CRATO; — Thédenat, *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1883, p. 244. — On a trouvé à Rome l'épitaphe d'un *C. Julius Seneca,* soldat d'une cohorte prétorienne (C. I. L., t. VI, n. 5978).

(1) C. I. L., t. VIII, n°s 5280 et 5281 : *Q. Tullius Q. f. Arnensis Florus.*

(2) C. I. L., t. VIII, n° 8466 : *L. Petronius M. f. Arnensis Ianuarius;* n° 8504 :..... *Tertullus Arniensis* (sic).

(3) Ibid., n° 8857 : *M. Caecilius M. fil. Arnesis Felix.*

(4) Ibid, n° 4971 : *Q. Ennius Papirius Iustus.*

(5) Ibid., n° 2782.

(6) Ibid., n° 1687 : *P. Castronius C. f. Qirinus* (sic) *Verus.*

(7) C. I. L., t. II, n° 2828 : *L. Terentius Paternus Eburancus Titi f. Quirinalis.*

(8) Ibid., n° 5076 : *C. Pelgus L. f. Scaptianus.........*

(9) *Ephem. epigr.*, t. II, n° 700 : *P. Ael. Co[l]linaris* (?)

(10) C. I. L., t. VII, n° 48 : *C. Murrius C. f. Arniensis* (sic) *Foro Iuli Modestus.*

15.

Inscription signalée par Solier parmi celles de Fréjus. — Perdue.

M · CRASSO
FENE ST ELLA E
VETERANOLXIX

M(arco) Crasso Fenestellae, veterano, [annorum] LXIX.

Crassus est un cognomen particulièrement en honneur dans la gens Licinia. Ici il est employé comme gentilicium, ainsi que dans ces deux inscriptions :

...M. Crasso P. f. | Scorpio et | Crispus Crassi | fecerunt (1) — (Vérone).

...M. Crassus Frugi (2) — (Rome).

Fenestella est un cognomen romain peu commun; il fut porté par un poète du temps de Tibère (3).

Solier, p. 103; — Solier-Méjanes, p. 213; — Solier-Marseille, p. 47, FENESTELLAE; — Solier *x*; — Bouche, t. I, p. 248; — Bouhier, p. 207, n. CCCLXXVIII; — Bonstetten, p. 21, n° 14. — Aubenas, p. 746, n° 4.

16.

Inscription signalée par Solier parmi celles de Fréjus. Peiresc nous en a conservé un croquis et une copie,

(1) C. I. L., t. V, n° 3552.

(2) C. I. L., t. VI, n° 1266.

(3) Pline, *H. N.*, XXXIII, LII, 2; cf. Teuffel, *Geschichte der roemischen Literatur*, p. 561, § 259, 1.

avec cette mention : « A Fréjus, contre la chapelle « Saint-Pons. » — Perdue.

D'après le croquis de Peiresc, la pierre était entourée d'une double moulure formant cadre. Au centre était sculpté un édicule composé de deux colonnes, surmontées d'un chapiteau et supportant une arcade. Une guirlande en feston courait d'un chapiteau à l'autre. Au milieu de l'espace circonscrit par le cintre et la guirlande figurait une rosace. Les six dernières lignes de l'inscription, gravées en caractères plus petits que les deux premières, étaient entourées d'une moulure. Nous reproduisons le croquis de Peiresc qui donne la forme du monument, mais la copie de Solier nous paraît la meilleure.

D M
CONLIG PIET
FESTINA IV
LIAERES
TITVTAEA
NCILLA EX
PECVNI · QV.
FVNERE SVPE

Copie de Solier.

D(iis) M(anibus). Conl[e]g(ium) Piet(atis) (?). *Festina, Iuliae Restitutae ancilla, ex pecuni*[*a*] *qu*[*ae ex*] *funere supe*[*rest*].

Comparez le *conlegium Honoris et Virtutis* dans une inscription de Narbonne (1).

On a d'autres exemples du mot *collegium,* placé ainsi

(1) Allmer, *Revue épigraphique du midi de la France,* t. I, n. 334.

en tête de l'inscription, immédiatement après D · M · Ainsi :

d. m. collegius aquariorum... (1),
diis manibus collegio Agrippiano (2).



Inscription n° 16. — Croquis de Peiresc, réduit (3).

Solier, p. 104 ; — Solier-Méjanes, p. 216, et Solier-

(1) C. I. L., t. IX, n. 460.
(2) C. I. L., t. VI, n. 10255.
(3) A la dernière l., le croquis porte exactement : FVNERE · S · VIE.

Marseille divisent le texte en 6 l. au lieu de 8; Solier-Marseille, p. 48, l. 2, CONLIC, l. 3, IVLIAE||RESTITVTAEAN|| CILLA; — Solier *x*, l. 2, CONL G · PIET...; l. 5, TITVTAE AN; — Peiresc A, f° 233; — Aubenas, p. 757, n° 25.

Une inscription funéraire de Lucanie contient, comme celle dont nous venons de parler, une mention relative aux frais du monument (1) :

D · M
AELI · MARCIANI
MIL · COH · VI · PR · P · V
G · MAXIME · STP
XII · HVIC · PECVN
EIVSDEM · MARCI
ANI · VALERIVS
VALERIANVS · EVOK
FACIVNDVM
CVRAVIT

17.

Inscription indiquée par Solier et par Séguier comme étant à Fréjus. — Perdue.

HERMES VENVSTAE
CONIVGI KARISSIMAE

Copie de Séguier.

Hermes Venustae conjugi karissimae.

Girardin et tous les auteurs qui ont publié cette inscription après lui, l'ont mêlée avec le n° 24; ils ont fait une seule inscription de ces deux textes.

(1) C. I. L., t. X, n. 215.

Solier, p. 104, donne le texte en quatre lignes : HERMES||VENVSTAE||CONIVGICHA||RISSIMAE, ainsi que Solier-Marseille, p. 47 et Solier *x*; — Solier-Méjanes, p. 214, en deux lignes, l. 2, COIVGI RARISSIMAE ; — Séguier, B 13814, 22, n° 330, 18; — Bouche, t. I, p. 248; — Spon, p. 11; — Girardin, t. I, p. 113 ; — Muratori, p. 1352, n° 2 ; — Bonstetten, p. 21, n° 16 ; — Aubenas, p. 746, n° 3.

18.

Inscription signalée par Solier parmi celles de Fréjus :

D M
Q · HIRPIDI BARBARI IIIIII AVG · QVI AN ·
XXXIII Q HIRPID · ALPHIVS ET HIRPIDIA

Copie de Solier.

Solier, p. 104 ; — Solier-Méjanes, p. 215, en quatre lignes, incomplet; — Solier-Marseille, p. 48, incomplet ; — Solier *x*.

« A Callian, à la bastide du docteur Miroeur, frag-« ment de sarcophage en grès. » BONSTETTEN :

D M
q · *hir*PIDI BARBARI IIIIII VIR · AVG · Q · V · AN...
xxxiii Q H I R P I D · A L P H I V S · *e*T · H I R P *id* I A...

Copie de Bonstetten.

Garcin, t. I, p. 218 ; — Bonstetten, p. 14, n° 5.

Il est évident que l'inscription indiquée par Solier comme appartenant à Fréjus est la même qui a été copiée par Bonstetten, chez le docteur Miroeur, à Callian.

D'après la copie de Bonstetten, le texte est aujourd'hui brisé à gauche; la copie de Solier nous fournit certains compléments; l'inscription reste néanmoins incomplète :

D(iis) M(anibus) Q(uinti) Hirpidi(i) Barbari sevir(i) Aug(ustalis) q(ui) v(ixit) an(nis) XXXIII. Q(uintus) Hirpid(ius) Alphius et Hirpidia..... [*patri* (?) *fecerunt*].

On conserve dans le village de Caillan un autre sarcophage portant une inscription funéraire relative à un membre de la même famille, *Hirpidius Julianus* (Bonstetten, p. 14, n. 4).

Il est remarquable que les trois inscriptions de Callian, attribuées à Fréjus par Solier (cf. les nos 13 et 22) sont relatives à des *seviri Augustales*. Ces inscriptions paraissent avoir été effectivement découvertes dans ce village.

Il est probable que la localité romaine remplacée par le village actuel de Callian appartenait au territoire de la colonie de Fréjus, et que les *seviri Augustales*, mentionnés dans les inscriptions de Callian, faisaient partie du collège de Forum Julii.

Aux environs de Saint-Tropez, près de Cogolin, on a également trouvé une inscription relative à un *sevir Augustalis* (1). En présence de ces *seviri Augustales*, rencontrés hors de Fréjus et à une certaine distance de la ville, il y a lieu de rappeler qu'il devait exister des *seviri Augustales pagani* (2), par opposition aux *seviri urbani* mentionnés dans une inscription de Cimiez (3), et dans deux inscriptions de Côme (4).

(1) Bonstetten, p. 17.
(2) J. Schmidt, *de Seviris augustalibus*, p. 112.
(3) C. I. L., t. V, n. 7920.
(4) Ibid., n. 5446, 5447.

19.

Inscription indiquée par Solier parmi celles de Fréjus. — Perdue.

c . iVLIO C · F · PRIMOPILo · *leg*
*viīi*I · HISPAN · D · PRO*culeius*
*iiii*IIVIR... ON · PRIAMVM

Copie de Solier.

[G(aio) I]ulio, G(aii) f(ilio), primo pil[o leg(ionis) VI]III Hispan(ae), D(ecimus) Pro[culeius (?) *se]vir......*

L'absence de cognomen indique que ce légionnaire vivait au Ier siècle.

La légion VIIII Hispana a disparu à l'époque d'Hadrien (1).

Cet officier était probablement originaire de Forum Julii, comme un soldat de la même légion dont l'épitaphe a été retrouvée à Rome (2).

La fin de la seconde ligne contient plutôt le nom de celui qui a fait élever le monument que l'indication de la patrie à laquelle la sigle D pourrait faire penser; le titre de *sevir* [*augustalis* (?)], inscrit en tête de la troisième ligne, ne peut, en effet, convenir au primipile Julius.

Solier, p. 105; — Solier *x*, l. 3... IIIVIR.

(1) Dr W. Pfitzner, *Geschichte der roemischen Kaiserlegionen von Augustus bis Hadrianus*, p. 248.
(2) C. I. L., t. VI, n. 3639.

20.

Cette inscription, dont Peiresc nous a conservé le dessin, était gravée sur un cippe rectangulaire reposant



Inscription n° 20. — Croquis de Peiresc.

sur une base et surmonté d'une corniche munie de

deux acrotères. Le texte était entouré d'une moulure formant un cartouche à ailerons. — Perdue.

« Cette pierre fut trouvée en un endroit du terroir, « environ mille pas de la ville, où on ne voit aucun « vestige de vieux bastiment. Elle est entière et de « pierre commune du païs, de la forme d'un autel ancien, « et à deux petits bords tout le long des costés « gauche et droict à peu près comme le montrent les « figures A B. Elle est icy mise au plus juste qu'on « a pû des proportions qu'elle a ; sa hauteur peut estre « de trois pieds et sa largeur de un pied et demi des « quatre costés. L'inscription est un peu enfoncée « dedans la pierre avec une petite moleure tout autour, « la letre ainsin diverse et mise *pro ut jacet*, sinon que « le TA de la dernière ligne est la dernière syllabe de la « précédente. » PEIRESC.

C · IVLIO
APOLLONI
F · APAE
MISSICIO EX TESTA
MENTO

Copie de Peiresc.

G(aio) Iulio, Apolloni(i) f(ilio), Apae, missicio. Ex testamento.

Missicius signifie soldat qui a reçu son congé. « Detecta facie agnitus est [Nero] a quodam *missicio* praetoriano, et salutatus (1). » Une pierre de Monaco men-

(1) Sueton., in *Nerone*, c. XLVIII.

tionne un autre soldat, originaire du pays des Voconces, et qualifié aussi *missicius* (1).

Peiresc B, f° 197; — Séguier, B 13814,22, n° 330, 18, MISSICIOEX||TESTAMENTO; — Spon, p. 243, n° 1; — Herzog, n° 303; — Bonstetten, p. 20, n° 4; — Aubenas, p. 753, n° 19.

21.

Inscription signalée par Solier, parmi celles de Fréjus. — Perdue.

TI · IVLIVSCVPITVS
HIC SITVS EST
CONL · ET FAMA
D · S · D

Copie de Solier.

Ti(berius) Iulius Cupitus hic situs est. Conl(egium) et fam(ili)a d(e) s(uo) d(ederunt) (2).

« Je crois qu'après les deux premières lignes il en « manque une troisième où était le nom de son coaffranchi, *conlibertus*. Au lieu de FAMA, il y avait peut-« être FAMIL, c'est-à-dire *familiaris*. » BOUHIER.

(1) C. I. L., t. V, n. 7822; cf. Spon, *Miscellanea*, p. 243.

(2) Une inscription d'un collège funéraire de Rome contient l'expression de la même idée en termes différents; C. I. L., t. VI, n° 10258 :

LIBERTORVM · ET
DECVRIONVM · FAMIL
P · LICINI · SILVANI
EORVM · QVI · IN · EO
FACIENDO · PECVNIAM
CONTVLERVNT

Ti. Julius Cupitus faisait partie d'un collège funéraire. Cf. dans les inscriptions des collèges funéraires de Rome : *collegium familiae Julianae* (C. I. L., t. VI, n. 10257) ; *collegium familiae Sergiae Paullinae* (Ibid., n. 10260, 10263), etc.

La formule D · S · D, *d*(*e*) *s*(*uo*) *d*(*edit*) est ordinairement votive.

Solier, p. 104 ; — Solier *x* ; — Bouche, t. I, p. 248, T · IVL · CVPITVS ; — Bouhier, p. 207, n. CCCLXXIX ; — Bonstetten, p. 21, n° 15 ; — Aubenas, p. 746, n° 7.

22.

Inscription signalée par Solier parmi celles de Fréjus.

D M
M · IVLIO EVXINO
IIIIII VIRO AVG ·

Copie de Solier.

D(*iis*) *M*(*anibus*). *M*(*arco*) *Iulio Euxino seviro Aug*(*ustali*).

Solier, p. 103 ; — Solier *x* ; — Bouche, t. I, p. 248, d'après Solier, a omis VIRO ; — Bouhier, p. 207, n. CCCLXXIV.

Cette inscription est néanmoins une de celles qui appartiennent à Callian (cf. nos n°s 13 et 18) :

« Pierre tumulaire martelée et transformée en béni-
« tier dans l'église de Callian. Garcin en a copié l'ins-

« cription avant qu'elle ne fût détruite. » BONSTETTEN.

D M
M · IVLIO
EVXINO
IIIIII VIRO
AVG

Copie de Garcin.

Garcin, t. I, p. 218; — Herzog, n° 306; — Bonstetten, p. 14, n. 6.

23.

Cette inscription faisait autrefois partie de la collection d'Antelmi, d'après une indication donnée par Maffei. Aujourd'hui elle est encastrée sous l'appui d'une fenêtre du premier étage de l'ancienne maison du prévôt du chapitre, maison située sur la place de la cathédrale et habitée par Mlle Court.

Le texte est encadré de moulures formant cartouche avec ailerons.

C · IVLIO
SEVERO
PETRVCORIO

Notre copie.

G(aio) Iulio Severo, Petrucorio.

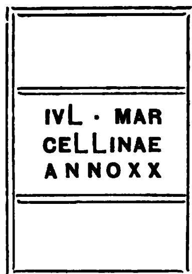
C. Julius Severus était de Périgueux. Un autre *Petrucorius* est nommé dans une inscription de Mayence :

ADBOGIVS · COINAGI · F(*ilius*) · NA(*tione*) PETRVCORIVS......
etc. (1).

Séguier, 13795; — Peiresc A, f° 233 v°; — Maffei, *Gall. ant.*, p. 58; — Muratori, p. 1069, n° 5; — Herzog, n° 304; — Aubenas, p. 757, n° 24.

24.

Inscription signalée par Solier parmi celles de Fréjus. — Perdue.



Copie de Peiresc.

Ju(liae) Marcellinae, anno(rum) XX.

Girardin et tous les auteurs qui ont publié ce texte après lui l'ont mêlé avec une autre inscription (cf. notre n° 17) qui en est distincte. La confusion a son origine dans la disposition typographique de l'ouvrage de Bouche, auquel Girardin a emprunté ses copies.

Solier, p. 104, IVLIAE|MARCELINAE; — Solier *x*, IVLIAE

(1) Brambach, I. R., n° 1230; cf. Allmer, *Rev. épig. du midi de la France*, t. I, p. 37, et *Bull. des Antiq. de France*, 1881, p. 297.

MAR||CELLINAE; — Peiresc A, fº 233 vº; — Bouche, t. I, p. 248, en deux lignes; — Bouhier, p. 207, nº CCCLXXVII; — Girardin, t. I, p. 113; — Muratori, p. 1352, nº 2; — Rousse, *Fréjus*, p. 125; — Bonstetten, p. 21, nº 16; — Aubenas, p. 746, nº 3, et p. 757, n. 27.

25.

« A Fréjus, à la ferme de Villeneuve [ferme établie « dans les anciens thermes romains] appartenant à « M. Suffret. » SÉGUIER.



Inscription nº 25. — Dessin de Séguier.

« Cette pierre, a 7 à 8 pans de longueur et 3 de « largeur. Elle était posée sur la longueur et on

« y voit la moitié d'une figure gravée. » GIRARDIN.

Perdue.

Séguier en a fait un dessin à la plume qui nous a été conservé dans un de ses manuscrits. Le monument se compose d'une base carrée, surmontée d'un cippe rectangulaire encadré par deux colonnes. Le texte était gravé dans un espace circonscrit par une triple moulure formant un cartouche muni d'ailerons. La partie supérieure, brisée au moment où le dessin a été pris, portait une sculpture ; Peiresc n'a pu voir que l'extrémité du vêtement et les deux pieds d'un personnage.

Le comte de Villeneuve constate qu'à l'époque où il visita Fréjus, l'inscription avait déjà disparu. Mais il se trompe en croyant en retrouver un débris dans une des marches de l'escalier extérieur qui conduit au premier étage de la ferme. Ce fragment, que nous avons vu, appartient à un autre monument; il est publié plus loin sous le n° 51.

KALAVIA · M
F · Ɔ · LEG · IIX
HIC SIT
SACRORVM

Copie de Séguier.

Dans son recueil manuscrit, Bouhier a inséré une copie identique à celle de Séguier: « Autre qui est environ « à 2,000 pas de Fréjus, suivant la lettre que m'a « adressée M. Maffei... M. Maffei me demande si c'est « un homme ou une femme ? Ensuite il croit que *sacro-* « *rum* est la même chose que *a sacris*. Je crois qu'il a « raison pour ce dernier point. A l'égard du nom, je

« le lirais ainsi : K · FLAVIA, c'est-à-dire *K(aeso) Fla-* « *via(nus)*. Ce prénom est rare, mais il n'est pas sans « exemple. » BOUHIER.

Il n'y a pas lieu de supposer ici une faute dans le texte. Le nom *Kalavius* est connu. On le rencontre dans une inscription du musée d'Aix, sans provenance certaine (1), dans plusieurs inscriptions de l'Italie méridionale (2) et dans les historiens latins (3). Vincent De-Vit croit que la gens Calavia, ou Kalavia, était originaire de la Campanie (4).

Il est probable que le centurion nommé dans le texte est *Marcus*, père de Calavia et qu'il faut transcrire :

Kalavia M(arci) f(ilia) c(enturionis) leg(ionis) octavae, hic sit(a), sacrorum.

Kalavia était prêtresse d'Isis ; c'est ce qu'indique le mot *sacrorum* (5).

Séguier B, 13795 ; — Girardin, t. I, p. 62 ; — Maffei, *Gall. ant.*, p. 66-67 ; — Bouhier, f° 398, n° MCCCLI ; — Muratori, p. 828, n° 3 ; — Maffei, *Mus. Ver.*, p. 415 ; — Villeneuve, p. 23 ; — Orelli, n° 2312 ; — Herzog, n° 301 ; — Rousse, *Fréjus*, p. 70 ; — Aubenas, p. 751, n° 17.

(1) Gibert, *Catalogue du musée d'Aix,* 1re partie, n° 117.

(2) C. I. L., t. IX, n° 749; t. X, nos 1090, 2202, 3787, 5458.

(3) Cf. Vincent De-Vit, *Onomasticon*, verbo CALAVIA.

(4) *Ibid.*

(5) « Sacerdotes viri et feminae, qui vel *patres sacrorum* vel « simpliciter *sacrorum* dicuntur, ad cultum deae Isidis videntur « pertinere. » (Note au n° 2282 du du C. I. L.; cf. les exemples cités au même endroit.)

26.

Inscription trouvée en 1861 dans la butte Saint-Antoine (cf. notre n° 6). — Perdue.

« Cippe sans cadre, de même dimension à peu près « que les précédents (nos n°s 6 et 11), un peu plus orné. « Forme d'autel aplati avec un petit socle dans le bas, « et, dans le haut, une corniche qui fait saillie des « deux côtés, pour imiter grossièrement les cornes de « l'autel. Sur la tranche supérieure est figuré, non moins « grossièrement, le foyer de l'autel contenant un objet « de forme indécise, qui simule peut-être un reste de « charbon. » ALEXANDRE.

D M
P · LICINI
PRIMI
IIIIIIVIR · AVG
P · LICINIVS
ELEVTHER
PATRON · OPTVM

Copie d'Alexandre.

D(iis) M(anibus) P(ublii) Licini(i) Primi sevir(i) Aug(ustalis), P(ublius) Licinius Eleuther(us) patron(o) optum(o).

On a trouvé à Mayence, en 1806, la pierre tumulaire d'un soldat de la légion IV Macedonica, natif de Fréjus et mort sur les bords du Rhin, à l'âge de vingt-six ans, après huit années de service. Il se nommait L. Licinius

Verus, et appartenait sans doute à la même famille que P. Licinius Primus (1).

Alexandre, p. 459; — Herzog, n° 307; — Desjardins, p. 438; — Bonstetten, p. 20, n° 6; — Aubenas, p. 754, n° 21.

27.

Inscription signalée par Solier parmi celles de Fréjus. — Perdue.

L · LVTATIO
VERECVNDO

Copie de Solier.

L(ucio) Lutatio Verecundo.

Solier, p. 104; — Solier *x*; — Bouche, t. I, p. 249; — Bouhier, p. 208, n° CCCLXXXIII; — Aubenas, p. 746, n° 1.

28.

Inscription découverte à Fréjus en 1883; plaque de marbre blanc; haut. 0m,19, larg. 0m,20; brisée à droite. — Au musée de l'hôtel de ville.

D ❦ M
METILIA
CAL · LI°
SER\
HE

Notre copie.

D(iis) M(anibus). Metilia Callis(ta) (?). *Serv[llus]* (o *Serv[atus]*) *he[res pos(uit)]*.

(1) Brambach, I. R., n° 1161; cf. notre appendice I.

29.

« Je me souviens d'avoir vu dans un champ, près de « Sainte-Brigide, dans notre terroir, un tombeau qu'on « avait démoli. Il était fort grand et tout composé de « pierres de taille. Parmi ces pierres, il y en avait une « qui portait cette inscription que le temps n'avait « point endommagée. » GIRARDIN.

Au temps de Girardin, cette inscription était donc encore au lieu même où elle avait été trouvée. Dans un autre passage, le même auteur nous apprend ce qu'elle devint ensuite :

« La pierre sur laquelle on lit cette inscription a trois « pans de largeur et deux de hauteur (1). Elle est « aussi fort épaisse. On l'amena, il y a quelque temps, « dans la ville, et M. le prévôt d'Antelmi, aujourd'hui « évêque de Grasse, savant et curieux comme ceux de « sa famille, la demanda à celui qui en était le maître; « celui-ci la lui céda, de sorte que notre illustre prévôt, « faisant rebâtir le mur de la maison canonicale où il « logeait, la fit placer *in caput anguli,* dans le coin, à « portée d'être lue par les passants. Les curieux « peuvent y aller voir lorsqu'il leur plaira. »

Séguier, quand il visita Fréjus, la vit au même endroit « chez M. Antelmy » (2).

Depuis, cette inscription a été transportée à la bibliothèque de Draguignan. On l'a encastrée sous l'escalier, dans un coin obscur et encombré du vestibule d'entrée,

(1) Le pan = $0^{m},25$.
(2) Bibliothèque de Nîmes, mss. 13795 (sans pagination).

où, à l'aide d'une lumière, nous avons eu quelque peine à la lire (1).

Le texte est encadré dans une double moulure : Haut. 0,52 ; larg, 1m05.

DIS · MA ·
NVMISIAE · CAESTAE · G · NVMISI · F
CONIVGI · PIENTISSIMAE · VIXIT ·
ANNIS · LX · L · SOLICIVS · AVRELIAN
Ͻ · LEG · V · MAC · ET · LEG · P̄ · MINER
VIAE · P · FIDELIS · SE · VIVO · ET · NV
MISIVS · CHRESTVS · LIBERTVS · SIB
ET · SVIS · FECERVNT

Notre copie.

Tous les éditeurs de cette inscription ont lu à la seconde ligne CAESIAE. Nous avions pensé que le premier éditeur avait publié une lecture fautive, répétée par ceux qui l'ont suivi. L'examen de la pierre a confirmé nos prévisions ; il faut lire CAESTAE.

A la l. 5, on remarquera l'abréviation P̄ = *primae* ; le P, tenant la place d'un chiffre, a été surmonté d'un trait horizontal. La même abréviation se rencontre dans une inscription de Porto-Gruaro, où les sigles CE · P signifient *ce(nturia) p(rima)* (2).

Di(i)s Ma(nibus). Numisiae Caestae, G(aii) Numisi(i) f(iliae), conjugi pientissimae. Vixit annis LX. L(ucius)

(1) Noyon, *Statistique*, p. 269, dit que « deux ou trois (inscriptions de Fréjus) sont encastrées dans le mur de la bibliothèque « publique de Draguignan ». Il se trompe. Celle de *Numisia Caesta* est la seule.

(2) *Ephem. epigraph.*, t. IV, p. 245.

Solicius Aurelian(us), centurio leg(ionis) V Mac(edonicae) et leg(ionis) p(rimae) Minerviae p(iae) fidelis, se vivo, et Numisius Chrestus libertus sib(i) et suis fecerunt.

Séguier, B 13795; — Girardin, t. I, p. 108-109; — Maffei, *Gall. ant.*, p. 64; — Muratori, p. 838, nº 2; — Garcin, t. I, p. 455; — Noyon, p. 288, en note; — Herzog, nº 300; — Rousse, *Histoire*, p. 25; — Rousse, *Fréjus*, p. 123; — Bonstetten, p. 19, nº 1; — Aubenas, p. 747, nº 10.

30.

Cette inscription était dans le jardin de Mˡˡᵉ Morel, sur la route de Saint-Raphaël, en 1862, époque à laquelle Alexandre la publia dans la *Revue archéologique*, d'après une copie envoyée par M. Aribert Dufrêne. Plus tard, elle fut donnée au musée de l'hôtel de ville par M. Maunier, grand vicaire, héritier de Mˡˡᵉ Morel. — Au musée de l'hôtel de ville.

Encadrée dans une triple moulure, elle est gravée sur un cippe rectangulaire haut de $1^m,11$ et large de $0^m,48$. Au-dessous du texte sont représentés en relief un arc tendu, un instrument qui ressemble à une pioche, un épieu ou un pic (?) et un carquois rempli de flèches.

LOCTAVIO · . . .
FANI · H · E · *situs.*
FAC · CVRAV*it.* . . . .
FRATER · M OCTAV*ius*

Notre copie.

Le F de la l. 4 est gravé sur l'encadrement. A la l. 2 le E est apparent, ainsi que les lettres AV de la l. 3, et

TAV de la l. 4, quoiqu'elles ne soient pas reproduites sur le dessin.

L(ucio) Octavio... f(ilio), Ani(ensi). H(ic) e(st) situs. Fac(iendum) curav[it heres et?] frater M(arcus) Octav[ius].

Le père était désigné par un cognomen très court qui terminait la première ligne.



Inscription nº 30. — D'après un estampage.

Alexandre restitue ainsi l'inscription :

L*(ucio)* OCTAVIO *aed(ituo)* | FANI. H*(eres)* EX *test(amento)*

| FAC(*iendum*) CVR(*avit*) *b*(*ene*) *m*(*erenti*) | FRATER M(*arcus*) O[*ctavius*].

La lecture *aedituo fani* ne nous paraît pas admissible; celle de la seconde ligne, *h*(*eres*) *ex* [*testamento*] est plus acceptable; on pourrait cependant être surpris que le mot *h*(*eres*) ait été ainsi séparé du nom de l'héritier. Nous n'avons pas vu trace du X sur la pierre.

Les instruments gravés sur les pierres tumulaires font allusion à la profession du défunt. Souvent aussi, surtout quand il s'agit de jeunes enfants, ce sont les attributs de la divinité sous la protection de laquelle ils ont été placés (1). L'arc et le carquois se retrouvent au-dessous d'une inscription funéraire de Rome (2).

Alexandre, *Rev. archéol.* (3), nouvelle série, t. V (1862), p. 329; — Aubenas, p. 761, n° 32.

31.

Inscription « déterrée à 1 kilomètre de Fréjus sur le « bord de la grande route. » AUBENAS.

Elle fut transportée dans le jardin de M. le docteur Pascal, quartier Saint-Antoine, à Fréjus. En 1861, Alexandre la vit et la copia en cet endroit. Enfin M. Pascal en fit don à la municipalité. — Au musée de l'hôtel de ville.

Elle est gravée sur un beau cippe, arrondi au som-

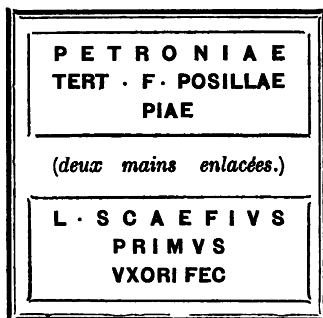
(1) Fröhner, *Notice de la sculpture antique du Louvre*, n. 106 et n. 122.

(2) C. I. L., t. VI, n. 10221.

(3) *Inscriptions trouvées à Nice et en Provence.*

met, haut de $1^m,45$, large de $0^m,62$, épais de $0^m,32$. Un rebord en saillie encadre toute la pierre.

Le texte est interrompu par deux mains enlacées. Chacune des parties du texte, composée de trois lignes, est entourée d'une moulure qui forme cadre.


PETRONIAE
TERT · F · POSILLAE
PIAE

(*deux mains enlacées.*)

L · SCAEFIVS
PRIMVS
VXORI FEC

Notre copie.

Petroniae, Tert(ii) f(iliae), Posillae, piae. L(ucius) Scaefius Primus uxori fec(it).

Alexandre, p. 463; — Bonstetten, p. 20, n° 5; — Aubenas, p. 759, n° 31.

32.

Fragment brisé sur trois côtés au moins, à droite, à gauche et en haut. — Au musée de l'hôtel de ville.

OSIVMO
\RISTONIS
ELEVSTAE

Notre copie.

..... [*P*]*ostumo..... Aristonis..... eleustae.*

33.

« Très beau fragment d'inscription en grandes let-
« tres supérieurement gravées. Il se voit au revers de
« l'un des piliers carrés qui soutiennent l'appentis de
« la maison de campagne de M. Chabert, dite *le*
« *Colombier*, située non loin de la route de Bagnols.
« L'inscription est sur pierre. » AUBENAS.

SERVILIA · L · F · AN
TREBELLI · TVSCI
GITANA · ANN · X

Notre copie.

Servilia, *L(ucii) f(ilia)*, *An..... Trebelli(i) Tusci..... gitana*, *ann(orum) X...*

L'inscription est brisée à droite. La l. 1 se terminait par le cognomen de Servilia commençant par les lettres *An....* On pourrait compléter [*Tin*]*gitana* avant l'indication de l'âge.

Aubenas, p. 762, nº 35.

34.

Inscription signalée par Solier parmi celles de Fréjus.

M M
SILANIAEVERAE
Q · VIXITANNIS
VIMIIDXVIII
SILANIVSGELA
SIVSETIVLIA
CHARISTOSAFIL
DVLCISSIMAE

Copie de Solier. — A la l. 1 il faut probablement lire D M et à la l. 7 CHARITOSA.

D(iis) M(anibus) Silaniae Verae q(uae) vixit annis VI, m(ensibus) II, d(iebus) XVIII. Silanius Gelasius et Iulia Charitosa fil(iae) dulcissimae.

Solier, p. 104; — Solier-Méjanes, p. 215; la l. 1 manque ; l. 2, SILLANIAE ; l. 7, CHARITOSA ; division différente en cinq lignes ; — Solier-Marseille, p. 48 ; en sept lignes ; l. 1, D. M ; — Solier *x*, pas de l. 1 ; l. 2, SILLANIAE ;— Bouche, t. I, p. 248 ; l. 2, SILLANIAE ; l. 4, M.VII ; en sept lignes ; — Bouhier, p. 207, n° CCCLXXVI ; — Girardin, t. I, p. 113, texte conforme à celui de Bouche, mais en six lignes ; — Muratori, p. 1216, n° 6, copie de Bimard, conforme à Bouche sauf CHARITOSA à la l. 6 ; — Rousse, *Fréjus*, p. 125 ; — Bonstetten, p. 20, n° 11, d'après Girardin ; — Aubenas, p. 746, n° 8, d'après Bouche.

35.

Fragment d'inscription sur une dalle de marbre brisée à gauche. — Perdue.

« Forojulii, 1631, novembre. » PEIRESC.

Le texte, d'après le dessin de Peiresc, était encadré dans une triple moulure formant un cartouche muni d'ailerons. Dans l'aileron de droite se trouve un E.

A · T E R ·
TI · TI · A · NA ·
PO · TIL · LA · E
I · A E ·
TIS · SI · MAE ·

Copie de Peiresc.

[M]ater[nia] Titiana [Ne]potillae [fil]iae [pien]tissimae.

Les points placés après chaque syllabe sont de forme triangulaire. L. 3, le A de Nepotilla est gravé au-dessus de la barre horizontale du L.

Peiresc A, f° 94; — Aubenas, p. 757, n° 28.

36.

Inscription signalée par Solier parmi celles de Fréjus. — Perdue.

L · TREBONIO L · F ·
HAEREDES EX TESTA
MENTO FEC ·

Copie de Solier.

L(ucio) Trebonio, L(ucii) f(ilio), haeredes ex testamento fec(erunt).

Girardin, égaré par la disposition typographique de l'ouvrage de Bouche, dans lequel cette inscription et celle que nous avons publiée sous le n° 1 sont juxtaposées, a mêlé les deux textes. Muratori (d'après Bimard) Bonstetten et Aubenas ont fait de même. Voyez plus haut notre n° 1.

Solier, p. 104; — Solier-Méjanes, p. 215, l. 2, HEREDES; disposition différente des lignes; — Solier-Marseille, p. 47 et 48 (2 fois); — Solier *x*; — Bouche, t. I, p. 249, en deux lignes; l. 2, TEST; la l. 3 manque; — Bouhier, p. 207, n° CCCLXXXI; Girardin, t. I, p. 115; — Muratori, p. 22, n° 12; — Bonstetten, p. 20, n° 2; — Aubenas, p. 751, n° 16.

37.

Inscription signalée par Solier parmi celles de Fréjus. — Perdue.

VALERIO CALITIO
C · F ·

Copie de Solier.

Valerio Calitio (?), *G(aii) f(ilio)*.

Solier, p. 104; — Solier *x*, l. 1, CALICIO; l. 2, G · F · ; — Bouche, t. I, p. 248, l. 1, CALLITIO; l. 2, G F; — Bouhier, p. 206, n° CCCLXXIII; — Aubenas, p. 746, n° 2.

38.

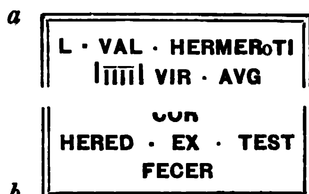
Inscription brisée en deux morceaux. Les deux fragments *a* et *b* ont été encastrés séparément, à une douzaine de mètres de hauteur, dans le mur extérieur d'une tour carrée faisant partie de l'enceinte dont la construction est attribuée à l'évêque Riculphe.

« Vers le milieu de la tour méridionale du grand « portail, on aperçoit une inscription brisée en deux « fragments posés à là même hauteur sur les deux « angles. » SENEQUIER.

Une ligne centrale, un peu plus courte que les autres, a disparu par suite de la cassure. On voit quelques traces de lettres sur le bord du fragment inférieur; à l'aide d'une lunette, les lettres de cette troisième ligne nous ont paru être COR.

Le texte est encadré d'une moulure formant un cartouche muni d'ailerons.

a



b

Notre copie.

L. 1, le T et le I du mot *Hermeroti* sont liés.

L(ucio) Val(erio) Hermeroti sevir(o) Aug(ustali) cor(porato) heredes ex test(amento) fecer(unt).

Solier, p. 104, avec des variantes sans intérêt puisque la pierre existe; — Solier-Méjanes, p. 215; — Solier-Marseille, p. 48; — Peiresc A, f° 233 v°; — Séguier, B 13814, 22, n. 330, 18; — Bouche, t. I, p. 248; — Spon, p. 14; — Millin, t. II, p. 493; — Senequier, p. 30, note 1 (traduction française de l'inscription); — Noyon, p. 287, n. 2 (traduct. fr.); — Alexandre, *Rev. archéol.*, nouvelle série, t. V (1862), p. 331; — Herzog, n° 308; — Bonstetten, p. 21, n° 13; — Aubenas, p. 759, n° 30.

39.

Inscription vue à Fréjus par Gabriel Symeoni, en l'année 1551. — Perdue.

C · VALERIO PLACIDO
MIL · LEG · X · IVLIA · CI
LICIA C · F · PLACIDA
MATER FECIT ·
IN FR · P · IIII · IN
AGR · P · XI

Copie de Symeoni.

L. 2, il faut lire : MIL · LEG · XII · FVLM.

G(aio) Valerio Placido, mil(iti) leg(ionis) X[ii fulm(inatae)], Cilicia, G(aii) f(ilia), Placida, mater fecit. In fr(onte) p(edes) quattuor, in agr(o) p(edes) undecim.

A propos de cette inscription Bouche (1) donne les détails suivants qui ont été reproduits par Girardin (2): « ...Jules Raymond de Soliers en son manuscrit des « antiquités de cette province, dit que du temps du « Roy François Ier l'on trouva en cette ville la statue « d'un soldat de pierre noire et très dure, de sept pieds « de longueur, ayant un baudrier avec une épée au « côté gauche et un poignard au droit, et ajoute que « l'on trouva encore deux fioles de verre remplies d'une « eau odoriférante, l'une mise sur la tête de la même « statue, et l'autre aux pieds, et à l'entour quelques « urnes où il y avoit des cendres et des charbons; et à « côté de cette statue on lisoit les paroles précédentes « C · VALERIO PLACIDO et le reste. Cette statue fut puis « après portée à Fontainebleau: comme de nos jours « s'estant trouvé une autre statue dans la même ville « de Fréjus, et donnée en présent au baron d'Oppède, « premier président au parlement de Provence ; elle « fut aussi portée à Paris par ordre du même prési- « dent. »

Gruter accompagne d'un renseignement intéressant le texte qu'il emprunte à Symeoni, en coupant toutefois les lignes d'une manière différente : « Foro Julii, in « Provincia; in basi, sub qua visebantur *tubae binae* « inter duas palmas decussatim positae. »

(1) T. I, p. 248.
(2) T. I, p. 111 et 112.

Symeoni, p. 26; (p. 25 de la traduct. française); — Solier, p. 104, en cinq lignes; l. 2, MILITI LEG · XIVL · ; — Solier *x*, conforme à Solier, sauf le chiffre XI qui manque à la dernière ligne; — Gruter, p. 565, n° 7; — Bouche, t. I, p. 138 et 248; — Herzog, n° 302; — Rousse, *Fréjus*, p. 124; — Bonstetten, p. 20, n° 8; — Aubenas, p. 748, n° 11.

40.

Ce fragment d'inscription sert de linteau à la porte d'entrée de la maison Catherine Charrier, rue Castelli. Le texte était gravé dans un encadrement à queue d'aronde.

D M
VALERIAE · VITALI
VALERIA ·V......

Notre copie.

D(iis) M(anibus). Valeriae Vitali Valeria V....

41.

Inscription trouvée en 1861, dans la butte Saint-Antoine (cf. notre n° 6). — Perdue.

C · VIBIO · LIGVRI
MAXSVMA
MATER · FECIT
ΤΟΝΤΑΦΟΝΗΡΓΑΖΟΝΤΟΓΕΡΑΙΟ
ΤΕΡΟΙCΟΔΕΔΑΙΜΩΝ
ΝΗΠΙΟΝΑΝΤΕΒΟΛΗC ΕΠΤΑΕΤΕC
ΚΛΙΜΑΤΙCΥΝΓΕΝΕΕCΓΕΝΕΤΑΙΤΕ
ΟΜΟΥΟΝΕΘΡΕΨΑΝΕΘΑΨΑΝ
ΓΑΙΟΝΩΜΕΡΟΠΩΝΕΛΠΙΔΕC
ΟΥΜΟΝΙΜΟΙ

Copie d'Alexandre. — Les E sont de forme lunaire.

« Cette inscription, moitié latine, moitié grecque, « se lit sur la face antérieure d'un petit cippe d'envi- « ron $1^m,20$ de haut, sur $0^m,50$ de large, et $0^m,12$ « d'épaisseur, ayant la forme d'un piédestal aplati, « sans autre ornement qu'un petit socle et une petite « corniche, avec un trou de scellement au-dessus, « probablement pour assujettir un buste ou une urne.

« La partie latine est gravée en grandes lettres, dans « un cadre rectangulaire horizontal, c'est-à-dire ayant « sa plus grande largeur dans le sens parallèle au sol. « La partie grecque a été ajoutée après coup, en lettres « plus petites, à la suite de l'inscription latine, et, « comme elle n'a pu tenir tout entière dans le cadre, « les dernières lignes sont rejetées au-dessous.

« Du reste, la beauté des caractères et leur forme irré- « prochable ne permettent guère d'abaisser l'âge de « ce petit monument au-dessous du second siècle après « notre ère : quelques signes de décadence dans le « style me feraient pencher de préférence pour la « dernière moitié de ce même siècle. » ALEXANDRE.

G(aio) Vibio Liguri Maxsuma mater fecit.

Τὸν τάφον ἠργάζοντο γεραιοτέροις· ὁ δὲ Δαίμων
Νήπιον ἀντεβόλησ' ἐπταετὲς κλίματι.
Συνγενέες γενέται τε ὁμοῦ ὃν ἔθρεψαν ἔθαψαν
Γάϊον· ὦ μερόπων ἐλπίδες οὐ μόνιμοι.

On construisait ce tombeau pour de plus âgés. Mais le destin a fait succomber sous l'influence de l'année climatérique un enfant de sept ans. Ses parents et ses proches réunis enterrent Gaius qu'ils ont élevé. Oh! espérances instables des mortels!

Le cognomen *Ligur* ou *Ligus* est formé d'un ethnique; il n'est pas surprenant de le rencontrer à Fréjus, ville voisine de la Ligurie ; il est d'ailleurs plus fréquent dans cette contrée et dans la Gaule cisalpine que dans les autres parties de l'empire romain (1). On connaît aussi les surnoms *Ligurina* (2), *Ligurinus* (3), qui ont la même origine. L'usage de ces ethniques employés comme cognomen est assez fréquent. On en connaît de nombreux exemples, tels que Africanus, Gallus, Germanus, Sabinus, etc., etc...

L'orthographe *xs* pour *x*, dont le mot *Maxsuma* nous offre un exemple, est fréquente en épigraphie.

Alexandre a traduit le mot κλίματι « *l'influence du climat* (4) ». Ce sens est en contradiction avec les textes des auteurs anciens qui attribuent au climat de cette contrée une grande salubrité (5) ; cependant Alexandre l'a préféré, parce qu'il ne croit pas que le mot κλίμα puisse avoir été employé comme synonyme de κλιμακτήρ. Mais Miller, qui explique ce vers dans le sens astrologique (6), prouve par des exemples qu'il n'en est pas ainsi. C'est à l'opinion de Miller que nous nous sommes rangés : *C. Vibius Ligur* est mort sous l'influence fatale de la septième année.

Cette interprétation est d'ailleurs bien conforme aux idées astrologiques des anciens. Cicéron, dans le *Songe*

(1) C. I. L., t. V, nos 2646, 7147, 7562, 7597, 7598, 7607, 8881 ; Ed. Blanc, no 132 ; cf. Fabretti, p. 135 ; no 104.

(2) C. I. L., t. III, no 4275.

(3) Ibid., no 6313.

(4) *Loc. cit.*, p. 372-373.

(5) Cf. Pline, *H. N.*, III, V, I ; Pomponius Mela, II, V ; Salvien, l. VII, p. 51, cités par Miller, *loc. cit.*, p. 14.

(6) *Loc. cit.*

de Scipion, a écrit, si l'on en croit Macrobe, « *qu'il n'est* « *presqu'aucune chose dont le nombre septenaire ne soit le* « *nœud* (1). » Censorinus croit qu'à la fin de chaque période de sept ans, l'homme est en danger (2). La même pensée est attribuée à Varron dans un texte d'Aulu Gelle : « *Pericula quoque vitae fortunàrumque* « *hominum, quae climacteras Chaldaei appellant, gravis-* « *simos quosque fieri affirmat* [*Varro*] *septenarios* (3). »

Les disciples d'Esculape, dit Pline, pensent que les longévités sont rares, parce qu'il naît une foule d'individus aux heures critiques des jours lunaires, par exemple à la septième et à la quinzième, et que ceux qui naissent ainsi sont soumis à l'influence des années climatériques (4). Galien regardait le septième jour comme décisif dans toutes les maladies (5).

Alexandre, p. 370, sv.; — Miller, p. 10, sv.; — Aubenas, p. 756, n° 23.

Une inscription trouvée à Nîmes offre de curieuses analogies avec celle de *C. Vibius Ligur :* elle se compose comme elle d'une épitaphe en latin suivie de quatre vers grecs. Le défunt appartient aussi à la gens *Vibia;*

(1) Macrobe, *In somnium Scipionis*, l. I, c. VI. « *Cicero de septenario* « *dicit : qui numerus rerum omnium fere nodus est.* » Ce chapitre est consacré en entier à l'étude des propriétés du nombre sept.

(2) L. XIV : « *Per omnem vitam, septimum quemque annum periculosum et velut* κρίσιμον et κλιμακτηρικὸν *vocari.* » Cité par Alexandre, *loc. cit.*

(3) L. III, c. X. Le chapitre traite tout entier des vertus du nombre sept.

(4) *H. N.*, VII, L, 2.

(5) Περὶ κρισίμων ἡμερῶν, l. I, c. IV, p. 784 du t. IX; l. II, c. VIII, p. 875. — Id., Εἰς τὸ Ἱπποκράτους προγνωστικόν ὑπόμνημα, l. III, c. I, p. 232 du t. XVIII *b*, éd. Kühn.

Licinia, sa mère, porte également un gentilicium connu à Fréjus par plusieurs inscriptions (1). Ces coïncidences sont certainement dignes de remarques ; elles pourraient même autoriser à supposer que nous sommes ici en présence de membres d'une même famille :

D M
C · VIBI LICINIANI
V · ANN · XVI · M · VI
C · VIBIVS
AGATHOPVS ET
LICINIA NOMAS
FIL OPTIMO PIISSIM

ΑΝΘΕΑΠΟΛΛΑΓΕΝΟΙΤΟΝΕΟΔΜΗΤΩΕΠΙΤΥΜΒΩ
ΜΗΒΑΤΟCΑΥΧΜΗΡΗΜΗΚΑΚΟΝΑΙΓΙΠΥΡΟΝ
ΑΛΛΙΑΚΑΙCΑΜΨΟΥΧΑΚΑΙΥΔΑΤΙΝΗΝΑΡΚΙCCOC
ΟΥΕΙΒΙΕΚΑΙΠΕΡΙCΟΥΠΑΝΤΑΓΕΝΟΙΤΟΡΟΔΑ

D(iis) M(anibus) G(aii) Vibi(i) Liciniani. V(ixit) ann(is) sedecim, m(ensibus) sex. G(aius) Vibius Agathopus et Licinia Nomas fil(io) optimo piissim(o).

Ἄνθεα πολλὰ γένοιτο νεοδμήτῳ ἐπὶ τύμβῳ,
Μὴ βάτος αὐχμηρὴ μὴ κακὸν αἰγίπυρον,
Ἀλλ' ἴα, καὶ σάμψουχα, καὶ ὑδατίνη νάρκισσος,
Οὐείβιε, καὶ περὶ σοῦ πάντα γένοιτο ῥόδα.

Copie de Maffei.

Maffei traduit ainsi ces vers grecs :

Plurimus hunc tumulum flos induat, inque recentem
Non dumi horrentes aegipyrusque mala,
Sed properent violaeque, et amaracus, et narcissus,
Vibi, atque omnis humus te prope jam rosa sit (2).

(1) Cf. notre n° 26.
(2) Maffei, *Mus. Ver.*, p. 414, n. 6.

FRAGMENTS DIVERS

42.

Fragment d'inscription signalé par Solier comme étant à Fréjus. — Perdu.

ODIVM
M · M ·

Copie de Solier.

Il faut lire probablement *p*ODIVM. Dans ce cas, ce fragment appartiendrait à une inscription relative à l'amphithéâtre et mentionnant des travaux ou des embellissements dus à la générosité d'un particulier.

Solier, p. 103; — Solier *x*.

43.

Fragment d'inscription signalé par Solier comme étant à Fréjus. — Perdu.

QVOD NASCENTI
TERRA DEDERAT
MORIENS RESTITVI

Copie de Solier.

Quod nascenti terra dederat moriens restitui!

Bonstetten, par une erreur semblable à celle que Girardin a deux fois commise en copiant Bouche (voir

les n°s 1, 17, 24, 36), a mêlé cette inscription avec celle d'*Annia Secunda;* il a été suivi par Aubenas. (Voyez plus haut notre n. 7.)

Solier, p. 103; — Solier-Méjanes, p. 214; — Solier-Marseille, p. 47; — Solier *x*; —Bouche, t. I, p. 248; — Bonstetten, p. 20, n. 9; — Aubenas, p. 746, n. 6.

Des pensées analogues à celles que renferme ce fragment d'épitaphe sont exprimées dans d'autres textes funéraires. A Lyon, par exemple, dans la curieuse inscription du Trévire Octavius Sabinus on lit :

..... *qui, cum ex incendio seminudus effugisset, posthabita cura salutis, dum aliquid e flammis eripere conatus, ruina parietis oppressus, naturae socialem spiritum corpusque origini reddidit...* (1).

A Rome, dans un texte funéraire provenant d'un columbarium situé près de la voie Appienne, on trouve cette mention :

d. m. s. Stefanis, virgo intaminata, lumen quod ac(c)epi reddidi, patre(m) meum Stephanum secuta. Hoc fatum voluit!... (2).

44.

Fragment de marbre blanc trouvé dans une cave, à Fréjus, en 1883; brisé à droite, à gauche et en bas:

(1) Boissieu, *Inscriptions antiques de Lyon*, p. 477.
(2) C. I. L., t. VI, n. 5817.

hauteur, 0m285; larg., 0m235; haut. des lettres, 0m045. — Au musée de l'hôtel de ville.

.....*proper*ANS DI*em*.....
.........*titu*LVMSIBI.......
............*a*NNO*s*...........

Notre copie.

45.

Fragment de marbre « encastré au-dessus d'une



Inscription n. 45. — D'après l'original.

« porte, dans la rue qui conduit de la place Castellane « à la place Agricola. » AUBENAS.

Ce fragment est encore à la même place.

Haut., 0m32; larg., 0m32.

. . . ALIO.. . . . .
QVICA *dit* (?). . . . .
ENQVIDAC *erba*. . . . . . . *fata*. . . .
ATTONI *tus* . . . .
VIXISTI LIMEn *vitae*. . . . .
HOCSOLA*men erat*. . . . .

Notre copie.

Ce fragment appartient à une épitaphe métrique.

Le texte était encadré d'une moulure dont il reste l'angle inférieur gauche; plaque de marbre blanc.

Aubenas, p. 762, nº 36.

46.

Fragment d'inscription copié à Fréjus.

« Chez M. Augier. » SÉGUIER.

Hic est
. . . . . FPXX *figura* INARX. . . . .
Mercurii cum
caduceo

Copie de Séguier.

Il semble naturel de corriger INAPX.

...., [*in*] *f*(*ronte*) *p*(*edes*) *viginti*, *in a*(*gro*) [*p*(*edes*)] *X*....

Séguier, B 13795.

47.

« Forojuli 1628. — Cette inscription est employée « en une muraille moderne, et sert la pierre où elle « est de haut sueil en une porte, tellement que la pierre « peut bien avoir trois ou quatre pieds de longueur et « environ un et demy de largeur ; elle est de marbre et a « esté couppée à la ligne *a b* pour l'ajuster au seuil de « la porte. Aussi est-elle mise renversée eu esgard aux « letres qui y sont. Pour ce qui manque à cette inscrip- « tion que j'ay tirée *prout iacet* on ne sçauroit où la « trouver, à cause que la muraille est déjà vieille. » PEIRESC.

On voit, d'après le dessin de Peiresc, que le texte était encadré dans une moulure. — Perdue.

a *b*
NVTRICI · OPTIMAE · FEC ·

. . . . *nutrici optimae fec(it).*

La moulure indique que cette ligne était la dernière de l'inscription.

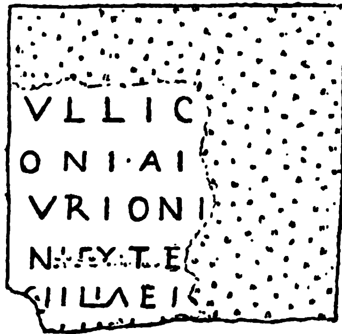
Peiresc B, f° 197. — Aubenas, p. 757, n° 26.

48.

Copie envoyée à Peiresc par un anonyme.

« Forojulii, 1628. — Cette pierre est employée en « un bastiment; elle est de la commune. Les mar-

« ques E (1) sont coups de pointe de marteau qu'on
« a donnez pour la redresser, affin qu'elle servit au
« bastiment tellement que cella est cause que le reste
« des lettres sont effacées, et ny en a autre vestige
« que ce qui est marqué en la figure *proüt jacet.* »
PEIRESC.



Inscription n. 48. — Croquis de Peiresc.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
VLLIC . . . . .
ONI ·A. . . . .
VRIONI. . . . .
NIEXTE*stamento*. .
*f*ILIAER*arissimae*
. . . .

La copie de Peiresc ne contient pas les compléments.

(1) Dans le croquis de Peiresc, les lettres E désignent l'espace pointillé (voir la figure ci-jointe).

A la dernière ligne le I, plus petit que les autres lettres, est placé dans l'angle du L.

Peiresc B, f° 197; — Aubenas, p. 757, n° 29.

49.

Le 7 octobre 1882, les membres du Congrès archéologique ayant trouvé ce fragment encastré dans la muraille nord-ouest du bastion Saint-Antoine, l'ont enlevé et l'ont fait transporter au musée de l'hôtel de ville.

Q
·T C I
AFEC

. . . . *a fec*[*it*].

Notre copie.

Le fragment est brisé de trois côtés; une moulure qui se voit au-dessous de la dernière ligne indique qu'il appartient à la partie inférieure du monument.

50.

Fragment d'inscription qui se voit sur le montant



Fragment d'inscription, n. 50.

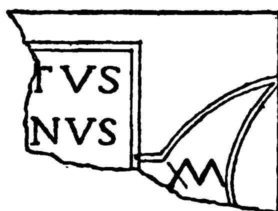
d'une porte de la ferme de Villeneuve, aux anciens thermes romains.

R
LIC

Notre copie.

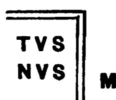
51.

Fragment d'inscription servant de marche à l'escalier extérieur de la ferme de Villeneuve, aux anciens thermes romains.



Fragment d'inscription, n. 51.

Le texte était encadré d'une double moulure formant un cartouche muni d'ailerons. Les lettres D M étaient gravées de chaque côté de l'inscription, dans l'aileron.



Notre copie.

[*D*(*iis*)] *M*(*anibus*)
. . . . *tus*
. . . . *nus*

Il semble que le T était lié avec un I, mais c'est très incertain : [*Teren*]*tius* (?). [*Pater*]*nus* (?).

Le comte de Villeneuve (p. 47) l'a pris pour un fragment de l'inscription de *Kalavia* (v. notre n° 25); Aubenas (p. 752, ad n. 17) a relevé cette erreur. Ce fragment ne contient pas le chiffre XVI, comme le croit ce dernier auteur : un passant ayant barré le premier jambage du M, ainsi que le montre notre dessin, a donné à cette lettre l'apparence du chiffre XVI.

52.

Fragment brisé de tous les côtés. Hauteur des lettres, 0m018. — Au musée de l'hôtel de ville.

ESIPI
CAE · C

Notre copie.

53.

Fragment brisé de tous les côtés. Hauteur des lettres, 0m11. — Au musée de l'hôtel de ville.

IVIVII
n . . .

Notre copie.

Le haut des lettres de la première ligne est brisé. Il semble qu'il y avait sur la pierre MVTI..... A la seconde ligne, on reconnaît la boucle d'un P et à la suite les traces d'un M.

54.

Fragment brisé de tous les côtés. Hauteur des lettres, 0m05. — Au musée de l'hôtel de ville.

. . N C I . . . .
*iiii*T I V*ir aug.*

Notre copie.

55.

Fragment brisé de tous les côtés. Hauteur des lettres, 0m045. — Au musée de l'hôtel de ville.

V L V
R T

Notre copie.

56.

Fragment en marbre blanc, brisé à la partie inférieure. — Collection Pascal.

D *ascia* M

D(*iis*) *M*(*anibus*).

Notre copie.

57.

Fragment en marbre blanc, brisé de tous les côtés. — Même collection.

NTT

Notre copie.

Les lettres NT sont liées.

58.

Fragment en marbre blanc, brisé de tous les côtés. — Même collection.

R O
D F

Notre copie.

59.

Fragment en marbre blanc, brisé de tous les côtés. Même collection.

P H *Osphorus* (?)
I A N*uarius* (?)

Notre copie.

60.

Fragment en marbre blanc, brisé de tous les côtés. — Même collection.

IVS

Notre copie.

61.

Plusieurs débris en marbre blanc, brisés de tous les côtés. — Même collection.

a CT
b GE
c VCI
d L
e VT
f R
g T

62.

« Au baptistère est un superbe bloc de marbre blanc « de 1m60 de haut, sur lequel était gravée une inscrip- « tion ayant dix ou douze lignes dans toute sa lon- « gueur, qui fut effacée dans le dernier siècle par ordre « du chapitre. Cet ordre a été si bien exécuté qu'il n'en « reste pas la moindre trace. » Villeneuve, p. 14.

« On voyait au baptistère de la cathédrale un grand

« bloc de marbre blanc, sur lequel était gravé une
« longue inscription : l'autorité ecclésiastique, à ce
« qu'on rapporte, la fit mutiler comme antique et
« conséquemment profane. Aujourd'hui cette pierre
« monumentale forme le piédestal de la croix de jubilé
« élevée, en 1805, en haut de la promenade du cours. »
SENEQUIER, p. 24.

BORNES MILLIAIRES DE FREJUS OU DES ENVIRONS

63.

Milliaire qui a été utilisé pour faire un bénitier ou des fonds baptismaux; la partie supérieure a été sciée; on a placé la colonne la tête en bas, et c'est dans la partie inférieure que le bassin a été creusé.— Conservé dans le jardin de la cure, au Puget-lez-Fréjus.

« In ecclesia vici du Puget sesquileuca a Forojulio;
« sub aqua lustrali. » Peiresc.

« Au Puget-lez-Fréjus, dans l'église parrochiale de
« Saint-André (1). » Peiresc.

« Les curieux y pourront voir [au Puget] une pierre
« milliaire qui sert de base au bénitier de l'église
« paroissiale. » Disdier-Girardin.

« Au Puget, premier village que l'on rencontre en
« sortant de Fréjus, une pierre milliaire attestant le
« passage de la voie a longtemps supporté la coquille
« du bénitier, et a fini par être creusée en auge pour
« servir aux fonts baptismaux (2). » Rabou.

(1) Il doit y avoir là une erreur de Peiresc, car le patron de l'église est saint Jacques le Majeur (cf. Disdier, p. 87).

(2) *Mémoire sur l'ancienne voie aurélienne*, p. 120 (dans la *Rev. archéol.*, nouvelle série, t. III, 1861, p. 112 à 128).

Il ne reste plus aujourd'hui qu'une faible partie du texte :

i m p. CAESAR
*au*GVSTVSIMP. X̄
*tribunic*I A — *u. c.* 740/741
potestate X*i* — *a. C.* 13/12
i i i i

Notre copie.

A la l. 1, les lettres CAES, et, à la l. 2, les lettres GVSTVS sont à peine visibles; à la l. 4, il ne reste que la moitié supérieure du X, qui a ainsi l'aspect d'un V.

Du temps de Peiresc et même du temps de Girardin, ce milliaire était loin d'être aussi mutilé, car ces deux savants nous en ont laissé des copies à peu près complètes :

(Peiresc)	(Girardin)
IMP · CAESAR	CAESAR
AVGVSTVS · IMP · XI	AVGVSTVS IMP X
TRIBVNICIA	TRIBVNICIA
POTESTATEX I	POTESTATE XI
IIIII	

Dans tous les ouvrages où la borne du Puget a été publiée, depuis Bergier jusqu'à Aubenas, le texte imprimé diffère notablement de ces copies.

Bergier et Doni, auxquels le texte a été communiqué par Peiresc lui-même, ont donné la leçon suivante :

IMP · CAESAR · DIVI · F ·
AVGVSTVS · IMP · XI
TRIBVNITIA
POTESTATE XI
I I I I

Bouche, souvent inexact, a copié, en l'altérant, le

texte de Bergier ; il a été suivi par Cessole, Bourquelot, Carlone et Bonstetten : IMP · CAES · DIVI F · | AVGVSTVS · IMP · XI | TRIBVNITIA · POT · XI | IIII.

Comment se fait-il que Peiresc ait communiqué à Bergier et à Doni une copie différente de celle que nous retrouvons au f° 18 v° de son mss. B?

Le fait est facile à expliquer. En effet, au f° 22 du même manuscrit se trouve une autre copie dans laquelle plusieurs lettres sont tracées au pointillé, ce qui indique que ces lettres n'existaient pas sur la pierre et que ce sont des suppléments ajoutés par Peiresc :

IMPCAESARDIVI · F
AVGVSTVS IMP XI
PMTRIBVNICIA
POTESTATE XI
IIIII

Or, c'est précisément là le texte qui a été communiqué à Bergier et à Doni, après suppression de PM à la l. 3, et rectification du chiffre des distances en IIII à la l. 5.

Nous avons encore une autre preuve que les lettres au pointillé sont bien des suppléments de Peiresc. On lit en effet dans le mss. de Girardin publié par l'abbé Disdier (1) : « M. Bergier et M. Bouche, qui rapportent « cette inscription, ajoutent à la première ligne ces « deux mots DIVI FILIVS qui n'y ont jamais été, et mettent « aussi XI pour X à la seconde ligne. »

Évidemment Girardin, qui habitait Fréjus, avait vérifié sa lecture avant d'écrire cette affirmation (2).

(1) P. 88.

(2) Nous devons dire cependant que, sur la pierre, après le

Il faut donc s'en tenir au texte tel que nous l'avons établi plus haut d'après notre copie. Pour le chiffre des distances, il convient d'adopter la correction que Peiresc avait faite lui-même. Cette borne est sans aucun doute la borne IIII du numérotage d'Auguste, à partir de Fréjus, puisque la borne IIIII du même prince a été retrouvée récemment à Roquebrune (voir notre n° 64).

[*Imp*(*erator*)] *Caesar* [*Au*]*gustus*, *imp*(*erator*) *X*, [*tribunic*]*ia* [*potestate*] X[I] — [IIII].

Cessole (1), Bourquelot et Carlone ont cru que ce milliaire était perdu. D'après le chiffre des distances il devait se trouver sur la voie en venant de Fréjus, un peu après le Puget.

Peiresc B, f° 18 v° et f° 22; — Bergier, *Histoire des grands chemins de l'empire romain*, t. I, p. 456 (d'après Peiresc); — Graevius, *Thesaurus romanarum antiquitatum*, éd. de Venise, 1735, t. X, col. 305 (2); — Bouche, t. I, p. 129 et p. 463 (d'après Bergier); — Doni, p. 93, cl. II, n. 92 (d'après Peiresc); — Muratori, p. 442, n. 6, (d'après Doni); — Disdier-Girardin, p. 88; — Cessole,

mot CAESAR et un intervalle de deux lettres, on distingue comme la pointe d'un V; c'est ce qui a donné lieu au V complet de Peiresc et à sa restitution; mais nous croyons que c'est un reste de lettre parasite.

(1) « Ho voluto accertarmene dando commissione di esami- « nare attentamente quell'iscrizione; ma mi è andata fallita la « speranza perchè la chiesa di S. Andrea più non esiste, nè più « si sa dove quella pietra sia. » — Nous avons dit plus haut que l'église de Saint-André n'a jamais existé au Puget.

(2) Traduction latine de l'ouvrage de Bergier, auctore Henr Chr. Henninio, d'après l'édition de 1662.

p. 177 et planche n. 17; — Bourquelot, p. 100, n. 146; — Herzog, n. 619; — Carlone, p. 352, n. 84; — Desjardins, p. 436 (d'après Muratori); — Bonstetten, p. 31; — Aubenas, p. 779; — Héron de Villefosse, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1883, p. 195 à 198.

64.

Milliaire découvert au commencement de l'année 1883, sous l'ancien maître-autel de la paroisse de Roquebrune, près Fréjus (Var). Il est en pierre calcaire, de forme ronde, très légèrement conique; sa hauteur est de 1m20, son diamètre supérieur est environ de 0m48. La hauteur des lettres est de 0m09, aux l. 1 et 2, et de 0m07, aux lignes suivantes.

« Cette pierre était engagée sous l'ancien autel; on « l'avait placée sens dessus dessous, et on avait aussi « creusé en haut un trou où étaient placées des reliques. » AUBE.

Par les soins du curé de Roquebrune, ce milliaire a été placé dans la chapelle des fonts baptismaux, où il est conservé.

IMP · CAESAR
AVGVSTVS IMP · X
T R I B V N I C I A — *u. c.* 740/741
P O T E S T A T E X I — *a. C.* 13/12
IIIII

Nous avons reçu des copies de M. Louis de Bresc et de M. Aube, notaire au Luc. Depuis, nous avons eu

l'occasion de voir le monument lui-même, complètement nettoyé, et nous avons pu constater que les lettres IMP omises dans les copies qui nous avaient été envoyées sont visibles sur la pierre.

Imp(erator) Caesar Augustus, imp(erator) X, tribunicia potestate XI — IIIII.

On remarquera la façon insolite de représenter le chiffre des distances IIIII au lieu de V ; sur deux monuments africains, le chiffre 5 est écrit de la même façon (1).

Ce milliaire, comme le précédent (n. 63), a été placé pendant la XIe puissance tribunicienne d'Auguste, c'est-à-dire entre le 27 juin 741 = 13 av. J.-C., et le 27 juin 742 = 12 av. J.-C.

La distance est comptée depuis Forum Julii. D'après le chiffre, cette borne devait se trouver sur la voie Aurelia, vis-à-vis Roquebrune, à peu de distance de l'endroit où la route actuelle franchit le ruisseau de la fontaine des Anguilles qui, grossi du Blavet, va se jeter dans l'Argens, tout près de Roquebrune.

Héron de Villefosse, *Bulletin des Antiquaires de France*, 1883, p. 194.

65.

Fragment de milliaire placé sur le bord de l'ancienne voie, à peu de distance du poste de douane d'Agay, commune de Saint-Raphaël (Var).

« Fragment d'une colonne antique trouvée dans un

(1) C. I. L., t. VIII, n. 8491 et 10031^{add}.

« désert qui est à trois lieues de Fréjus, au long de « la marine du costé du levant. » PEIRESC.

« Nobilis lapis milliarius qui a multis annis ab basi « cui inhaerebat sejunctus et mole sua in profundum « deductus cum curis nostris erutus, et qua parte in- « scriptionem complectebatur inversus fuisset, haec « visus est adhuc repraesentare. » ANTELMI.

« La première est dans un précipice de Caproux (*sic*), « où était le chemin Aurélien. » GIRARDIN; cf. ROUSSE.

« Le 1er avril [1820]....., nous trouvâmes la pierre « que M. le chevalier d'Agay avait découverte (1), il y « a environ dix ans, et qu'il nous avait indiquée. Cette « pierre est sur le bord du chemin même : sa position « actuelle est à deux lieues et demie de Saint-Rapheau, « trois lieues de Fréjus, et demi-lieue d'un ermitage « qu'on appelle la Sainte-Baume, dans une gorge au « revers du cap Roux. » NOYON (2).

« Existe encore près du cap Roux, entre Cannes et « Fréjus. » BOURQUELOT.

« Dans le voisinage de la Sainte-Baume, se trouve « sur le bord du chemin, une borne milliaire en forme « de colonne, posée sur une base carrée; la partie infé- « rieure offre un carré de 0m73 de haut, sur 0m50 de « large à chaque face. Au-dessus du carré, la pierre qui « prend la forme cylindrique a 0m73 de haut et 1m60 de « circonférence; on voit que la partie supérieure a été « brisée. Cette partie, qui se trouve dans un ravin assez

(1) Le chevalier d'Agay a cru l'avoir découverte en 1810, mais on voit qu'elle était connue de Peiresc et d'Antelmi.

(2) Noyon emprunte ces détails à une publication qu'il ne cite pas. C'est probablement l'*Almanach du Var*, de 1820, cité par Bonstetten (v° Aguay), qui ne se trouve pas à la Bibliothèque nationale et que nous n'avons pu nous procurer.

« rapproché, a 0m78 de haut ; on remarque un trou au « sommet, qui est d'une forme convexe et irrégulière. « Sur l'un des côtés de ce dernier fragment est une « inscription... » ALLIEZ.

« A l'hermitage de la Sainte-Baume (revers du Cap-« Roux, monts de l'Esterel). » CARLONE.

« Entre la Sainte-Baume et le Cap-Roux, au fond « d'un fossé, sur le rebord de la route ancienne. » BLANC.

« On a rajusté les deux morceaux en appuyant la « colonne du côté de la montagne. » AUBENAS.

Le fragment de la borne d'Agay, qui porte des caractères a été transporté récemment à la mairie de Saint-Raphaël ; la base a été laissée en place.

imp · caesar
divi · f · aug · pontif ·
maxumus · cos · xii   *a.* 751 = 3 *a. C.*
cos · designat · xiii
*imp · xiiii · t*RIBVNICIA
POTESTATE XX
VIIII

Copie de l'abbé Montolivo, bibliothécaire de Nice, publiée par le comte de Cessole.

Avant le mot TRIBVNICIA Peiresc, dans sa copie, indique les bases de deux ou trois lettres, qui étaient sans doute encore visibles de son temps ; aucun des éditeurs postérieurs ne les a remarquées.

[Imp(erator) Caesar, divi f(ilius), Aug(ustus), pontif(ex) maxumus, co(n)s(ul) XII, co(n)s(ul) designat(us) XIII, imp(erator) XIIII, t]ribunicia potestate XX — VIIII.

Les compléments proposés par M. E. Blanc, sont inadmissibles.

Il n'est pas douteux que ce fragment n'appartienne à une borne d'Auguste, élevée pendant la première moité de l'an de R. 751 = 3 ans av. J.-C. M. Allmer en a publié une bonne restitution, basée sur le texte des milliaires d'Auguste de la même année, trouvés dans le Gard et dans l'Hérault, sur le parcours de la voie Domitia; c'est aussi celle que nous avons adoptée. Il existe cependant d'autres bornes d'Auguste, datées également de 751, et trouvées sur un autre point de la voie Aurelia, entre Aix et Saint-Gabriel, à Salon, au Mas de Chabran, à Montpahon (1). Les inscriptions de ces bornes diffèrent de celles du Gard et de l'Hérault par la division des lignes et par les mots PATER PATRIAE, ajoutés en tête du texte, en l'année 752, au moment où Auguste reçut officiellement ce titre (2).

Plusieurs auteurs, Girardin, Alliez, Tisserand, Blanc, ont donné à la dernière ligne le chiffre VIII; Peiresc, Antelmi, Cessole, Noyon, Aubenas donnent, au contraire, le chiffre VIIII, qui est le bon, ainsi que le prouve la vérification faite pour le comte de Cessole, par l'abbé Montolivo, bibliothécaire de Nice (3).

(1) Le texte de ces trois bornes ne s'accorde pas aussi bien avec le fragment d'Agay, quant à la division des lignes, que certains milliaires du Gard (cf. Aurès, *Monographie des bornes milliaires du département du Gard*, pl. 3).

(2) Suétone, *Auguste*, c. 58; cf. le calendrier de Préneste, C. I. L., t. I, p. 314; le monument d'Ancyre, C. I. L., t. III, p. 784, col. 6, l. 24; Mommsen, *Res gestae divi Augusti*, 2e édition, p. 153.

(3) « Dubitando che potesse essere erronea la data della po- « tenza tribunizia, et che si fosse per errore notato XX in vece

Peiresc B, f° 140; — Antelmi, *de Initiis*, p. 73; — Girardin, p. 115; — Garcin, t. I, p. 459; — Cessole, p. 178 et planche, n. 18; — Noyon, p. 214; — Bourquelot, p. 100, n. 147; — Alliez, p. 372; — Tisserand, t. I, p. 38; — Rousse, *Fréjus*, p. 126; — Carlone, p. 353, n. 85; — Bonstetten, p. 7, v° Agay; — Blanc, t. I, p. 150, n. 133; — Allmer, p. 100, n. 112; — Aubenas, p. 770.

66.

« Au Muy, devant la porte du vieux château. » Séguier.

« Dans le château et maison seigneuriale de ce lieu, « l'on voit une très ancienne pierre milliaire du temps « de l'empereur Tibère, dernièrement trouvée dans la « rivière d'Argent, de sept pans de longueur, et de « trois de largeur. » Bouche.

« Pierre milliaire, trouvée depuis dix ou douze ans,

« di XI, ed avendo altresi qualche dubbio circa il numero delle « miglia indicatomi ora con VIII, ora con VIIII, ho fatto rico- « noscere quella lapide da persona esperta per accertarmi « eziandio se, giusta quanto mi era stato riferito, non vi fossero « in un verso superiore altre lettere non potute leggersi ed il « signor abate Montolivo bibliotecario della città di Nizza tras- « fertosi appostatamente in Frejus ed al Capo Roux, ha verifi- « cato che il numero della potenza tribunizia è XX et quello delle « miglia VIIII, et che la parte superiore della lapide è rotta e per- « duta e nell'inferiore non si trova altro che il frammento d'is- « crizione. » (Cessole, p. 178.)

« dans la rivière d'Argents, portée et mise au devant
« du château du Muy. » BOUCHE.

TI CAESAR
DIVIAVG FAVG
PONTIFMAXVM
TRIB POTESTXXXIII — a. 31/32.
RESTITVIT
ET REFECIT

Copie de Séguier.

Tib(erius) Caesar, divi Aug(usti) f(ilius), Aug(ustus), pontif(ex) maxum(us), tri(bunicia) potest(ate) XXXIII, restituit et refecit.

La trente-troisième puissance tribunicienne de Tibère correspond à l'année 31/32.

D'après Bonstetten, cette pierre n'existe plus.

Séguier, mss. 13795; — Bouche, t. I, p. 253-254 et p. 470 (Bouche a publié deux textes de cette borne; ces deux textes diffèrent de celui de Séguier par la division des lignes et les abréviations des mots; les auteurs qui suivent ont reproduit la première version de Bouche); — Bourquelot, p. 101, n. 149; — Alliez, p. 264; — Carlone, p. 355; — Bonstetten, p. 29, v° le Muy.

67.

Milliaire quadrangulaire, à surface plane, aujourd'hui brisé en deux morceaux. Le fragment *a* mesure 0m59 de hauteur; le fragment *b* qui ne contient que la dernière ligne du texte, mais qui se compose de toute la

partie inférieure du milliaire, mesure 1m30 ; hauteur totale, 1m89. Il est impossible de donner la largeur de la face principale, parce que la pierre est brisée à droite, mais les autres milliaires de Néron, sur la voie Aurelia, sont semblables, et leur largeur est à peu près de 0m60 ; l'épaisseur de la pierre est de 0m32. — Au musée de l'hôtel de ville.

« On trouve plusieurs de ces pierres milliaires dans « le chemin de l'Estérel, qui est du terroir de Fréjus. « *J'en fis transporter deux dans mon jardin* il y a quel« ques années. L'une est ronde (1), *l'autre est plate;* je « ne parlerai que de la dernière pour éviter l'ennui. « Elle fut découverte lorsqu'on agrandissait le chemin « de l'Estérel, en 1743, en faveur de Dom Philippe, « infant d'Espagne et gendre de Louis XV, notre Roi « bien aimé, lorsqu'il passa en Italie. Le grain de cette « pierre qui avoit été prise sur les lieux est fin. Les « caractères en sont si beaux et si bien marquez, qu'ils « semblent n'être gravés que depuis dix ans. Sa figure « est plate, elle a six pieds de hauteur, un pied d'épais« seur et vingt-deux pouces de largeur. On n'y trouve « point de chiffre de distance : mais je juge (2) qu'elle « était la douzième pierre de Fréjus à Antibes. » DISDIER-GIRARDIN.

« Dans la maison de M. Michel, négociant, qui « appartenoit autrefois à M. Girardin, auteur de l'*His« toire de Fréjus*, est une inscription dont la moitié est « couverte par un petit mur : nous obtînmes la permis« sion de faire enlever pour un moment la pierre qui « la contenoit, à condition de la replacer ensuite; ce

(1) Il s'agit de notre n. 68.
(2) Sans doute d'après le point d'où elle provenait.

« que nous fîmes exécuter par un maçon. » MILLIN.

La maison de Girardin, qui appartenait à M. Michel, lorsque Millin visita Fréjus est devenue la propriété de M. Guérin, receveur de l'enregistrement.

Le milliaire publié par Millin paraissait perdu, lorsqu'au mois d'août 1882, en faisant exécuter des travaux d'agrandissement dans sa salle à manger, M. Guérin eut le bonheur de retrouver le fragment *a* de cette inscription, c'est-à-dire la plus grande partie du texte : ce fragment avait été employé pour soutenir une voûte, sous un arceau, et le côté inscrit était tourné contre le mur. M. Guérin le fit immédiatement transporter au musée de l'hôtel de ville.

Quant au fragment *b*, il avait servi d'évier dans la cuisine de la maison Michel, et le maçon, chargé de l'approprier à cette destination, l'ayant taillé pour arrondir le bord, avait enlevé la fin du mot RE*stituit*. Le 7 octobre 1882, nous avons trouvé ce fragment près de la porte d'entrée de la maison de M. Guérin ; l'inscription était tournée contre terre. Par les soins de MM. Aubenas et Guérin, il a été transporté au musée pour être réuni au fragment *a*.

a

NEROCL*Audius*
DIVI · CLA*Vdi* · *f* ·
*G*ERMANICI*Caesaris*
N̄ · TI · CAESARIS · *PRO*
NEP · DIVI · AVG · AB*NEP*
CAESAR · AV*G*
*G*ERMANICVSP*ONT*
*M*AX · TR · POT · IIII IMP · *IV*

b

COS · III · P · P · RE*STITVIT*

Notre copie.

Nous avons indiqué en caractères inclinés quelques lettres qui existaient encore du temps de Girardin, mais qui ont disparu. Au temps de Millin, l'inscription avait déjà un peu souffert du côté droit, ainsi qu'on peut le constater en comparant sa copie à celle de Girardin.

Nero Cla[udius], divi Clau[di(i) f(ilius)], Germanici C[aesaris] n(epos), Ti(berii) Caesaris pronep(os), divi Aug(usti) abnep(os), Caesar Aug(ustus), Germanicus, pont(ifex) max(imus), tr(ibunicia) pot(estate) IIII, imp(erator) IV, co(n)s(ul) III, p(ater) p(atriae), restituit.

La quatrième puissance tribunicienne de Néron court du 13 octobre 57 au 12 octobre 58; mais comme ce prince ne fut consul pour la troisième fois qu'en l'année 58, il est certain que ce texte a été gravé entre le 1er janvier et le 12 octobre 58. Les autres bornes de Néron, trouvées sur la même voie, au Luc, à Campdumy, à Brignolles et à Tourves, portent la même date.

Disdier-Girardin, p. 20; — Millin, t. II, p. 491-492; — Doze (l'abbé), *Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de la ville de Draguignan*, t. I, fasc. d'octobre 1856, p. 177 (d'après Girardin); — Alliez, p. 374 (d'après Girardin); — Tisserand, t. I, p. 38 « à « Notre-Dame de l'Estérel (*sic*) » (?). — Herzog, n. 621 (d'après Millin); — Carlone, p. 353, n. 87 (d'après Tisserand); — Bonstetten, p. 18, v° l'Esterel (d'après Doze); — Aubenas, p. 773-774 (d'après Girardin).

68.

Milliaire. Au-dessus d'une base carrée, haute de 0m55 et large de 0m61, s'élève une colonne mesurant 1m50 de hauteur, et diminuée de moitié dans toute sa longueur. — Au musée de l'hôtel de ville.

« On trouve plusieurs de ces pierres milliaires sur le « chemin de l'Estérel, qui est du terroir de Fréjus. J'en « fis transporter deux dans mon jardin, il y a quelques « années. *L'une est ronde,* l'autre est plate..., etc. » Disdier-Girardin (voir notre n. 67).

« Dans la même cour (1) où est l'inscription qui pré« cède il y a encore une colonne milliaire qui sert de « support à une treille : elle est très dégradée et barbouillée de plâtre. » Millin.

Le 7 octobre 1882, nous avons aperçu dans la rue, près de la porte d'entrée de la maison de M. Guérin, une longue pierre qui servait de banc. Après l'avoir fait retourner, nous avons constaté que c'était la borne même décrite par Millin, que l'on croyait perdue. Elle a été immédiatement transportée au musée de l'hôtel de ville par les soins de MM. Aubenas et Guérin.

i M *p* · *c*AES · T · AEL ·
HADRIANVS · AN
TONINVS · AVG · PI
VS · *p* · *p* · PONT · MAX
TRIB · POT · VIII — *a.* 145.
imp · *ii* · *c*OS · IV
VII

Notre copie.

(1) Il s'agit de la cour de la maison Girardin-Michel-Guérin (voir notre n° 67).

La pierre est fruste et d'une lecture difficile. Le chiffre des milles n'est pas certain, mais probable.

[I]m[p(erator) C]aes(ar) T(itus) Ael(ius) Hadrianus Antoninus, Aug(ustus), pius, [p(ater) p(atriae)], pont(ifex) max(imus), trib(unicia) pot(estate) VIII, [imp(erator) iterum, c]o(n)sul IV — VII.

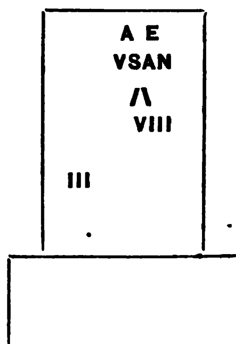
L'inscription a été gravée en l'année 145.

Millin, t. II, p. 493; — Herzog, n. 622 (d'après Millin); — Aubenas, p. 775 (d'après Millin).

68 *bis*.

« Colonne milliaire sur le grand chemin Aurélian, « d'entre Fréjus et l'Estérel (avril 1635) ». Peiresc.

(*Peiresc*). (*Séguier*).



. . . .
. . . . . . TAEL
. . . . AN
. . . . II
. . . . VIII
. . . CO . . . .
. . . .
XIIII

« Près du couvent des dominicains, à Fréjus (1), « colonne ronde, avec une base carrée. » SÉGUIER.

« Le 6 [décembre 1732], à Fréjus..... Près de l'am- « phithéâtre (2), on en voit un autre [milliaire], où il y « paraît encore quelques lettres mais qui ne sont pas « assez lisibles, pour découvrir le nom du prince. » SÉGUIER.

Cette borne est probablement celle que Girardin avait fait transporter dans sa maison, et que Millin vit à Fréjus, au commencement de ce siècle (voir notre n. 68). En effet, dans le manuscrit publié par l'abbé Disdier, Girardin ne dit pas qu'il l'ait fait lui-même venir de l'Estérel. Son manuscrit a été écrit entre les années 1748 et 1754, c'est-à-dire quinze ou vingt ans après que Séguier avait vu la borne près de l'amphithéâtre. La difficulté du déchiffrement l'a empêché d'en donner le texte; les copies de Peiresc, de Séguier et de Millin prouvent, comme nous avons pu le constater sur la pierre elle-même, que la partie droite du texte est moins fruste que le reste. Pour les compléments, voir le n. 68. Toutefois, à cause de la différence du chiffre des milles, VII et XIII, nous n'osons pas affirmer l'identité des n°s 68 et 68 *bis* : une erreur de copie est cependant fort possible en présence de deux chiffres analogues comme éléments.

Peiresc A, f° 221 ; — Séguier, mss. B 13795 ; — Séguier, mss. 13810. n. 1, *Fragments de quelques notes que je fis en voyageant en France, en Angleterre et en Hollande, l'an* 1732 *et suiv.*

(1-2) Nous savons par Papon, *Voyage de Provence*, t. I, p. 356, que le couvent des dominicains de Fréjus était situé près de l'amphithéâtre.

69.

« ...Sed inter innumera, solicitor vehementer effos-
« sum, in Urbis prisco ambitu, nobile hujuscemodi inte-
« meratae vetustatis fragmentum exhibere. » ANTELMI.

« Inventa ibidem [in urbe Forojuliensi] columna
« XV pedes alta, quae et hodie in aedibus Episcopalibus
« visitur. » PAGI.

« Il y a dans la cour du palais épiscopal une colonne
« brisée qui a environ 10 pans de longueur et 6 de tour.
« Elle fut trouvée dans les ruines de notre ancienne
« ville. » GIRARDIN.

« Le 6 [décembre 1732], à Fréjus. Dans la cour de
« l'évêché, il y a un milliaire d'Aurélien qui est bien
« entier. » SÉGUIER.

« A Fréjus, dans la cour de l'évêché, colonne ronde
« de 7 pieds 6 pouces de haut, et 1 pied 5 pouces de
« diamètre. » SÉGUIER.

« L. Domitii Aureliani magnificus cippus, quem
« doctissimus Pagius celebrem reddidit, Forojulii est in
« interiori palatii Episcopalis impluvio. » MAFFEI.

Le chiffre V qui termine le texte ne permet pas de croire que la borne a été découverte originairement dans la ville; elle y avait été apportée.

Ce milliaire fut, en effet, placé pendant longtemps dans la cour de l'évêché. Cependant, au commencement de ce siècle, on le considérait comme perdu, lorsqu'en 1823, les travaux de reconstruction du palais épiscopal le firent reparaître (1). Par une inconce-

(1) Voir, à ce sujet, la lettre de M. Vernet, maire de Fréjus, adressée au préfet du Var (dans Aubenas, p. 750).

vable fatalité, il est de nouveau perdu aujourd'hui. On croit qu'il a disparu précisément en 1823, lors de la reconstruction de l'évêché, peu de temps après avoir été retrouvé.

RESTITVTORi ORBIS
IMP · CAES ·
L · D · AVRELIANO
PIO · FEL · INVICTO
AVG · PONT ·
MAX · GERM · MAX
GOT · MAX · PART · MAX
TRIB · P · IIII · COS · III *a.* 273 à 275.
P · P · ProCOS
V̄

Restitutor[*i*] *orbis imp*(*eratori*) *Caes*(*ari*) *L*(*ucio*) *D*(*omitio*) *Aureliano, pio, fel*(*ici*), *invicto, Aug*(*usto*), *pont*(*ifici*) *max*(*imo*), *Germ*(*anico*) *max*(*imo*), *Got*(*hico*) *max*(*imo*), *Part*(*hico*) *max*(*imo*), *trib*(*unicia*) *p*(*otestate*) *IIII, co*(*n*)*s*(*uli*) *III, p*(*atri*) *p*(*atriae*), *p*[*ro*]*co*(*n*)*s*(*uli*). — V.

Le même titre, *restitutor orbis*, est donné à Aurélien sur un milliaire d'Arras (Ardèche) (1).

Antelmi, *de Initiis,* p. 19; — Pagi, p. 2; — Girardin, t. I, p. 101 et 102; — Séguier, mss. 3810, n. 1, *Fragments de quelques notes que je fis en voyageant en France, en Angleterre et en Hollande, l'an* 1732 *et suiv.*, p. 5; — Séguier, mss. 13795, *Recueil d'inscr. romaines* (sans pagination); — Maffei, *Gall. ant.*, p. 33 (2); — Muratori

(1) Allmer, *Inscr. de Vienne*, n. 31.
(2) Cf. le mss. de Bouhier, à la B. N., f. fr., n. 20317, p. 395, n. MCCCXXVIII.

(e schedis P. Cattanei et ex Maffeio), p. 461, n. 3; — Zaccaria, *Istituzione* (d'après Maffei), p. 211; — Orelli (d'après Maffei), n. 1030; — Garcin, t. I, p. 454; — Herzog (d'après Maffei, mais en omettant le chiffre des milles), n. 623; — Rousse, *Histoire*, p. 24; — Rousse, *Fréjus*, p. 121; — Bonstetten (d'après Herzog), p. 21, n. 21; — Wilmanns (d'après Herzog), n. 1041; — Aubenas (d'après Antelmi), p. 750, n. 15.

70.

« Eam vero singularem historiae nostrae topogra-
« phiam n eignoraremus fecere trium milliariorum lapi-
« dum scriptiones quarum duae nuper detectae sunt *in*
« *refectione ejusdem viae quae a Stereli monte ad civita-*
« *tem ducit* (voir notre n° 71), nam tertia in eodem cursu
« posita nobis antea cognita fuerat. Prior autem lapis
« milliarius in columnam VI pedum altitudinis excisus
« et in media via decussus id hactenus legendum
« exhibet. » ANTELMI.

« On trouva l'inscription qui suit sur une colonne bri-
« sée, lorsqu'on répara le chemin de Fréjus à l'Esterel,
« il y a 50 ans (1). Cette colonne est aujourd'hui
« placée devant le logis de l'Esterel. » GIRARDIN.

Cette borne a été élevée sous Constantin I, et non pas sous Constantin II, comme le pense M. Aubenas.

Elle portait deux inscriptions différentes. La première, gravée entre les années 324 et 337, se rapporte à

(1) L'ouvrage de Girardin a paru en 1729; la borne a dû être trouvée vers 1679.

Constantin I (l. 2 à 14); la seconde, gravée quelques années plus tard, entre 367 et 375, se rapporte à Valentinien I, Valens et Gratien (l. 1, et l. 15 à 18); la l. 1 doit, en effet, avoir été ajoutée en même temps que les quatre dernières lignes, et il faut peut-être corriger CCH en *d*DDNN*nn*).

CC H
imp · CAES (AE *liés*).
FIL · VAL (*lisez* FL).
CONSTANTI
NO · P · F ·
AVG · *divi* *a.* 324 à 337.
c l a u di
AVG
NEPOTI
DIVI CONS
TANTI AVG
PII
FILIO
VIII
VALENTINIANO
ET VALEN*te* · *et* *a.* 367 à 375.
GRATIANO
PCS POS

Copie d'Antelmi.

Pendant les trois premiers siècles, quand un empereur faisait réparer une voie, sans déplacer les anciens milliaires mentionnant les travaux précédents, on élevait auprès d'eux un nouveau milliaire commémoratif. Après Constantin, on prit rarement la peine d'élever de nouvelles bornes; on se contenta le plus souvent

de graver les noms des empereurs sur les anciennes bornes, soit au-dessous des inscriptions, soit de l'autre côté de la colonne.

En Afrique, on a trouvé quelques milliaires portant, comme celui de l'Estérel, deux inscriptions superposées (1). Les surcharges appartiennent toujours à la seconde moitié du IVe siècle.

[*Imp*(*eratori*)] *Caes*(*ari*) *Fl*(*avio*) *Val*(*erio*) *Constantino p*(*io*) *f*(*elici*) *Aug*(*usto*), [*divi Claudi*(*i*)] *Aug*(*usti*) *nepoti, divi Constanti*(*i*) *Aug*(*usti*) *pii filio* — VIII.

[*D*(*ominis*) *n*(*ostris*)] *Valentiniano et Valen*[*te et*] *Gratiano*. . . . .

Millin a vu cette borne au commencement du siècle, devant l'auberge de l'Estérel : « Au milieu de la route « est une belle fontaine, près de laquelle est une borne « milliaire renversée, dont l'inscription a presque entiè- « rement disparu ; il n'en subsiste que quelques lettres ; « elle a été rapportée par Girardin (2). »

Le 13 octobre 1882, nous nous sommes rendus nous-mêmes au logis de l'Estérel, en compagnie de M. Aubenas, et nous avons retrouvé cette borne devant l'habitation de M. Jourdan, mais elle est maintenant dans un état pitoyable. Après l'avoir retournée, nous nous sommes assurés qu'il ne restait absolument rien de l'inscription. Depuis plus d'un siècle, les gens du

(1) C. I. L., t. VIII, n. 10103, 10109-10, 10338-39, 10351-52. — Voir dans le C. I. L., t. V, des exemples de milliaires portant double inscription, l'une d'un côté de la colonne, l'autre sur la face opposée, n. 8060, 8066.

(2) Millin, t. II, p. 498.

pays s'en servent pour aiguiser leurs couteaux et leurs outils; elle est en grès, et paraît avoir eu les mêmes dimensions que la borne de Cabasse, dédiée aussi à Constantin I. La partie encore existante mesure environ 1 mètre de longueur.

Dans un travail récemment publié et que nous citons plus loin, M. Revellat a soutenu que les l. 6 et 7 de cette inscription devaient être complétées par l'insertion des noms de Maximien : M · AVREL · VAL · || MAXIMIANI. Le même auteur croit que ces compléments doivent être également introduits dans le texte du milliaire de Constantin, conservé dans le cimetière de Cabasse. Or, nous avons examiné ce dernier monument avec la plus grande attention, et sous le martelage des l. 6, 7 et 8, nous avons reconnu quelques lettres qui confirment absolument nos compléments de la borne de l'Estérel. Voici ce que nous lisons sur la partie martelée de la borne de Cabasse :

*d*IVIC*l*
A*udi*
AVG

Si l'on rapproche ce texte d'une inscription parfaitement nette, récemment découverte à Rome, dans les fondations du palais de l'exposition des Beaux-Arts (1), et qui débute ainsi : IMPERAT*O*R · CAESAR · || FL · CONSTANTI*n*VS · MAXIMVS || PIVS FELIX · IN*V*ICTVS · AVG · || FILIVS DIVI C*O*NSTANTI NEPOS || DIVI CL*a*VDI... etc., on ne conservera aucun doute sur la sûreté de nos compléments.

(1) *Bullettino della commissione archeologica comunale di Roma*, anno IX, 1881, p. 197, tav. XIII.

71.

« Colonne milliaire, trouvée à l'Esterel, à une lieue de Fréjus, l'an 1628. » PEIRESC.

« A Foro Julii ad Horrea et Varum, loco dicto l'Es-« terel, erutus 1628. Translatus Aquas Sextias (1). » PEIRESC.

« Pierre quest au chemin de Esterel, en figure « ronde de cinq pans hault, et ung pan et demy de dia « mètre. » PEIRESC.

« Belgentiaci, diocœsis Tolovensis (2) apud v. c. Nic. « Fabric. Peiresciım, lapis milliaris eo adductus ex via « Aurelia a v lap. a Forojulio, an. 1630. » DONI.

« Belgentiaci, in diocesi Tolosana (3). » MURATORI.

« Au mois de septembre dernier (1828), nous suivîmes « le cours du Gapeau, depuis sa source dans le terri-« toire de Signes... et arrivés dans le vallon de Belgen-« tier..., nous trouvâmes, a demi enterré dans la remise « du château, un tronçon de colonne votive, contenant

(1) C'est évidemment de cette borne qu'il est question dans une lettre de Peiresc à Antelmi, datée du 25 juillet 1628 (voir plus haut notre inscription n. 8, en note). D'Aix, où Antelmi l'avait envoyée, la pierre fut bientôt transportée dans la maison de campagne de Peiresc, à Belgentier, comme on le verra plus loin.

(2) Lisez *Tolonensis,* il s'agit de Toulon. Le diocèse de Toulon est aujourd'hui réuni à celui de Fréjus.

(3) Voir la note précédente.

« l'inscription que l'on vient de lire. » Almanach du Var.

Copie de Peiresc.

D N
FLAVIO CLAVDIO
CONSTANTINO
PATREAVO MA
IORIBVS IM *ante a.* 337.
PP · NATO · CAE
SARI NOB SEM
PER ORBITAER
RE PROFVTVRO

V

D(omino) n(ostro) Flavio Claudio Constantino, patre avo majoribus imp(eratoribus) nato, Caesari nob(ilissimo), semper orbi taerre (1) *profuturo* — V.

Il s'agit de Constantin II, à qui le gouvernement des Gaules fut donné en 335; l'érection du milliaire est antérieur à la mort de Constantin le Grand, arrivée en mai 337, puisque l'inscription ne contient que le titre de *nobilissimus Caesar* (2) que Constantin II avait reçu en 317.

(1) La transcription TAERRE doit être exacte, car elle se retrouve dans l'*Almanach du Var* de 1829. Le rédacteur de l'article inséré dans cet almanach a établi son texte d'après la pierre elle-même; il ignorait l'existence des trois copies de Peiresc.

(2) Cf. sur ce prince : Allmer, *Inscr. de Vienne*, n. 46, à propos du milliaire d'Andance (Ardèche).

Peiresc A, f° 121; — Peiresc B, f° 18 v°; — Peiresc B, f° 34; — Doni, p. 95, n. 102 (d'après Peiresc, avec la variante TAERRAE); — Muratori, p. 262, n. 6 (d'après Doni); — Almanach du Var, 1829, p. 114; — Aubenas, p. 775-776 (d'après Peiresc).

71 *bis*

Cette même inscription a été publiée par Antelmi, avec une division différente des lignes, et avec des lacunes qui n'existent pas dans la copie de Peiresc.

« Detecta in *refectione viae quae a Stereli monte ad* « *civitatem ducit*..... En alteram quae tribus abhinc « milliariis urbem versus posita in ejusdem formae alti- « tunisque lapide ad montis ima devoluta haec reprae- « sentat. » ANTELMI [cf. notre n. 70].

d. *n.*
flavio claudio
c O N S T A N
T I N O
p a T R *e* A V O
M A I O R I
B V S I M P P
A V T O (*lisez* NATO)
C Æ S N O
B I L I S S E M P
E R O R B *i* T
E R R A Æ P R O
F V T V R O
V̄

Antelmi, *Assertio,* p. 90-92; — Alliez, p. 500.

71 *ter*.

Une troisième copie de la même inscription qui ne diffère pas, quant au fond, de celle de Peiresc, a été publiée par Fabretti « *e schedis Barb(erinis)* ».

Fabretti, p. 413, n. 357 et p. 747, n. 549; l. 4, PATREAVO||MAIORIBVS · IMPP||NATO||CAESARINOB||SEMPER. ORBI. TERRAE; — Orelli, n. 1094.

Il est certain que la copie de Peiresc est la bonne, comme le constate la vérification inconsciente faite en 1828 par le rédacteur de l'*Almanach du Var*. La pierre est peut-être encore à Belgentier.

72.

Dans l'Esterel, près du pont de Josseran, dans le voisinage du kilomètre 7 de la route actuelle de Fréjus à Cannes, à droite et plus haut que la route moderne, se trouve un ravin dominé lui-même par la portion de l'ancienne route appelée le *Grand-Contour*. Au fond de ce ravin, on remarque le lit d'un torrent ordinairement à sec, mais qui, les jours d'orage, se déverse un peu plus loin dans le Gagalon. Sur la pente du ravin attenant au Grand-Contour, à peu près à mi-côte, gît un grand fragment de colonne milliaire en grès, qui paraît avoir glissé du passage de l'ancienne route. Il est très fruste et on ne peut y distinguer aucune trace de lettres. Sa longueur est de 1^{m}70 et son diamètre de 0^{m}50.

73.

Dans l'Esterel, au fond du même ravin, mais de l'autre côté du lit du torrent, se trouve un second fragment de colonne milliaire, déplacé comme le précédent, et sur lequel on peut encore distinguer les lettres suivantes, au-dessus desquelles la pierre est brisée :

. . . . .
SEMP*er*
AVG
AX

Notre copie.

Les lettres ont 0^m085 de hauteur. La longueur du fragment est de 0^m80. Le diamètre de la colonne paraît être, comme celui du fragment précédent, de 0^m50, ce qui, rapproché de la mention *semp*[*er*] *Aug*[*ustus*], nous autorise à attribuer ces deux fragments de bornes au commencement du IVe siècle.

Ces deux bornes (n. 72 et 73) nous ont été signalées par M. Guaglino, de Fréjus, qui a bien voulu nous conduire à l'endroit même où elles se trouvent, en compagnie de MM. Aubenas et Guérin. M. Aubenas avait l'intention de faire transporter le n. 73 au musée de l'hôtel de ville, à Fréjus.

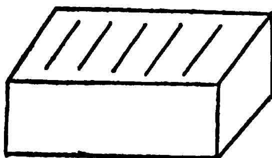
INSTRUMENTUM

I

INSCRIPTIONS SUR PLOMB

74.

A. — Collection Pascal. Sur la partie plane supérieure d'un petit lingot de plomb, qui a la forme d'un

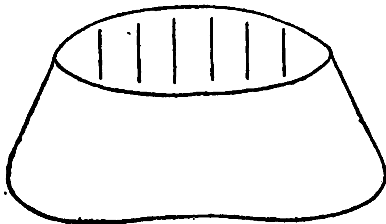


caisson rectangulaire :

IIIII

Notre copie.

B. — Coll. Pascal. Sur la partie supérieure d'un



autre lingot de plomb de forme arrondie, aplati sur deux faces :

IIIIII

Notre copie.

Le premier de ces deux lingots ne se retrouve plus chez M. Pascal.

II

INSCRIPTIONS SUR TERRE CUITE

Empreintes sur briques rectangulaires (1).

On en a trouvé un grand nombre à Fréjus. Il en existe plusieurs au musée de l'hôtel de ville, et dans la collection de M. le Dr Pascal.

75.

Beaucoup portent le nom *Castor* en entier ou en abrégé.

A. — Musée et coll. Pascal :

CASTO

Notre copie.

B. — Musée :

CASTOR

Notre copie.

C. — Musée :

CASTORIS

Notre copie.

Mougins de Roquefort, p. 878 ; — Aubenas, p. 763.

(1) Blanc dit à tort que ce sont des tuiles à rebord (t. II, p. 304).

D.— **Sur une même brique, brisée à gauche. Musée :**

|TOR
|TOR

Notre copie.

E. — Coll. Pascal :

|ASTOR

Notre copie.

Les larges briques qui forment les impostes de l'amphithéâtre de Fréjus sont au nom de *Castor* (1).

On a également trouvé à Fréjus un tombeau couvert avec des briques marquées du même nom. Dans ce tombeau était le squelette d'une jeune femme ayant entre les dents une monnaie de Septime Sévère (2). C'est une date très approximative; ce renseignement indique bien que, à l'époque postérieure à Septime Sévère, ces briques étaient employées ; mais il ne nous apprend pas pendant combien de temps cette fabrication a duré, ni a quelle époque elle avait commencé. Toutefois, ce fait suffit pour faire comprendre combien il est important de signaler toutes les circonstances qui accompagnent les trouvailles d'objets antiques.

Les briques portant le nom CASTOR ne paraissent pas s'être beaucoup répandues au delà de Fréjus. On en signale à Antibes (3) et à Almanare (4).

(1) Texier, p. 192; Senequier, p. 14-15.

(2) *Ibid.*

(3) Collection du colonel Gazan, sans indication de provenance (Blanc, t. II, p. 304, n° 453).

(4) Collection de Luynes (Dr Mougins de Roquefort, p. 379).

76.

On conserve au musée de l'hôtel de ville une seule brique avec la marque :

L · FA

Notre copie.

Aubenas, p. 763.

77.

Les briques portant l'estampille du potier *Herennius* sont très nombreuses à Fréjus.

A. — Musée :

L · HE|

H et E liés. — Notre copie.

B. — Musée :

L · HER|

2 exemplaires. H et E liés. — Notre copie.

C. — Coll. Pascal :

L · HERE|

H et E liés: — Notre copie.

D. — Musée de Draguignan, apportée de Fréjus :

L · HERENN

H et E et les deux N liés. — Notre copie.

Mougins de Roquefort, p. 878.

E. — Musée :

L · HER · O|

3 exemplaires. H et E liés. — Notre copie.

F. — Musée

L · HER · OP

H et E liés. — Notre copie.
Aubenas, p. 763.

G. — Coll. Pascal :

L · HEROP

H et E liés; le O est placé au-dessus de la boucle du P. — Notre copie.

H. — Coll. Pascal :

L · HER · OPT

H et E ainsi que P et T liés. — Notre copie.

I. — Musée :

|ER|

Notre copie.

|ERENN

Notre copie.

REN

Notre copie.

|RO

Notre copie.

La marque L · HER · OPT de la brique conservée

dans la collection Pascal, prouve que, sur les autres briques, l'abréviation O ou OP ne doit pas être lue OP(*us*); elle indique le cognomen du potier, dont les noms étaient :

L(ucius) Her(ennius) Opt(atus) ou *Opt(imus)*

On a trouvé à Nice un autre exemplaire portant après le nom *L. Herennius*, un monogramme composé des lettres OPT (1).

On rencontre des briques portant la marque d'Herennius à Fréjus, à Cimiez, à Antibes, à Nice et à Vintimille (2).

Les briques d'Herennius furent utilisées dans la construction de la citadelle dite d'Agricola (3).

Une brique trouvée à Rome porte le nom de *Marcus Herennius Pollio,* propriétaire de briqueteries, peut-être un parent de notre *L. Herennius Optatus* (4).

78.

A. — Musée et coll. Pascal:

MAR

3 exemplaires au musée. — Notre copie.

(1) C. I. L., t. V. n. 8110, 445 *d.*
(2) Cf. Blanc, t. II, p. 304, n. 454; C. I. L., t. V, n. 8110, p. 445.
(3) Texier, p. 253.
(4) Ch. Descemet, *Inscriptions doliaires latines,* p. 59 *c.*

B. — Musée et coll. Pascal :

MARI

3 exemplaires au musée. — Notre copie.
Mougins de Roquefort, p. 874 ; — Aubenas, p. 763.

C. — Musée :

MA|

2 exemplaires. — Notre copie.

D. — Coll. Pascal. Sur une même brique :

MARI
ARI

Notre copie.

Zaccaria dit avoir vu à Nice, sur une brique, la marque :

MARIANILLA (1)

L'exemplaire signalé par Zaccaria est perdu, si toutefois il a jamais existé.

Il serait difficile de dire si le nom MARI doit être lu *Mari*, *Mari*(*i*), ou bien complété: *Mari*(*anilla* [?]), *Mari*(*tumus*), *Mari*(*anus*), *Mari*(*nus*)..., etc.

Les briques avec la marque *Mari* sont très répandues dans le département du Var, surtout dans l'arrondissement de Grasse. On en a trouvé ou on en conserve des exemplaires à Antibes, à Vence, à Cannes, à Nice, à Monaco, à Saint-Vallier, à Saint-Cézaire, à Coursegoules, à Carros (2).

(1) Zaccaria, *Excursus litterarii per Italiam*, t. I, p. 54.

(2) C. I. L., t. V, nº 8110, 446; Blanc, t. II, p. 304, nº 455; Mougins de Roquefort, p. 876.

79.

A. — Musée :

|· MEL · POLI

Notre copie.
Aubenas, p. 763.

B. — Coll. Pascal :

|L · POLI—

Notre copie.

Une brique plus complète, trouvée à Nice, nous donne le prénom qui manque sur nos exemplaires :

M · MEL · POL' (1)

Sur un autre exemplaire de Nice, M. Blanc lit :

M · MEL · POLI (2)

On a trouvé des exemplaires de ces briques, à Nice à Monaco, à Cimiez, à Falicon (3).

80.

Musée :

L SAVFPHOEB

P et H liés; la partie supérieure du B est brisée. — Notre copie.

L(ucii) Sauf(eii) Phoeb[*i*].

(1) C. I. L., t. V, n° 8110, 447 *a b*.
(2) Blanc, t. II, p. 306, n° 459.
(3) C. I. L., t. V, n° 8110, 447; Blanc, *loc. cit.*

81.

Musée :

L · VERO ET|

E et T liés. — Notre copie.

Ce fragment a la physionomie d'une date consulaire, peut-être de l'année 167 : *L(ucio) Vero* [*III*] *et* [*Quadrato cos*] (?).

Empreintes sur vases rouges vernissés.

82.

Musée. — Dans un pied humain :

ADESI....

A et D liés. — Notre copie.

83.

Musée :

AMANDIM

A et M, et AND liés. — Notre copie.

Amandi m(anu).

84.

A. — Musée :

APRI

Notre copie.

Aubenas, p. 763.

B. — Coll. Pascal :

OFAPR

Notre copie.

Of(ficina) Apr[i].

85.

A. — Musée :

ATEI

Notre copie.

Aubenas, p. 863.

B. — Musée :

ATEI

AT liés. — Notre copie.

C. — Musée :

ATEIM

Les lettres ATE forment un monogramme. — Notre copie.

Atei m(anu).

Aubenas, p. 763.

86.

Musée :

A T E I
. VHODI

V et H sont liés. — Notre copie.

Atei [E]uhodi.

87.

Musée :

OFCA|

Notre copie.

Aubenas, p. 763, OF CAI.

88.

Coll. Pascal :

CAMVRI

VR liés. — Notre copie (1).

89.

Coll. Pascal :

CENNATVS (2)

Notre copie.

Mougins de Roquefort, p. 874, Blanc, t. II, p. 301, n° 436, et Aubenas, p. 764, lisent GENNATVS.

Blanc se trompe en attribuant cette inscription à une lampe.

(1) Cf. Schuermans, n. 291 à 298.
(2) Cf. Schuermans, n. 1242 et 3826.

90.

A. — Coll. Pascal :

CREST

Notre copie.

Crest(i).

B. — Coll. Pascal. Dans un pied humain.

CRESTI

Notre copie.

Mougins de Roquefort, p. 874 ; — Aubenas, p. 764.

Blanc (t. II, p. 301, n. 439), donne ce nom comme étant sous une lampe de la collection Pascal. Il n'y a pas de lampe dans cette collection.

C. — Coll. Pascal.

CRESTI

Le S est retourné. — Notre copie.

91.

Musée :

OFFCRIO

Notre copie.

Off(icina) Crio(nis) (1).

(1) Cf. Schuermans, n° 1753.

92.

Musée :

DAM
ASER

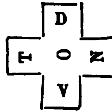
Le premier A et le M sont liés. — Notre copie.

Dama ser(vus).

Aubenas, p. 763, lit DAMASI.

93.

Coll. Pascal :



Notre copie.

Donat(us).

94.

Musée :

EPRIM

Notre copie.

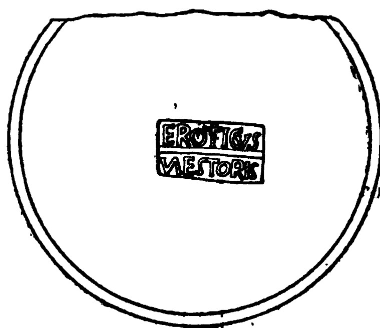
Epri(i) m(anu).

95.

Musée :

EROTICVS
NESTORIS

N retourné. — Notre copie.



Eroticus Nestoris (servus).

96.

Musée :

L FASTID

Notre copie.

L(ucius) Fastid(ius) (?).

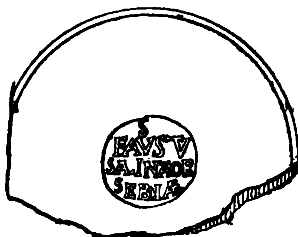
Aubenas, p. 763, lit L.FASTI.O

97.

Musée. Dans un cercle :

S
FAVSTV
SALINATOR
SEBIAE

Dans *Faustus*, T et V, dans *Salinator*, A et L, A et T, dans *Sebiae*, A et E sont liés. — Notre copie.



Cette empreinte est très fine et très délicate.

98.

Musée :

OFFIRM

Notre copie.

Of(ficina) Firm(i).

Aubenas, p. 763.

99.

Coll. Pascal :

IRPATR

Notre copie.

Peut-être TER (ER liés) PATER (ER liés) : *Ter(entius) Pater(nus)* (?).

100.

Musée :

ISM

Notre copie.

Cf. Schuermans, n° 2723 : OF ISM et n° 2724 ISMILF « *Similis (fecit)* (?). »

101.

Coll. Pascal :

OF. . . IV

Notre copie.

102.

Coll. Pascal.

OF · LABIONIS

Notre copie.

Of(ficina) Labionis (1) (pour *Labeonis*).

(1) Schuermans, n. 2881 à 2883.

103.

Musée. Dans un pied humain :

M

Notre copie.

104.

Coll. Pascal. Dans un pied humain :

S · M

Notre copie.

105.

Coll. Pascal :

VS
NI X EX
VN

Notre copie.

Sex(tus) Maniu(s).

106.

A. — Coll. Pascal. Dans un pied humain :

SEX · M · F

Notre copie.

Sex(tus) M(anius) F(elix).

B. — Coll. Pascal. Dans une demi-lune :

SEX · M · F

Notre copie.

Sex(tus) M(anius) F(elix).

C. — Coll. Pascal. Dans un pied humain :

S · M · F

Notre copie.

107.

A. — Coll. Pascal, d'après Mougins de Roquefort, p. 874 :

SEX · M · P

Nous n'avons pas vu cette marque.

Mougins de Roquefort, p. 874 ; — Blanc, t. II, p. 298, n. 417 ; — Aubenas, p. 764.

B. — Coll. Pascal. Dans un pied humain :

S · M · PR

Notre copie.

Sex(tus) M(anius) Pr(imus).

108.

Coll. Pascal. Dans un pied humain :

S · M · T

Notre copie.

S(extus) M(anius) T(ertius) (?).

Mougins de Roquefort, p. 874 ; — Blanc, t. II, p. 298, n. 418 ; — Aubenas, p. 764.

Il est probable que les *Manii* se succédèrent de père en fils, dans la profession de potiers. Nous avons trois cognomen différents : *F(elix)*, *Pr(imus)* et *T(ertius)* (?). Nous avons préféré, sur les marques S M F, la lecture *Felix;* dans cette empreinte, comme dans les autres, la troisième lettre doit être l'initiale du cognomen.

109.

Coll. Pascal :

S M...

Notre copie.

S(extus) M(anius)...

110.

Musée :

OFOC

Notre copie.

Of(ficina) Oc(eani) (?).

111.

Coll. Pascal :

L · P · AMAR

Les lettres AMAR forment un monogramme. — Notre copie.

L(ucius) P..... Amar(anthus) (?).

Mougins de Roquefort, p. 374; — Blanc, t. II, p. 301,

n° 438; — Aubenas, p. 764, lisent AAR; — Blanc, selon son habitude, place à tort cette marque sous une lampe.

112.

Coll. Pascal. Dans un pied humain :

..ASIN

Notre copie.

[R]asin(ii).

113.

Musée. Dans un croissant :

L RASIN · PISANI

Notre copie.

L(ucii) Rasin(ii) Pisani.

Aubenas, p. 763.

114.

Coll. Pascal. Dans un cartouche rectangulaire inscrit dans un cercle :

ODRASIN

Notre copie.

O(fficina) D(ecimi) (?) Rasin(ii).

Mougins de Roquefort, p. 874; — Blanc, t. II. p. 302,

n. 441 ; — Aubenas, p. 764, lisent OFRASIN. — Blanc attribue cette marque à une lampe funéraire.

115.

Musée :

MATERNI

Notre copie.

Materni.

116.

Coll. Pascal :

C · MEM

Notre copie.

G(aius) Mem(mius) (?)

Cette marque provient sans doute des célèbres poteries d'Arezzo. Cf. Schuermans, n. 3511 à 3513 : Arezzo, C. MEM; C. MEMM.

117.

Coll. Pascal :

MOMMONIS

Notre copie.

Mommonis.

118.

Musée :

MVRRI

Notre copie.

Murri.

119.

Musée :

OF • MVR....

Les lettres MVR forment un monogramme. — Notre copie.

Of(ficina) Mur[ri].

120.

Coll. Pascal (d'après Mougins de Roquefort) :

PATI

Mougins de Roquefort, p. 874 et 877; — Blanc, t. II, p. 298, n. 420; — Aubenas, p. 764.

121.

Coll. Pascal. Dans un pied humain :

RVFR

V et F sont liés. — Notre copie.

Mougins de Roquefort, p. 874; — Blanc, t. II, p. 302, n. 442; — Aubenas, p. 764, lisent RVR. — Cette marque n'est pas, comme le croit toujours Blanc, sous une lampe.

122.

Coll. Pascal :

SCOTTAS

Les deux T sont réunis en forme de π; le V est retourné. — Notre copie.

Scottus.

123.

Coll. Pascal :

SECVNDVS

Notre copie.

Secundus.

124.

Coll. Pascal :

SENO....

Notre copie.

Seno[*nus*].

125.

Coll. Pascal :

SILVANO

Les lettres VAN sont liées. — Notre copie.

Silvan(*i*) *o*(*fficina*).

126.

Musée :

C · T. . . .
. . O . . . .

Notre copie.

127.

Coll. Pascal :

C · VAL · ALBAN

V et A, A et N sont liés. — Notre copie.

G(aius) Val(erius) Alban(us).

128.

Musée :

M · VALERI

Le mot *Valeri* forme un monogramme. — Notre copie.

M(arci) Valeri(i).

129.

Coll. Pascal :

VIIBRVOV....

Notre copie.

130.

Musée :

A VIBI
DIO..

Notre copie.

A(uli) Vibi(i) Dio[m(edis)] (?).

131.

Coll. Pascal. Dans un cartouche rectangulaire échancré aux deux extrémités :

VOLVSI

Notre copie.

Volusi.

Mougins de Roquefort, p. 874; — Blanc, t. II, p. 301, n. 440. Blanc attribue encore cette marque à une lampe.

132.

Musée :

LVM
HOSI

Notre copie. — Cf. Schuermans, n. 5887 à 5889.

Graffites sur poteries rouges.

133.

Musée. Sous un bol :

FES

Notre copie.

Fes(ti) (?).

134.

Coll. Pascal. Sous le pied d'un vase :

MA

M et A sont liés. — Notre copie.

Marque de lampe.

135.

Musée. En relief sous une lampe :

FORTIS

Notre copie.

Marques d'amphores.

136.

Musée. Marque en creux sur l'extrémité inférieure d'une amphore :

Q C A

Notre copie.

137.

Coll. Pascal. Sur le col d'une amphore :

N G E

Notre copie.

138.

Coll. Pascal. Sur l'anse d'une amphore :

C · L · H

Notre copie.

139.

Coll. Pascal. Sur l'anse d'une amphore :

P · S · AV

AV liés. — Notre copie.

Cf. H. de Fontenay, *Inscriptions céramiques d'Autun,* n. 523.

140.

Coll. Pascal. Sur l'anse d'une amphore :

C · S · O

Notre copie.

G(aii) S(empronii) O(lympi).

Marque connue. Cf. *Bulletin des Antiquaires de France,* 1880, p. 63-64.

INSCRIPTIONS FAUSSEMENT ATTRIBUÉES A FRÉJUS.

141.

L'inscription qui suit, conservée au musée du château Borély, à Marseille, est indiquée par J.-D. Long (1) comme trouvée à Fréjus. Cet auteur s'exprime en ces termes :

« Elle est gravée sur un beau sarcophage en marbre « blanc, *découvert à Fréjus et transporté à Arles*. Ce « monument est aujourd'hui au musée de Marseille, « après avoir éprouvé bien des vicissitudes. Sa conser- « vation est due à la sollicitude de M. Jauffret, conser- « vateur du musée sous le gouvernement impérial. »

Le texte est gravé dans un cartouche à queues d'aronde. L'inscription est flanquée de deux cornes d'abondance; les faces latérales sont ornées de sculptures représentant : à gauche, une patère et une ascia; à droite, un disque plat.

D — M

CAECILIAE · D · F · APRVLLAE · FLAM
DESIGNATAE · COL · DEA · AVG · VOC
ΘANNOS · XLIII · M · II · DIES · V
MARITVS · VXORI · PIISSIMAE · PO
SVIT

D(iis) M(anibus) Caeciliae, D(ecimi) f(iliae), Aprullae, flam(inicae) designatae col(onia) Dea Aug(usta) Voc(on-

(1) P. 377.

tiorum], defunctae; [vixit] annos XLIIII, m(enses) II, dies V. Maritus uxori piissimae posuit.

C'est à Raymond de Soliers que J.-D. Long a emprunté l'attribution à Fréjus. On lit, en effet, dans Honoré Bouche, à propos de ce texte : « Pierre écrite, « qu'on voit aujourd'huy en la ville d'Arles, rapportée « par le sieur Saxy, *trouvée autrefois à celle de Fréjus,* « au rapport de Solery, en son recueil des inscriptions « anciennes de Provence (1). »

Quant à nous, nous pensons qu'elle appartient à Arles, tous les anciens éditeurs étant d'accord pour la donner comme trouvée dans cette ville ; la forme du sarcophage est, du reste, celle des sarcophages des Aliscamps.

Dans le *Recueil d'antiquités* formé par Laurent Bonnemant, promoteur de l'église d'Arles, recueil conservé dans la bibliothèque publique de cette ville, on trouve une assez piquante anecdote au sujet de ce monument (2):

« Dans le milieu de la cour de l'Hôtel-Dieu sont plu- « sieurs morceaux entassés en quelque sorte l'un sur « l'autre. Le premier *est un tombeau de marbre blanc,* « *qui a esté tiré des Aliscamps.*

(suit l'inscription)

« Le sieur Rebattu, p. 35, de son recueil mss., « raconte qu'il avait entendu dire dans sa jeunesse, « que Charles Emmanuel, duc de Savoye, étant venu à « Arles l'an 1593, pour des desseins qu'il avoit sur la

(1) *La Chorographie ou description de Provence,* t. I, p. 134.

(2) *Deuxième lettre du chevalier de Gaillard sur les antiquitez d'Arles,* Arles, le 16 janvier 1765.

« Provence, voulut enlever ce tombeau; et que l'ayant
« fait mettre sur une charrette, elle s'arrêta à l'extré-
« mité du cimetière, où il estoit depuis plusieurs siècles,
« sans qu'on pût le faire avancer, malgré les efforts
« et les jurements des charretiers et un nouvel atte-
« lage qu'on fit mettre, et qu'alors on prit le parti de
« le faire transporter à l'hospital, où la charrette alla
« légèrement. *Credat Judaeus Apella!* »

Il était écrit que ce sarcophage était destiné aux aventures, car, depuis sa translation au musée de Marseille, il a été de nouveau exposé à de graves dangers que M. Penon raconte en ces termes dans son *Catalogue du musée d'antiquités de Marseille* (n. 147, p. 37-38) :

« Sous l'empire, le baron de Saint-Joseph, maire de
« Marseille, empêcha la mutilation de ce monument
« que l'on voulait consacrer à la mémoire du général
« Desaix, en grattant l'inscription primitive. On consen-
« tit à y renfermer la dépouille de Desaix, sans y tou-
« cher, et les choses demeurèrent en cet état jusqu'en
« 1818, époque à laquelle le corps fut enlevé et le
« sarcophage restitué au Musée. »

Solier, p. 104; — Solier x; — Pontanus, *Itinerarium Galliae Narbonensis,* p. 71; — Aymard du Périer, *Discours historique touchant l'estat général des Gaules*, éd. de 1610, p. 51, « la pierre estant à Arles, ainsi que « m'a dict le s[r] de l'Escure qui me l'a donnée; » — Gruter, p. 323, n. 2 (e Scaligeranis); — Petrus Saxius, *Pontificium Arelatense,* p. 74, « in lapide Arelatensi; » — Rebattu, *Antiquités de la ville d'Arles*, mss. publié par Jules de Laurière, p. 21 (1); — Chorier, *Histoire du*

(1) « Ce tombeau est dans le petit clos ouvert, où est la cis-

Dauphiné, t. I, p. 242 (1); — Bouche, t. I, p. 134; — Séguin, *les Antiquitez d'Arles*, t. II, p. 3; — Ch[er] de Gaillard, *Lettre citée plus haut;* — le P. Dumont, *Recueil de toutes les inscriptions d'Arles*, p. *xj*, n. 81; — J.-J. Estrangin, *Études archéologiques, historiques et statistiques sur Arles*, p. 147; — J.-D. Long, p. 377; — Henzen, n. 5223; — Herzog, *De quibusdam praetorum Galliae Narbonensis municipalium inscriptionibus*, p. 26; — Herzog, n. 460; — Penon, *Catalogue raisonné du musée d'archéologie de Marseille*, p. 37, n. 147 (2); — Aubenas, p. 747.

142.

Inscription mentionnée par Peiresc, comme trouvée à Saint-Raphaël, près Fréjus.

Cette inscription, d'après le dessin de Peiresc, est gravée sur un autel rectangulaire, orné d'une corniche.

D M
VENVS VICTORINA
BENE MERENTI
EXIBINVS · AC
HERINVSTILAER
CINVS · HEREDES

A la l. 5, les lettres H et E du mot Acherinus et les

« terne pluviale du grand hospital d'Arles, appelée du Saint-« Esprit. Il est de marbre, et le plus grand de ceux que j'aye « encore trouvé. » Ce manuscrit, daté de l'année 1635, est conservé à la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris; il a été publié par M. de Laurière, dans le volume du Congrès d'Arles, 1876.

(1) Le texte de Chorier est très mauvais et incomplet; il est emprunté à Aymard du Périer, qui à la l. 1, donne : D. FABRVTRIAE. FLAM; Chorier donne FABRVTIAE FLAM.

(2) A ces différents témoignages de l'origine arlésienne de

lettres A E du mot suivant sont liées, ainsi que les lettres H E du mot *heredes* à la l. 6.

Le renseignement donné par Peiresc est erroné, car il est évident, comme l'a remarqué M. E. Blanc, que ce texte est une mauvaise copie d'une inscription conservée aujourd'hui dans le vestibule de la mairie d'Antibes.

Peiresc A, f° 229; — Blanc, t. I, p. 106, n. 68; voir la bibliographie donnée par cet auteur, et ajouter : A. Gazan, *Notice sur un autel ancien trouvé à Antibes* (dans le *Bulletin de la Société d'études scientif. et archéol. de Draguignan,* t. XIII, p. 431-441); cf. *Répertoire des travaux historiques,* année 1882, p. 279-280.

La transcription de M. E. Blanc n'est pas admissible, il faut lire: *D(iis) M(anibus). Venus(iae) Victorina[e] bene merenti L(ucius) Vibius Acilianus et L(ucius) Verginius Glaphyrinus heredes.*

Bouche donne ce texte en deux morceaux; il en a fait deux inscriptions différentes :

(*A*)

D · M ·
VENVS VICTORIAM
BENE MERENTI

(*B*)

EXIBINVS ET HERCINVS
TILARCNVS HAEREDES

Sa copie, comme on le voit, est non moins inexacte

cette inscription, il faut ajouter le P. Sirmond, qui, sans en donner le texte, la citait en 1652, et la qualifiait de *lapis arelatensis* (*C. Sol. Apollin. Sidonii Arvernorum episcopi opera,* 2e édit., 1652, *notae ad Sidonium,* p. 55.)

que celle de Peiresc. Deux auteurs modernes, MM. Tisserand et Carlone, ont répété l'erreur de Bouche.

Bouche, t. I, p. 290; — Tisserand, *Histoire d'Antibes*, p. 31 et 37 : — Carlone, p. 335, n. 34, p. 342, n. 57.

143.

« Foroiulii prope portam maiorem. — *Frat. Iuc.* » (Herzog, n. 294.)

T · VETTIDIVS
T · F · SCAPT
VALENS
IIIIVIR · IVR · DIC
QVINQ · PONT
SIBI · ET
T · VETTIDIO
POTENTI · FIL
EQVO · PVBLICO
ANNOR · XX · M · IIII · D · V
T · F · I

T(itus) Vettidius, T(iti) f(ilius), Scapt(ia tribu), Valens, quattuorvir jur(e) di[c](undo), quinq(uennalis), pont(ifex), sibi et T(ito) Vettidio Potenti fil(io), equo publico, annor(um) XX, m(ensium) IIII, d(ierum) V, t(itulum), f(ieri) j(ussit).

Cette inscription, faussement attribuée par Herzog à Fréjus en Provence, appartient à Cividale, de Frioul, dont le nom antique était également *Forum Julium*, mais dont les citoyens étaient inscrits dans la tribu Scaptia. Le C. I. L. l'a rendue à cette ville, sans toutefois signaler l'erreur d'Herzog (1).

(1) C. I. L., t. V, n° 1767.

144.

« Foroiulii. » (Herzog, n. 309.)

M · PVLLIO· M · L · CASTO
M · PVLLIO · M · L · FVSCO
PVRPVRARIO
PVLLIA · M · L · PRIMA
M · FLAVIVS · IANVARIVS
M · PVLLIVS · Ɔ · L · HORMVS · PVRPVRAR

M(arco) Pullio, M(arci) l(iberto), Casto, M(arco) Pullio, M(arci) l(iberto), Fusco, purpurario, Pullia, M(arci) l(iberta), Prima, M(arcus) Flavius Januarius, M(arcus) Pullius, Pulliae l(ibertus), Hormus, purpurar(ius).

Herzog a publié cette inscription comme appartenant à Fréjus; elle provient des environs d'Aquilée (1).

Nous aurions pu ajouter ici les inscriptions de Caillan attribuées à Fréjus par Solier (voir nos n. 13, 18, 22), mais nous avons cru préférable de les laisser avec les inscriptions de Fréjus auxquelles elles peuvent être rattachées à cause du voisinage de cette localité.

(1) C. I. L., t. V, nº 1044.

APPENDICES

A. — *Inscriptions relatives à Fréjus et trouvées hors de cette ville.*

Nous avons réuni dans l'*appendice A* les inscriptions renfermant le nom de *Forum Julii* (Aniensi tribu), trouvées dans les différentes parties du monde romain. Ces inscriptions peuvent se diviser en deux groupes.

I.

Le premier groupe comprend celles qui se rapportent à des soldats originaires de Fréjus. Elles sont toutes funéraires, à l'exception d'un fragment de liste militaire trouvée à Rome. A l'aide de ces textes, on peut dresser le tableau suivant :

Noms des soldats.	*Noms des corps où ils ont servi.*
L. Aponius Maternus, ex optione.	cohors V vigilum.
L. Autius L. f., miles.	legio XIIII gemina.
C. Julius C. f. Clemens, veteranus.	
M. Julius Marci f. Macrinus, miles.	legio IIII macedonica.
C. Licinius C. f. Fuscus [miles].	cohors X urbana,
L. Licinius (ou Lictavius) L. f. Verus, miles.	legio IIII macedonica.
C. Lucretius Verecundus, optio.	cohors V vigilum.
C. Murrius C. f. Modestus, miles.	legio II adjutrix pia fidelis.
Q. Septimius..., signifer.	legio IIII macedonica.
Sex. Valerius Sex. f. Maxsumus, miles.	cohors I classica.
Q. Valerius Q. f. Niger, veteranus.	legio XI claudia pia fidelis.
M. Valerius M. f. Saturninus, miles.	legio VIIII hispana.

On remarquera les gentilices *Julius, Licinius* et *Valerius* qui se retrouvent dans les inscriptions de Fréjus. Deux soldats et un porte-enseigne appartiennent à la légion IIII macedonica. Un soldat fait partie de la légion VIIII hispana, qui est également mentionnée sur une inscription de Fréjus (notre n. 19).

A

Inscription funéraire découverte sous le pavage de l'église d'Aulnay en Saintonge; conservée au musée de Saintes :

L · AVTIVS · L · F
ANI · FOR · IVLI
MIL · LEG · XIIII
GEM · ANNO
XXXV · STIP · XV
H S E

Notre copie.

L(ucius) Autius, L(ucii) f(ilius), Ani(ensi tribu), For(o) Juli(i), mil(es) leg(ionis) XIIII gem(inae), anno(rum) XXXV, stip(endiorum) XV, h(ic) s(itus) e(st).

Le gentilicum *Autius* est assez rare. On le retrouve à Lyon sous la forme Aucius (1); dans une inscription de Rome (2), de l'année 174, un soldat originaire de Turin porte les noms de *M. Autius Agricola*.

L. Audiat, *Épigraphie santone et aunisienne*, p. 47.

(1) Boissieu, *Inscr. antiques de Lyon*, p. 163 et 190.
(2) C. I. L., t. VI, n. 211.

B

Inscription funéraire trouvée en 1840, à Wiesbaden (*Aquae Mattiacae*).

vir volumen tenens	*centurio*
C · IVL · CF	C · IVL · SAR
CLEMES	NVS FILIV
FORO · IVLI	> COH · IIRAI
VET · AN LX	C · R ANXXV
..S · T · F · I	HERED F C

A la l. 5, HE liés.

G(*aius*) *Jul*(*ius*), *G*(*aii*) *f*(*ilius*), *Cleme*(*n*)*s*, *Foro Juli*(*i*), *vet*(*eranus*), *an*(*norum*) *LX*.

G(*aius*) *Jul*(*ius*) *Sarnus filiu*(*s*), *c*(*enturio*) *coh*(*ortis*) *II Rae*(*torum*) *c*(*ivium*) *r*(*omanorum*), *an*(*norum*) *XXV*.

[(*Hic*)] *s*(*iti*); *t*(*estamento*) *f*(*ieri*) *j*(*usserunt*); *hered*(*es*) *f*(*aciendum*) *c*(*uraverunt*).

Brambach, *Corp. inscr. Rhenan.*, n. 1520.

C

Inscription funéraire, découverte en 1806 à Zahlbach; conservée au musée de Mayence.

M · IVLIVS · MA
RCI · F · ANIENSIS
FORO IVLI
MACRINVS
MILES · LEG · IIII
MAC · ANN · XXVI
STIP · VI
H S E

A la l. 2, le I plus petit est placé dans la boucle du C; l. 6, XX liés.

M(arcus) Julius, Marci f(ilius), Aniensis, Foro Juli(i), Macrinus, miles leg(ionis) IIII Mac(edonicae), ann(orum) XXVI, stip(endiorum) VI, h(ic) s(itus) e(st).

Brambach, *Corp. inscr. Rhenan.*, n. 1159.

D

Cippe en forme de pierre milliaire, trouvé près de Fondi, l'antique Fundi, auprès de la voie Appienne.

C · LICINIVS C *f*
ANIESE FVSCVS
FORO IVLI ANN
XXVI · STIP · V · CH
X · VRB

G(aius) Licinius, G(aii) [f(ilius)], Anie[n]se (tribu), Fuscus, Foro Juli(i), ann(orum) XXVI, stip(endiorum) V, [miles] c(o)h(ortis) X urb(anae).

Sur la gens Licinia à Fréjus, cf. notre n. 26.

Corp. inscr. Lat., vol. X, n. 6230.

E

Inscription funéraire, découverte en 1806 à Zahlbach; conservée au Musée de Mayence.

rosace
L · LICTNIVS
L F AN · VERV
S · FORO IVLI
MIL · LEG IIII
MAC · AN XXVI
STIP · VIII
H S E

A la l. 5, AN, et XX liés.

L(ucius) Licinius, L(ucii) f(ilius), An(iensi tribu), Verus, Foro Juli(i), mil(es) leg(ionis) IIII Mac(edonicae), an(norum) XXVI, stip(endiorum) VIII, h(ic) s(itus) e(st).

Le Dr Jacob Becker, dans son catalogue du Musée de Mayence (1), lit à la l. 1 : L · LICTAVIVS.

Brambach, *Corp. inscr. Rhenan.*, n. 1161.

F

Inscription funéraire découverte sur le bord de la grande route près de la ville de Bath (Angleterre).

C · MVRRIVS ·
C · F · ARNIENSIS
FORO · IVLI · MO
DESTVS · MIL ·
LEG ·[II · AD · P · F
..IVL · SECVNDI
ANN · XXV · STIP...
H *s e*

A la l. 7, ANN liés.

G(aius) Murrius, G(aii) f(ilius), Arniensis, Foro Juli(i), Modestus, mil(es) leg(ionis) II ad(jutricis) p(iae) f(idelis), [c(enturia)] Jul(ii) Secundi, ann(orum) XXV, stip(endiorum).... h(ic) [s(itus) e(st)].

Il n'est pas certain que le *Forum Julii* mentionné dans cette inscription soit Fréjus (voyez plus haut, p. 14).

Corp. inscr. Lat., vol. VII, n. 48.

(1) *Die römischen Inschriften und Steinsculpturen des Museums der Stadt Mainz*, 1875, p. 45, n. 151.

G

Inscription trouvée à Narbonne; copiée par Bimard dans les papiers de Montfaucon :

Q · SEPTIMIO . . . .
ET · SIGNIFERO LEGIONIS
IIII · MACEDONICAE · DO
MO · FORO · IVLI · ET OR
TENSIAE MONTANAE W · C

Q(uinto) Septimio,. . . . [f(ilio)]. . . . e[x] signifero legionis IIII Macedonicae, domo Foro Juli(i), et Ortensiae Montanae ux(ori) (?).

Muratori, p. 582, 2; Herzog, n. 39.

H

Inscription funéraire découverte à Eysses (l'ancien *Excisum*), commune de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne).

Θ · SEX · VALERIVS · SEX
F · ANI · MAXSVMVS · FOR o
IVLI · MIL · COHRT · CLASS
> PETRONI · ANN · XX . . . .
STIPENDIOR · XX. . . . .
H · S · EST . . . .
C · VALERIVS · ADI. . . . . .
FRATRI · PIENTIS. . . . .

A la l. 3, HR liés.

Defunctus Sex(tus) Valerius, Sex(ti) f(ilius), Ani(ensi tribu), Maxsumus, For[o] *Juli(i), mil(es) coh(o)rt(is) I*

class(icae), c(enturia) Petroni(i), ann(orum) XX. . . . ., stipendior(um] XX...., h(ic) s(itus) est. G(aius) Valerius Adj[utor] (?) fratri pientis[simo].

Plusieurs inscriptions de Fréjus sont relatives à des individus de la gens Valeria (cf. nos n. 37, 38, 39, 40).

Boudon de Saint-Amans, *Essai sur les antiquités du département de Lot-et-Garonne,* p. 195, pl. XIX, cf. p. 66-57.

I

Inscription funéraire trouvée en Dalmatie, près de Knin.

Q · VALERIVS
Q · F · ANI · NIGER
DOMO · FORO
IVLI · VET · LEG · XI
C · P · F · ANN · XLV
STIP · XXIIII · H · S · E
T · F · I · C · PONTIVS
ET · Q · GVSSIVS *h f*

Q(uintus) Valerius, Q(uinti) f(ilius), Ani(ensi tribu), Niger, domo Foro Juli(i), vet(eranus) leg(ionis) XI C(laudiae) p(iae) f(idelis), ann(orum) XLV, stip(endiorum) XXIIII, h(ic) s(itus) e(st). T(estamento) f(ieri) j(ussit). G(aius) Pontius et Q(uintus) Gussius [h(eredes) f(ecerunt)].

Corp. inscr. Lat., vol. III, n. 2839.

K

Cippe trouvé à Rome en 1695.

couronne

M · VALERIVS
M · F · ANI
SATVRNINI
FORO IVLI
MIL · LEG · VIIII
HISPANAE
> · ANTONI
KARI
MILIT · AN · XVII
VIX · AN · XXXIIX
T · P · I

M(arcus) Valerius, M(arci) f(ilius), An(iensi tribu), Saturnin[us], Foro Juli(i), mil(es) leg(ionis) VIIII Hispanae, c(enturia) Antoni(i) Kari, milit(avit) an(nos) XVII, vix(it) an(nos) XXXIIX. T(estamento) p(oni) j(ussit).

Corp. inscr. Lat., vol. VI, n. 3639.

L

Une inscription trouvée à Rome sur le mont Caelius en 1735, et conservée aujourd'hui au Musée du Vatican, renferme les noms des *principales* de la V[e] cohorte des vigiles, en l'année 113. Il y a parmi eux deux individus originaires de Fréjus.

A la ligne 8, col. 1, on lit :

OPTIOIN > C · LVCRETIVS · AN · VERECVND · FoRI

optio in c(enturia) C. Lucretius, An(iensi tribu), Verecund(us), For(o) I(ulii).

Et à la ligne 11, col. 2 :

EX · OPT TRANINST L · APONIVS · AN · MATERN FoRoI

ex opt(ione) tran(slatus) in st(ationem?) L. Aponius, An(iensi tribu), Matern(us), Foro I(ulii).

Corp. inscr. Lat., vol. VI, n. 221.

II.

Le second groupe se compose d'inscriptions honorifiques qui nous font connaître :

1° M. Julius Cerialis Maternus *ex civitate Forojuliensium.*

2° C. Aurelius Parthenius *sevir Augustalis Foro Julii Pacato.*

3° Sex. Aulienus, Sex. f., *duumvir Foro Julii.*

4° T. Flavius, Verini filius, Sabinus *duumvir Forojuliensis.*

5° Q° Solonius, Q. fil., Severinus *patronus civitatis Forojuliensium.*

Une dernière inscription trouvée à Tivoli nous apprend qu'un proconsul de Narbonnaise, très connu, Novellius Torquatus Atticus est mort à Fréjus, à la fin de son proconsulat.

A

Base en marbre trouvée à Rome; conservée au Musée du Capitole.

L · MARIO · MAXIMO
PERPETVO · AVRELIANO
C · V · PRAEF · VRBIS
PROCONSVLI PROVINC
ASIAE · ITERVM
PROCONSVLI PROVINC
AFRICAE
M · IVLIVS · CERIALIS
MATERNVS · EX CIVITAT
FORO · IVLIENSIVM · >
PATRONO OPTIMO

L(ucio) Mario Maximo Perpetuo Aureliano, c(larissimo) v(iro), praef(ecto) Urbis, proconsuli provinc(iae) Asiae iterum, proconsuli provinc(iae) Africae.

M. Julius Cerialis Maternus ex civitat(e) Foro Juliensium, centurio, patrono optimo.

Le personnage honoré est L. Marius Maximus qui fut nommé préfet de Rome en 217, par Macrin, en remplacement d'Oclatinius Adventus (1). Rien n'indique à quel Forum Julii appartenait M. Julius Cerialis Maternus, centurion, probablement d'une cohorte urbaine (2). Le surnom Maternus, porté par plusieurs individus originaires de Fréjus, nous a fourni une raison pour le rattacher à cette ville.

Corp. inscr. Lat., vol. VI, n° 1452.

(1) Borghesi, *Œuvres*, t. V, p. 455 à 481, et W. H. Waddington, *Fastes des provinces asiatiques*, p. 253, n. 167.

(2) Si toutefois le signe qui termine la ligne 10 est bien la marque du centurionat.

B

Inscription trouvée à Nîmes (Gard).

C · AVRÉLIVS
PARTHENIVS
ÓRNÁMENTIS · DEC
HONÓRÁTVS · COL · AVG ·
NEMAVSI · IIIIIII · AVG
COL · COPIA · CLAVD · AVG · LVGVD
ITEM · NARBÓNE · MÁRTIO
ET · FIR · IVL · SECVND · ARAVSIÓNE
ET · FÓRO · IVLII · PÁCÁTO
VBIQVE · GRÁTVITIS · HONÓRIBVS

G(aius) Aurelius Parthenius ornamentis dec(urionalibus) honoratus col(onia) Aug(usta) Nemausi, seviro Aug(ustali) col(onia) Copia Claud(ia) Aug(usta) Lugud(uno), item Narbone Martio et Fir(ma) Jul(ia) Secund(a) Arausione et Foro Julii Pacato, ubique gratuitis honoribus.

Wilmanns, *Exempla inscr. Latin.*, n. 2210.

C

Inscription trouvée à Venafro (l'antique Venafrum).

SEX · AVLIENO · SEX · F
ANI
PRIMO · PIL · II · TR · MIL
PRAEF · LEVIS · ARMAT
PRAEF · CASTR · IMP · CAESAR
AVG · ET · TI · CAESARIS · AVGVSTI
PRAEF · CLASSIS · PRAEF · FABR · II · VIR
VENAFRI · ET · FORO · IVLI · FLAMINI
AVGVSTALI
NEDYMVS · ET · GAMVS
LIB

Sex(to) Aulieno, Sex(ti) f(ilio), An(iensi tribu), primo-

pil(o) bis, tr(ibuno) mil(itum), praef(ecto) levis armat(urae), praef(ecto) castr(orum) imp(eratoris) Caesar(is) Aug(usti) et Ti(berii) Caesaris Augusti, praef(ecto) classis, praef(ecto) fabr(um), duumvir(o) Venafri et Foro Juli(i), flamini Augustali, Nedymus et Gamus lib(erti).

Corp. inscr. Lat., vol. X, n. 4868.

D

Plaque de bronze encastrée dans une grande pierre trouvée à Cimiez.

..FLAVIO · VERINI · FILIO · QV*ir*
*s*ABINO · DECVRIONI · IIVIRO *sa*
LIN · CIVITATIS SVAE · IIVIRO *fo*
*r*OIVLIENSIS · FLAMINI · PROVIN*c*
ALPIVM · MARITIMARVM · OPTIMO
PATRONO · TABERNARI · SALINIENSE*s*
POSVERVNT · CVRANTIBVS · MATV*cis*
*ma*NSVET · ET · ALBVCI *ano*
*i*MP · COMMODO · III · ET · AN*tistio*
B*u*RRO · CO*s*

p. Chr. 181

[T(ito)?] Flavio, Verini filio, Qu[ir(ina) tribu], Sabino, decurioni, duumviro Salin(iensi) civitatis suae, duumviro [For]ojuliensi, flamini provin[c](iae) Alpium maritimarum, optimo patrono, tabernari(i) Saliniense[s] posuerunt, curantibus Matu[ciis Ma]nsuet(o) et Albuci[ano, i]mp(eratore) Commodo III et An[tistio] B[u]rro co[ns(ulibus)].

Corp. inscr. Lat., vol. V, n. 7907.

E

Inscription trouvée à Nîmes (Gard).

Q · SOLONIO · Q · F*il* · *volt*
SEVERINO
EX V DECVRIIS · EQVO
PVBLICO · LVPERCO
IIIIVIR · AB AERARIO
PONTIFICI
FLAMINI · PROVINCIAE
NARBONENSIS
TRIB · MIL · LEG · VIII · AVG
CIVITAS · FOROIVLIENSIVM
PATRONO

Q(uinto) Solonio, Q(uinti) f[il(io), Volt(inia tribu], Severino, ex V decuriis, equo publico, Luperco, quattuorvir(o) ab aerario, pontifici, flamini provinciae Narbonensis, trib(uno) mil(itum) leg(ionis) VIII Aug(ustae), civitas Forojuliensium patrono.

Wilmanns, *Exempla inscr. Lat.*, n. 2199.

F

Inscription découverte à Tivoli.

MEMORIAE
TORQVATI NOVELLI . P · F
ATTICI . X · VIR · STLIT . IVD
TRIB · MIL · LEG · I · TRIB . VEXILLAR
*q*VATTVOR . Г · V · XX . XXI . Q · AED
pr · AD · HAST · CVR · LOC . PVBLIC
leg · *a*D CENS . ACCIP . ET DILECT . ET
proco S . PROVINC . NARBON
*in cui*VS · HONORIS . FINE
*in for*O IVLII · DECESSIT

Memoriae Torquati Novelli(i), P(ublii) f(ilii), Attici, decemvir(i) stlit(ibus) jud(icandis), trib(uni) mil(itum) leg(ionis) I, trib(uni) vexillar(iorum) [q]uattuor (legionum) I, V, XX, XXI, q(uaestoris), aed(ilis), [pr(aetoris)] ad hast(as), cur(atoris) loc(orum) public(orum), [leg(ati) a]d cens(us) accip(iendos) et dilect(atoris) et [proco(n)]-s(ulis) provinc(iae) Narbon(ensis); [in cu]jus honoris fine [in For]o Julii decessit.

Borghesi, *Œuvres*, t. V, p. 8 et note 1.

Comme on le voit, ce monument est un cénotaphe élevé à la mémoire de Novellius Torquatus Atticus, qui mourut à Fréjus, à la fin de son proconsulat de Narbonnaise. Ce personnage avait à Rome une grande réputation de buveur, et Pline (1) rapporte sur son compte une anecdote assez curieuse : « Famam (bibendo) « apud Graecos Alcibiades meruit, apud nos cognomen etiam Novellius Torquatus Mediolanensis, ad « proconsulatum usque e praetura honoribus gestis, « tribus congiis (unde et cognomen illi fuit) epotis uno « impetu, spectante miraculi gratia Tib. Claudio prin« cipe, in senecta jam severo atque etiam saevo alias : « sed ipsa juventa ad merum pronior fuerat. »

(1) *H. N.*, l. XIV, c. 28.

B. — *Notice sur les manuscrits de Solier.*

J.-R. de Solier est le plus ancien auteur qui ait recueilli les inscriptions de Fréjus. Il en a réuni un certain nombre dans un chapitre non chiffré du livre III de son ouvrage sur la Provence. Cette œuvre est demeurée inédite. Une vie de Solier, également inédite, écrite en 1720 par J. de Haitze (1), auteur estimé de nombreux travaux sur la Provence, nous fournit des renseignements intéressants sur le savant Provençal. Nous en avons extrait ce qui se rapporte à l'œuvre de Solier.

Contrairement aux autres membres de sa famille, Solier avait donné dans les nouveautés de la réforme. Il vivait paisiblement dans sa maison de Pertuis, où il avait formé un cabinet d'objets d'art et d'antiquités, quand, en 1562, il fut contraint, comme ses coreligionnaires d'Aix et des environs, de fuir et de se cacher. Pour se consoler des douleurs et des ennuis de l'exil, il entreprit l'histoire de la Provence.

En 1564, les esprits s'étaient calmés; Solier put sortir de sa retraite. Il vint se fixer à Aix. Son œuvre n'était pas encore terminée.

A une époque incertaine, mais très vraisemblable-

(1) Cet opuscule est intitulé : *La vie | de Jules Raymond | de Soliers | le premier écrivain | général de Provence | sa patrie |*, par Pierre Joseph de Haitze son compatriotte, 1720.

La bibliothèque Méjanes à Aix, possède deux exemplaires manuscrits de cette vie; l'un a été relié en tête des *Antiquités de Marseille* publiées par les soins d'Hector Solier, fils de Raymond; l'autre est placé, avec d'autres pièces manuscrites, dans un recueil qui porte le nº 797.

Une copie de cette vie, transcrite par Rouard en tête de son manuscrit de Solier, appartient aujourd'hui à la bibliothèque de Marseille.

ment avant le 24 août 1572, jour de la Saint-Barthélemy, le manuscrit était achevé avec dédicace au roi Charles IX. Il portait ce titre : *Rerum antiquarum et nobiliorum Provinciae commentarii : in quibus precipue* (sic) *de antiquo statu et republica Massiliensium agitur, necnon aliarum civitatum, accedit chronicus catalogus regum imperatorum et aliorum qui rerum provincialium potiti sunt ab anno ante Christum 593 circiter, adjuncimus* (sic) *quoque pro nummorum et numerorum antiquorum intellectu eorumdem summam ex Budeo et alliis clasissis* (sic) *scriptoribus* Julio Raymondo Soliero, Pertusiensi, authore, *ad Christianissimum Gallorum regem Carolum nominis nonum.*

Pendant les années qui suivirent, Solier « entreprit « de refondre son ouvrage pour, en luy donnant un « nouvel ordre, y faire entrer par diverses reprises ce « qu'il y manquait, touchant la cognoissance des « choses purement naturelles. Suivant cette idée il par- « tagea son ouvrage en huit livres.

« Le premier traitte de ce qu'il est nécessaire de savoir « touchant la notice de la Provence en général, tant « par raport à sa situation cosmografie qu'aux deux « différens peuples qui l'habitaient, les Saliens et les « Voconces divisés par la Durence...

« Le second descrit l'ancien estat de Marseille si fa- « meux dans l'histoire.

« Le troisième détaille ce qui regarde la ville d'Arles « et les autres lieux de sa contrée.

« Le quatrième renferme ce qui appartient au reste « des Saliens proprement pris et leurs dépendances au « delà du Var.

« Le cinquième expose tout ce qui est des Voconces « et des autres peuples compris sous ce nom ou qui « estoient leurs voisins ou alliés au delà du Rhône.

« Le sixième fait la description de la mer qui baigne « la Provence au midi, de ses illes, de ses promontoires « et de sa coste.

« Le septième discourt de la qualité de l'air du pays « et de celle de son terrain, de la fécondité de ses eaux « maritimes, de ses animeaux terrestres et quelques « fragments d'histoire qui viennent au sujet.

« Le huitième rapporte une chronique des souverains « qui ont dominé cette province depuis 593 avant J.-C., « les dévastations qu'elle a soufert tant par ses propres « habitants que par les Gots, les Vandales et les « Sarrasins.

« C'est là l'idée que Solier nous donne de son ouvrage « en quelqu'une des préfaces qu'il a faites, car il y en a « plusieurs comme de différents exemplaires de son « même ouvrage.

« J. R. de Solier fit encore une addition à son ou- « vrage. Ce furent des tables pour la mesure des jours « et des nuits (1). »

Ce remaniement de l'œuvre première était probablement achevé, s'il le fut jamais, en 1577. Tout au moins, en cette année, Solier en fit la dédicace au roi Henri III, par une préface ainsi intitulée : « *Praefatio ad Henricum Gallorum et Poloniae regem.* »

Quelques années après, Solier résolut de dédier son œuvre à la reine mère Catherine de Médicis. A cet effet, il traduisit en français la préface rédigée en latin pour Henri III. Cette dédicace est postérieure à l'an 1579, puisqu'il y est fait allusion aux trois voyages de la reine mère en Provence, dont le dernier eut lieu en juillet de cette même année.

(1) *Vie manuscrite*, p. 50-51.

En 1589 les troubles contraignirent de nouveau Solier à se cacher. Il se refugia chez le marquis de Montfuron où il mourut à une date incertaine, entre 1589 et 1593 (1).

Après la mort de Solier le marquis de Montfuron conserva soigneusement le manuscrit des choses antiques et mémorables de Provence. Nous le savons par la préface datée du 7 juin 1613 que le fils de J. Raymond, Hector de Solier, imprima en tête des antiquités de Marseille : « Il faut, écrit-il, que la postérité avoüe « qu'elle doit des remerciements infinis à celui qui a « tant de fois préservé cest œuvre de la perte qui le « menaçait : c'est feu M. de Montfuron, conseiller du « roy en sa cour des comtes, aides et finances de ce « pays, du mérite duquel tout ce qu'on pourrait dire « serait beaucoup au-dessous de subject. Car pendant « que sa maison et la nôtre étaient exposées à l'insolence de la guerre, la quelle comme un torrent ravageait et emportait tout sans résistance, il eust toujiours cet orphelin entre les bras, après la mort de « son autheur et le conserva, le chérissant à l'égal de « sa vie ; car de moy mon père m'avait laissé en âge si « tendre, qu'à peine eussé-je peu tirer du feu ce mien « frère germain (2). »

J. Raymond de Solier n'eut pas la satisfaction de voir imprimée l'œuvre à laquelle il avait consacré une partie de sa vie. Des huit livres dont elle se composait, le premier seul fut publié une vingtaine d'années environ après la mort de l'auteur par Hector de Solier son fils. Celui-ci chargea Charles-Annibal Fabrot, avocat au parlement de Provence, de « translater de latin en

(1) Suivant Rouard, Solier mourut « vers l'année 1594 ou 1596 ». (*Notice sur la bibliothèque d'Aix*, p. 70.)

(2) *Les Antiquités de la ville de Marseille*, p. 2.

français » ce livre premier. Cette traduction parut en l'année 1615 sous ce titre : *les Antiquitez de la ville de Marseille,* par N. JULES RAYMOND DE SOLIER, JURISCONSULTE, *où il est traité de l'ancienne république des Marseillais et des choses les plus remarquables de leur estat, translaté de latin en français,* par CHARLES ANNIBAL FABROT, advocat au parlement de Provence. A Cologny, par Alexandre Pernet, MDCXV (1).

Nous citons quatre manuscrits de l'ouvrage de Solier :

1° Le manuscrit original que nous appelons SOLIER. Ce manuscrit forme un volume in-folio de 266 pages (2), et porte à la bibliothèque Méjanes, à Aix, le n° 797.

Il a appartenu à Scipion Dupérier, à Pitton, à J. de Haitze et aux Saint-Vincent (3).

Les vingt-quatre premières pages manquent, y compris le titre. Un des possesseurs du manuscrit a refait le titre en écrivant sur la garde : « *Rerum antiquarum* | *et nobiliorum Provinciae* | *liber secundus* | *in quo de antiquo statu aut repu* | *blica Massiliensium agitur* | AUTHORE JULIO RAYMUNDO SOLIERO. »

A côté de ce titre, on lit la note suivante, d'une écriture beaucoup plus ancienne : « *Manuscrit autographe* | *de Jules Raimond de Solliers* | *premier historien de Provence.* »

Enfin P.-J. de Haitze, auteur de la vie inédite de

(1) Il en existe une édition imprimée à Lyon, datée de l'an 1632, pet. in-8°.

(2) Cette pagination est moderne ; Rouard en est probablement l'auteur. Il existe une pagination ancienne, qui donne au manuscrit 277 pages, plus 23 pages portant les chiffres 257-280. La pagination moderne ne tient pas compte des pages qui manquent. Nous avons toujours cité l'ancienne.

(3) Cf. Rouard, *Notice sur la bibliothèque d'Aix dite de Méjanes,* p. 70, Paris et Aix, 1831, in-8°.

Solier que nous avons citée, a écrit, toujours sur la garde, la curieuse mention qui suit : « Ex | libris | bi-« bliothecae | Provenciae | Petri Josephi | de Haitze. |
« Ce manuscrit original a passé par des mains | bar-« bares ainsi que la chose est visible au | premier « aspect, et en divers autres endroits ; | et il peut jus-« tement dire : *supra dorsum meum* | *fabricaverunt pec-« catores*. — De Haitze à la postérité. »

Le mauvais état du manuscrit justifie pleinement cette note. Le titre, les vingt-quatre premières pages et neuf pages du livre IV font défaut. Le texte, d'une petite écriture du XVIe siècle, très difficile à lire, est surchargé de ratures et de notes marginales, dont quelques-unes, quoique anciennes, semblent être d'une autre main que le corps du manuscrit ; les chiffres des chapitres ne sont pas toujours indiqués ; quelquefois ils ne se suivent pas. Des pages déjà écrites ont été remplacées par d'autres.

L'ouvrage est ainsi divisé dans ce manuscrit :

Le livre II (1) dont les vingt-quatre premières pages manquent (2) traite de la ville de Marseille (p. 25-49).

Les livres II-IV (neuf pages manquent dans le qua-

(1) Le livre par lequel commence le manuscrit est, dans les deux exemplaires de la Méjanes, appelé *liber secundus*. Cette indication est justifiée par le début du livre qui semble, en effet, convenir à une suite : « *Hactenus a nobis explorata sunt quaedam sane non paenitenda, quae ad universae provinciae Narbonensis descriptionem facere videbantur...* » Toutefois, le livre suivant porte également le chiffre II, celui qui vient après porte le chiffre III, et ainsi de suite. Le livre sur Marseille devait, en effet, dans le plan indiqué par J. de Haitze, être le second ; le premier devait contenir des généralités sur la Provence (voyez plus haut, p. 175).

(2) Cette lacune comprend les onze premiers chapitres.

trième) traitent des différentes villes et des différents peuples de Provence (p. 50-154).

Le livre V traite de la Provence : fertilité, climat, production, grands hommes, etc. (p. 155-179).

Un appendice intitulé *Praetermissa* et composé d'additions aux chapitres des livres précédents et de chapitres nouveaux occupe les pages 189-267.

Enfin suit un *Index rerum et verborum quae hoc opere continentur* (p. 257-280) (1).

2° La bibliothèque Méjanes possède, sous le n° 797*, un autre exemplaire de l'ouvrage de Solier. Nous l'appelons SOLIER-MÉJANES, parce qu'il a été transcrit par le marquis de Méjanes, comme l'indique une note écrite par Rouard en tête du volume : « Ce manuscrit de Jules « Raymond de Soliers écrit en entier de la main du « marquis de Méjanes, sauf quelques lacunes à remplir, « est un témoignage du zèle bibliographique et du « patriotisme de l'illustre fondateur et donateur de la « bibliothèque d'Aix. Il a été retiré du recueil 838 (2), « où il était très mal en ordre. »

Dans le catalogue de la bibliothèque, ce manuscrit est indiqué comme étant une copie du précédent. Nous croyons que c'est une erreur.

Le livre II (lisez I) est complet dans le 797* ; comme le livre correspondant du 797, il traite de la ville de Marseille, mais avec de notables différences dans la rédaction et dans la division des chapitres.

(1) La première page de l'index porte le chiffre 257 ; elle ne fait donc pas suite à la pagination précédente qui se termine à la page 277. Il manque une feuille à l'index interrompu au milieu de la lettre V.

(2) Le recueil 838 est un volume de la Méjanes composé de pièces manuscrites sur la Provence.

Les livres II, III, IV et V se rapprochent davantage du 797, mais on peut encore signaler, dans le texte et dans la disposition des chapitres, des différences notables. Il est bon, toutefois, de remarquer que dans le quatrième livre il existe une lacune (p. 133-141) correspondant à celle du même livre dans le 797.

La partie du 797 intitulée *Praetermissa* et l'*Index* ne se trouvent pas dans le 797*.

3° M. Rouard possédait une copie ancienne de l'œuvre de Solier. Elle est ainsi mentionnée dans le catalogue de sa bibliothèque vendue en 1879 par les soins de MM. Morgand et Fatou :

« *Chorographia* | *Provinciae* | *Julii Raimondi Solerii* | *manuscriptum.* | *Adjuncta est Cosmographia* | *et Historia naturalis* | *et Index provincialium* | *Poetarum.* In-fol., manuscrit de 132 pages, demi-rel. bas.

Suit la copie d'une note écrite par M. Rouard sur son exemplaire : « Plus la table des chapitres que j'ai « ajoutée et la vie de Jules Raimond de Soliers, le pre- « mier écrivain général de Provence, sa patrie, par « Pierre-Joseph de Haitze, son compatriote, 1720, que « j'ai transcrite en 1856, d'après un mss. de la « bibliothèque Méjanes, le tout remplissant 185 pages. « Cette copie, annotée par M. de Nicolaï, d'Arles, pour « qui elle a été faite et de qui elle provient, a été exé- « cutée vers 1750, sur une copie autographe de « l'antiquaire Terrin, d'Arles; l'écriture en est bonne « et lisible... R. » (1).

(1) *Catalogue des livres manuscrits et imprimés, anciens et modernes, composant la collection de feu M. E. Rouard*, p. 471, n° 3130, Paris, Morgand, 1879, in-8°.

Ayant su par M. Morgand que ce manuscrit avait été acheté, à la vente Rouard, par la bibliothèque de Marseille, nous nous sommes adressés à notre excellent ami M. Blancard, archiviste des Bouches-du-Rhône, qui, avec son obligeance habituelle, a fait pour nous le dépouillement de ce manuscrit. Nous désignons ce troisième exemplaire par le nom de SOLIER-MARSEILLE.

4° Enfin nous avons eu connaissance d'un fragment d'une ancienne copie du XVIe siècle, que nous avons appelé SOLIER x.

Le propriétaire de ce manuscrit nous a obligeamment transmis les copies des inscriptions de Fréjus qu'il renferme, mais sans nous autoriser à donner de plus amples renseignements sur son exemplaire.

Nous avons dressé ici un tableau des inscriptions de Fréjus contenues dans les différents manuscrits de Solier que nous avons pu citer (voir le tableau).

Nous avons signalé des différences considérables entre le 797 et le 797* de la bibliothèque Méjanes; en jetant les yeux sur le tableau ci-contre, il est facile de constater une nouvelle différence : les inscriptions sont moins nombreuses dans la copie que dans l'original. Après examen des deux manuscrits, il faut nécessairement admettre que le 797* a été copié sur un original autre que le 797 (1). Cet original, qui ne nous est point connu, a servi de type à Solier-Méjanes et à Solier-Marseille; la dernière de ces copies, les deux peut-être, n'ont

(1) J. de Haitze dit qu'il existait plusieurs manuscrits de Solier: « C'est là l'idée que J.-R. Solier nous donne de son ouvrage en « quelqu'une des préfaces qu'il a faites, car il y en a plusieurs « comme de différents exemplaires de son même ouvrage. » (*Vie manuscrite*, p. 51.)

Nos numéros	Solier 797	Solier-Méjanes 797 *	Solier-Marseille	Solier x
1	«	deest	deest	«
3	«	«	«	«
7	«	«	«	«
10	«	deest	«	«
12	«	«	«	«
13	«	deest	deest	«
15	«	«	«	«
16	«	«	«	«
17	«	«	«	«
18	«	«	«	«
19	«	deest	deest	«
21	«	deest	deest	«
22	«	deest	deest	«
24	«	deest	deest	«
27	«	deest	deest	«
34	«	«	«	«
36	«	«	«	«
37	«	deest	deest	«
38	«	«	?	«
39	«	deest	deest	«
42	«	deest	deest	«
43	«	«	«	«
141	«	deest	deest	«

Concordance des quatre manuscrits de l'ouvrage de Solier.

pas été prises directement sur l'original, mais sur une copie exécutée vers 1750 par l'antiquaire Terrin, d'Arles (1).

Solier x paraît, au contraire, à en juger par les inscriptions qu'il renferme, procéder du 797.

Quant à ce dernier, il n'a jamais été le manuscrit définitif de Solier. Ce n'est pas d'après son texte, mais d'après le texte du manuscrit qui a servi de type à Solier-Méjanes, que le fils de Solier a fait traduire le livre I sur Marseille. Il est, comme nous l'avons dit, chargé de ratures et de notes marginales, et suivi de 78 pages d'*additamenta*. C'est bien, comme l'appelle J. de Haitze « un brouillard imparfait (2) ».

Nous avons vu qu'après l'année 1572, Solier entreprit de refondre son ouvrage et de le diviser en huit livres. Le 797* de la Méjanes est peut-être l'exemplaire dont Solier s'est servi pour préparer cette nouvelle édition. Ainsi s'expliqueraient les nombreuses surcharges que nous avons signalées.

Quoi qu'il en soit, ni cet exemplaire, ni celui qui a servi de type au 797* n'est postérieur à l'année 1572, puisque la division en huit livres n'y existe pas.

D'ailleurs il est douteux que l'édition en huit livres ait jamais été complètement rédigée.

(1) Cf., plus haut, p. 181.

(2) *Vie manuscrite*, p. 69.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

Page 29 (n. 2). — Dans le n° 29 de la *Revue épigraphique du midi de la France,* t. II, p. 40, n. 484, M. Allmer publie ainsi le petit autel votif à Hercule, trouvé à Fréjus :

HERCLI
VEXILATI*o*
GERMANI
*c*IANORV*m*
V · S · L · M
Q V A.. I...

Herc[*u*]*li vexil*[*l*]*ati*[*o*] *Germani*[*c*]*ianoru*[*m*] *v*(*otum*) *s*(*olvit*) *l*(*ibens*) *m*(*erito*)...

L'interprétation proposée par M. Allmer nous paraît bonne. De notre côté, nous avions songé aussi à voir tout d'abord dans ce petit monument un ex-voto élevé par une vexillatio, mais les dimensions si exiguës de l'autel, la façon sommaire dont l'inscription est gravée nous avaient fait renoncer à cette opinion. Nous avions peine à croire, en effet, qu'une vexillatio représentant un certain nombre d'hommes ait élevé à Hercule un monument si mesquin, dans un pays où la pierre et le marbre abondent, et que l'inscription ait été si négligemment tracée. Nous renvoyons le lecteur aux éclair-

cissements donnés par le savant directeur de la *Revue épigraphique du midi de la France*. En ce qui concerne l'âge de l'inscription, nous ne pouvons nous associer à ses conclusions. Les caractères sont tracés à la pointe et appartiennent à l'écriture cursive. Si on veut bien comparer les lettres du petit autel de Fréjus (voir notre dessin, p. 30) avec les lettres semblables des inscriptions de Pompeï (voir le *Corp. inscr. lat.*, vol. IV, pl. I), on sera facilement convaincu que rien ne s'oppose à l'attribution au Ier siècle.

Page 80, ligne 17 (n. 41). — Ajoutez : Kaibel, *Epigrammata graeca ex lapidibus conlecta,* p. 235, n. 579 ; — W. Fröhner, *Kristische Analekten,* p. 23, n. 21.

Page 101, ligne 9 (n. 65). — Ajoutez : « Près de la « caranque d'Antéa il y en a deux autres, celle de « *Saint-Barthélemy* et celle d'*Aurèle* dont le nom dérive « de la voie Aurélienne qui y passait. Non loin de cette « dernière se trouve une tour... [qui] n'offre rien de rare « ni d'ancien... A une petite distance de cette tour, et « toujours sur le chemin *Aurelian* qui est, j'ose dire, « impraticable, on trouve une pierre milliaire avec « cette inscription. » GARCIN.

Page 156. — A la bibliographie du n. 141, ajoutez : Chaulieu, *Mémoires sur diverses antiquités du département de la Drôme,* p. 96 (d'après Chorier).

Page 170, ligne 16-17. — Au lieu de : *Secund(a),* lisez : *Secund(anorum.)*

INDEX ÉPIGRAPHIQUE

Les chiffres arabes correspondent aux numéros des inscriptions; les chiffres romains I et II, suivis d'une lettre italique se rapportent aux textes publiés dans l'appendice.

I

Noms de famille (gentilicia).

II

Surnoms (*cognomina*).

III

Géographie.

IV

Religion.

V

Empereurs.

VI

Consuls.

VII

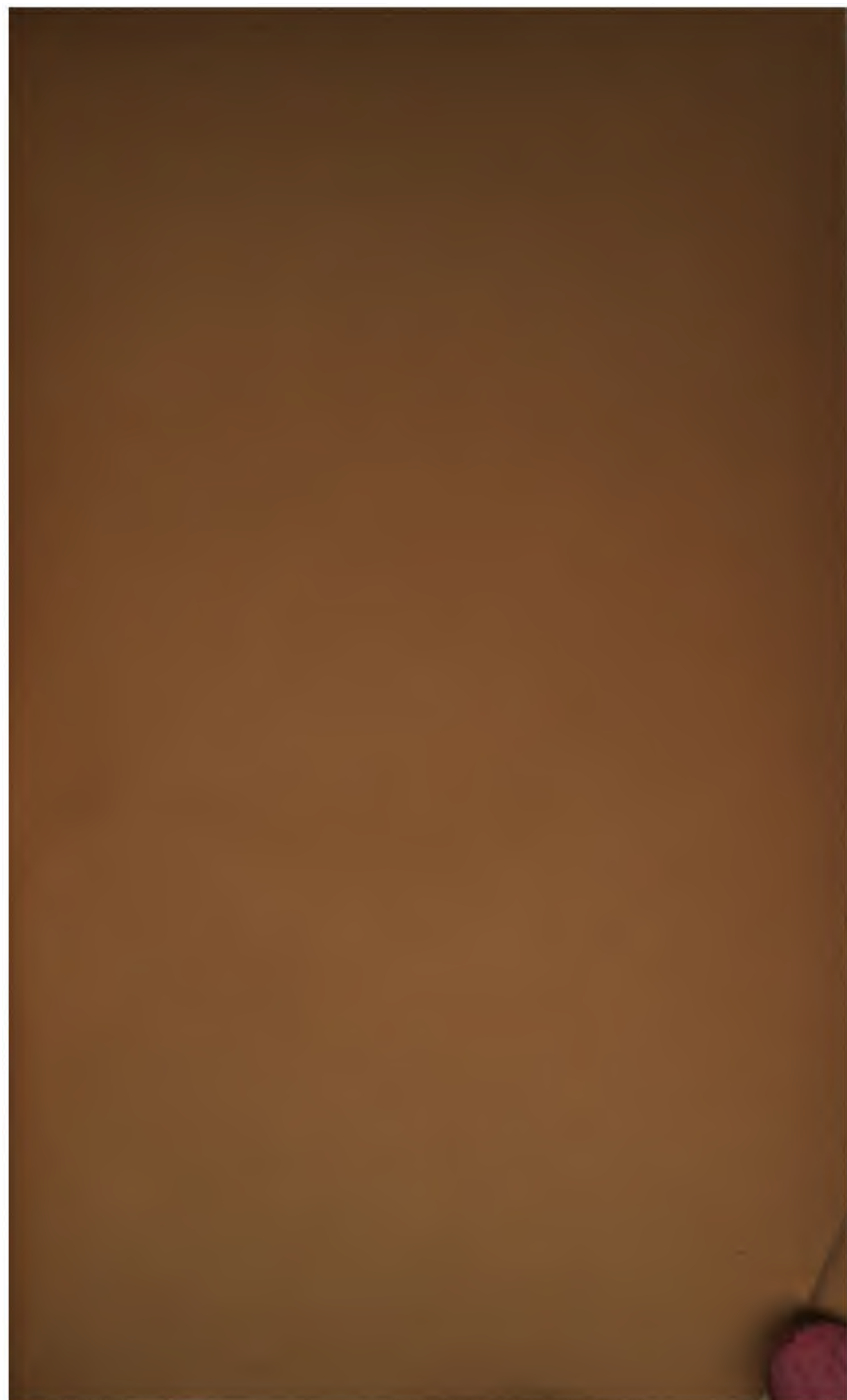
Armée.

VIII

Notabilia varia.

TABLE DES MATIÈRES

IMPRIMERIE PAUL BOUSREZ, RUE DE LUCÉ, 5, A TOURS



IMPRIMERIE PAUL BOUSREZ, 5, RUE DE LUCÉ, A TOURS.

